L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1469 - VENDREDI 30 MARS 2018 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232



Actimat
Le financement
de votre matériel agricole,
directement chez votre
concessionnaire.

Crédit Mutuel

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

Les effectifs du monde agricole sont en baisse

L'érosion des actifs s'accélère



Les chiffres publiés par la MSA confirment une tendance déjà installée depuis plusieurs années : les effectifs du monde agricole (chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole) baissent. En 2016, cette baisse atteint une ampleur sans précédent dans cette décennie. Le taux de remplacement des départs atteint 71% en 2017. L'âge moyen progresse lui-aussi, il passe à 49,3 ans en 2017. Dans le secteur céréalier (-20,8%) un tiers des exploitants sont en déficit, alors que toutes les autres productions (ou presque) profitent d'une légère embellie. Mais les disparités restent importantes au sein d'un même secteur de production.

Page 3

Côte d'Or

› Ovins

Une station d'évaluation de circonstance



Nièvre

› Économie

Une députée européenne à la rencontre des agriculteurs



Yonne

› Jardins de la croisière

Un redressement spectaculaire



En direct de la MSA p 17-19

Encarts: Catalogue Beiser (sur certains cantons). Mailing Kub 89 (sur certains cantons)

G. BUCHEZ

Secteurs :
Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert
Autun
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
sur MACHINES de FENAISON en STOCK



J-Christophe HERVELIN & Marc CHAUMARD

Vos partenaires agricoles engagés !



4, place Vauban
89200 AVALLON
03 86 34 12 61

7, rue du Mal de Lattre de Tassigny
89800 CHABLIS
03 86 42 11 92

Sommaire

Côte d'Or
04 • Jeunes agriculteurs : Les soutiens de la Pac sont essentiels
05 • Gaec des Marronniers : Dans la bonne direction
06 • Ovins : Une station d'évaluation de circonstance
07 • Pour un printemps moins silencieux...

Nièvre
08 • Groupama Rhône-Alpes Auvergne : Le compte est bon
09 • Économie : Une députée européenne à la rencontre des agriculteurs

Yonne
10 • Nécrologie : Disparition de Victor Trinel
11 • Cecna : Innovation et diversification pour valoriser les expertises
12 • FDSEA 89 : AG de la section bovine
13 • Jardins de la Croisière : Un redressement spectaculaire

Région - France
14 • Haute-Saône : Les coûts de production en démonstration
15 • CA-CB : Des résultats très satisfaisants
16 • AG de la Fnec : La filière caprine à l'honneur

Dossier
17-20 • Special MSA
21 • L'agriculture : Une chance pour l'emploi

Filières
22 • Cultures Réussir l'implantation du tournesol
23 • Cultures L'implantation du chanvre : Une étape clé
24 • Élevage Bovins lait : Revenus et prix à la hausse

Infos Services
26-27 • Analyse & Tendances
28-29 • Petites annonces
30-34 • Annonces légales
35 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant aux Oiseaux - 80800 Fouilloy
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

Pac

Les commissions parlementaires au travail

Alors que les États membres peinent à trouver un terrain d'entente sur la question de la convergence au niveau des soutiens directs, les commissions de l'environnement, du commerce international et du budget du Parlement européen ont débattu dans la semaine du 19 mars des avis qu'elles transmettront à celle de l'agriculture, responsable du rapport sur l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture qui a été confié à Herbert Dorfmann (groupe PPE, Italie).

Le rapporteur pour avis de la commission de l'environnement, Angélique Delahaye (PPE, France), plaide pour un premier pilier de la Pac, «*défini au niveau de l'UE, qui reconnaît l'importance de l'aide directe et prévoit, à concurrence de 30 % du budget de ce pilier, un régime d'incitation contractuel pour une transition vers une agriculture combinant normes de performance économique et environnementale*». Selon elle, la Pac «*doit inclure une stratégie européenne ambitieuse pour l'énergie verte promouvant les biocarburants hautement durables basés sur la coproduction de protéines végétales*».

Le rapporteur pour avis de la commission parlementaire du commerce international, Seán Kelly (PPE, Irlande), appelle, lui, la Commission européenne «*à adopter, dans le contexte des négociations commerciales bilatérales en cours et à venir avec des pays tiers, une approche des plus prudentes de la libéralisation de l'accès au marché dans les secteurs agricoles sensibles et à envisager des périodes de transition, des contingents tarifaires, des mesures de sauvegarde appropriées et l'exclusion des produits les plus sensibles*». «*Sont principalement concernés le bœuf, d'autres viandes, le riz, le blé, d'autres céréales, le sucre et des produits laitiers*», précise-t-il.

Quant au rapporteur pour avis de la commission des budgets, Nedzhmi Ali (groupe libéral, Bulgarie), il demande que «*le budget de la Pac soit maintenu à un niveau suffisant dans le prochain cadre financier pluriannuel*» et se prononce pour «*une répartition équitable des paiements directs entre les États membres, de sorte que les écarts entre les différentes régions de l'Union puissent être comblés au plus vite*».

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez-vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55

Nièvre Le Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON ou Sylvie SIMONIN à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-40-99 (accueil financé par l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

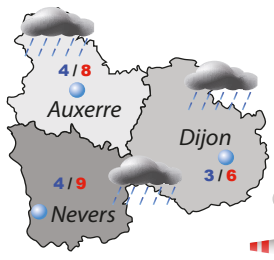
Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99

la météo présentée par Dijon Céréales

AGATE météo — Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 30 Mars

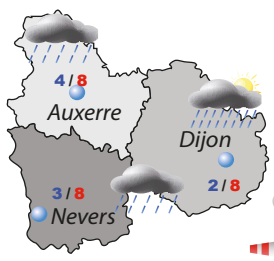


Pluvieux
Nous retrouverons un temps couvert sur l'ensemble du département avec des pluies généralement faibles.

T° mini : 3 à 5°C
T° maxi : 6 à 9°C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Saint Amédée
Soleil : 07h33 - 20h18
Lune : 19h08 - 07h27

Samedi 31 Mars

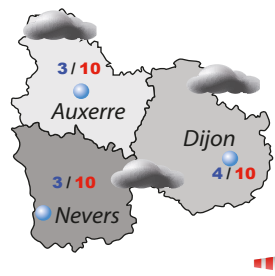


Perturbé
Après les éclaircies matinales, une perturbation faiblement pluvieuse traversera l'ensemble du département.

T° mini : 3 à 5°C
T° maxi : 6 à 9°C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

Saint Benjamin
Soleil : 07h31 - 20h20
Lune : 20h20 - 07h54

Dimanche 1 Avril



Couvert
La nébulosité restera au programme du matin jusqu'au soir sur l'ensemble de la région, mais pas de pluie en vue.

T° mini : 2 à 4°C
T° maxi : 7 à 11°C
Vents : Sud 10 km/h

Saint Hugues
Soleil : 07h29 - 20h21
Lune : 21h31 - 08h20

Prévisions à 7 jours

Lundi 2 Avril au Mercredi 4 Avril
très nuageux / pluie orageuse / bruine
Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini : 7 à 9°C T° maxi : 16 à 18°C

Du Jeudi 5 Avril au Dimanche 8 Avril
pluie faible / ensoleillé / ensoleillé / ensoleillé
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini : 5 à 7°C T° maxi : 18 à 20°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Société

Les effectifs du monde agricole en baisse

Selon les données récoltées par la MSA, le nombre de cotisants a connu un recul. Autres faits marquants : baisse de la superficie moyenne, repli de la pluriactivité et revenus en légère hausse.



L'âge moyen des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole progresse de nouveau et s'établit à 49,3 ans.

Au 1er janvier 2017, 453 113 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole sont dénombrés en France métropolitaine, soit un effectif en baisse par rapport à 2016. Cette baisse dont l'ampleur est la plus importante de la décennie, résulte d'une diminution de l'effectif des chefs d'exploitation agricole ; la population des chefs d'entreprise agricole étant stable. L'an passé, le régime des non-salariés agricoles a accueilli 21 472 nouveaux cotisants en qualité de chefs d'exploitation ou d'entreprise, soit une hausse des nouveaux installés de 19,3% en un an. Le taux de remplacement des départs atteint 71%. Ce taux s'est dégradé (77% en 2016 et 74% en 2015). Quant aux autres non-salariés agricoles du régime -les collaborateurs d'exploitation et les aides familiaux-, leurs effectifs poursuivent leur érosion : 29 991 personnes pour les premiers (- 5,7% en 2017) et 2 894 personnes pour les seconds (- 2,7%). L'âge moyen des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole progresse de nouveau et s'établit à 49,3 ans (49 ans en 2016). Il augmente légèrement pour les hommes (48,4 ans en 2017 contre 48,2 ans un an plus tôt) et davantage pour les femmes (52,1 ans contre 51,6 ans). Le transfert entre époux, c'est-à-dire la possibilité pour les conjoints de prendre la direction de l'exploitation lorsque le chef part à la retraite, affecte l'âge d'entrée dans la profession agricole des hommes comme des femmes. L'âge moyen des chefs s'établit à 48,3 ans en l'absence de transfert entre époux et à 61 ans dans le cas contraire ; pour les femmes, l'âge moyen est de 50,8 ans quand il n'y a pas de transfert et de 62,1 ans sinon.

Une SAU de 24,5 millions d'hectares

Toutes les activités agricoles sont impactées par la baisse des effectifs des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole. Dans l'élevage laitier, les effectifs diminuent de 3,4% ; la baisse atteint 2,9% pour le secteur des équidés et 2,6% pour la viticulture. Les effectifs des chefs diminuent aussi de 1,3 à 1,5% dans le secteur des cultures spécialisées, de la polyculture associée à de l'élevage, des grandes cultures, de l'élevage hors-sol et de l'élevage à finalité viande (bovins, ovins, caprins). Les entreprises de services affichent une stabilité de leurs effectifs. Environ 54% de chefs d'exploitation produisent du lait, des céréales ou du bétail pour la viande. La filière lait compte 90 000 chefs (soit 19,9% de l'ensemble), le secteur des cultures céréalières et industrielles en représente 80 000 (17,7%) et l'élevage pour la viande rassemble environ 76 200 personnes (16,8%). S'ajoutent près de 58 300 chefs qui associent polyculture et élevage (12,9%) et environ 47 100 viticulteurs (10,4%). Par ailleurs 15,3 % sont pluriactifs, soit une baisse de 0,8% et 57,5% exercent leur activité dans une exploitation ou entreprise constitue en société ; 50% des exploitations ou entreprises agricole (soit + 0,8 point) sont constituées en société et représentent près de 260 500 associés.

La SAU est de 24,5 millions d'hectares (- 0,4%). L'ensemble des chefs d'exploitation mettent en valeur 23,3 millions d'hectares, tandis que les apporteurs de capitaux en détiennent 1,2 million. Environ 28% de ces derniers sont dans le secteur céréalier, 18,6% en viticulture et 13% en polyculture-élevage. Ils sont notamment présents dans l'Aisne, l'Aube, la Gironde, la Marne, le Finistère, la Charente et en Alsace. La superficie moyenne par exploitant continue de croître : 55,9 ha contre 55.

Toutes productions confondues, les revenus professionnels 2016 progressent de 1%. Hormis le secteur céréalier (- 20,8 %), tous les secteurs profitent de cette embellie : + 41, 9% pour l'élevage en hors-sol, + 1,2% pour l'élevage laitier, 24,8% pour la filière viande et 1,7% pour la viticulture. Quant à l'assiette brute de cotisation, elle augmente de 0,5%. Les revenus agricoles connaissent, eux, de grandes disparités. Parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole imposés au réel et dont les revenus sont connus, 19,2% ont des revenus 2016 déficitaires et 20,1% ont un revenu positif qui n'excède pas 4 315 euros par an. Un peu plus de 30% des déficits sont rencontrés dans les grandes cultures, 18,4% en polyculture-élevage et 16,3% dans l'élevage laitier. Dans le secteur céréalier, 31,2% des producteurs sont en déficit. Ils sont un sur quatre en polyculture-élevage et un sur six dans le secteur laitier. Les disparités ne sont pas seulement intersectorielles, mais aussi intra-sectorielles.

Les mesures qui allègent la facture sociale des agriculteurs

Dans le contexte économique délicat vécu par de nombreux agriculteurs, des évolutions législatives et réglementaires ont été reconduites pour alléger la facture sociale des exploitants agricoles, en réponse aux multiples crises. Dans la branche maladie, le taux de la cotisation a été baissé de 7 points et a engendré une diminution de 447,3 millions d'euros de cotisations. Le recours à l'option annuelle pour crises agricoles, quant à lui, été reconduit. Il a concerné 11 533 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole (2,5% de l'ensemble) et leur a permis de bénéficier d'une diminution de 5,8 millions d'euros de cotisations (0,3% de l'ensemble). Inscrit dans la loi de financement rectificative de la Sécurité sociale de 2014, le pacte de responsabilité et de solidarité, permet une baisse dégressive du taux de la cotisation famille en fonction des revenus d'activité jusqu'à 3,1 points. Il a généré une réduction de cotisations pour les chefs de 150,4 millions d'euros en 2017 dans la branche famille (ce qui représente 68,8% des cotisations émises dans la branche famille).

Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole ont la possibilité de recourir à l'option annuelle pour leur assiette de cotisations, par chois et cela les engage pour cinq ans, ou pour crise agricole. Cette dernière est offerte depuis deux ans, lorsque les derniers revenus professionnels sont très inférieurs à ceux des années précédentes et ce, afin de diminuer leur facture sociale auprès de la MSA. En 2017, environ 28 000 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole sont passés d'une assiette annuelle à une assiette triennale pour le paiement de leurs cotisations, afin d'atténuer la hausse de leurs revenus professionnels. Cette option leur a permis de réduire de 28,2 millions d'euros le montant des cotisations sociales dues, soit 1,4% du montant des cotisations émises et environ 1007 euros de réduction par agriculteur.

VALÉRIE GODEMENT

Pac
Les yeux tournés vers le budget

Les ministres des Vingt-huit ont, tant bien que mal, cherché un compromis, mais en l'absence de décisions sur le budget futur de l'UE, difficile pour eux de tomber d'accord sur des orientations communes sur l'avenir de la Pac.

Le principal blocage est venu de la question de la convergence des niveaux d'aide entre États membres. Les uns, principalement les États membres d'Europe centrale et orientale, arguant qu'il est temps de mettre fin aux différences de traitement historiques alors que les normes imposées aux agriculteurs sont les mêmes dans toute l'UE.

Les autres estimant qu'il reste sur le plan socio-économique (niveau de salaire, coûts de production...) des différences importantes que les aides directes doivent prendre en compte.

Cette question n'est de toute façon pas entre leurs mains, mais dans celles des chefs d'État et de gouvernement qui ne trancheront pas avant la fin de l'année au plus tôt.

D'ici là, les ministres de l'agriculture devront s'en tenir à des éléments plus techniques de la proposition que prépare Bruxelles tels la simplification, le *«modèle de mise en œuvre»* envisagé accordant plus de subsidiarité aux administrations nationales, ou le nouveau dispositif de verdissement qui prendrait la forme d'une conditionnalité plus ambitieuse et qui pourrait néanmoins répondre en partie à la demande des pays qui souhaitent plus de convergence.

Cette convergence pourrait en effet être réalisée à hauteur par exemple des 30 % actuels du verdissement. Ce qui permettrait à chacun de disposer du reste de son enveloppe du premier pilier (sur laquelle ne s'appliquerait pas la convergence) pour mettre en place les mesures additionnelles de leur choix. Un tour de passe-passe que certains commencent à explorer.

AGRA



Jeunes agriculteurs

«Les soutiens Pac sont essentiels»

Guillaume Moyot est le nouveau secrétaire général de JA21 depuis début mars. Nous l'avons rencontré dans ses champs à Étormay.



Guillaume Moyot succède à Arnaud Parfait à JA21.

De nombreux jeunes ont intégré cette année l'équipe départementale de JA21. La composition du nouveau bureau, dévoilée dans notre édition du 16 mars, a réservé la place de secrétaire général à Guillaume Moyot. Le JA de 29 ans, président du canton d'Aignay/Baigneux depuis 2012, succède à Arnaud Parfait et jouera un rôle important dans la vie du syndicat. Défendre les différents dossiers, participer à l'animation du réseau comptant 250 adhérents et veiller à ce qu'un maximum d'informations remontent des cantons font notamment partie de ses missions. Titulaire d'un Bepa et d'un Bac pro agricoles obtenus à Fontaines, Guillaume Moyot s'est installé en 2009 à Étormay. Remplacé dans son équipe cantonale par Cyril Bret, le jeune polyculteur-éleveur travaille avec son père François et son frère Maxime au sein de deux corps de ferme.

Le prix n'y est pas

À l'image de son secteur de haute Côte-d'Or, l'agriculture côte-d'orienne *«ne va pas très bien»* et doit *«plus que jamais»* être soutenue selon Guillaume Moyot: *«notre département est très diversifié, nous avons des problématiques tantôt communes, tantôt spécifiques aux petites régions. Ici, dans mon secteur à terres superficielles, il est très difficile de s'en sortir depuis plusieurs années, je pense notamment aux grandes cultures»*. Guillaume Moyot illustre ses propos avec la vente de son blé il y a seulement quelques jours: *«nous avons fini de livrer la récolte 2017. Le rendement ne dépassait pas les 50q/ha avec un PS plus que décevant. La production est partie au prix moyen de 140 euros la tonne, ce montant inclut la prime de stockage d'environ sept euros la tonne. Nous n'avons que 700 euros de produits à l'hectare, alors qu'il nous en faudrait au moins 1000 pour nous en sortir. Les soutiens Pac sont plus qu'essentiels, mais à hauteur de 180 euros l'hectare, ils ne comblent pas totalement le trou. Il en manque encore pour équilibrer. En plus des aléas climatiques qui n'arrangent rien, les prix ne nous permettent pas de vivre de notre travail»*.

Agir rapidement

Le jeune Côte-d'orien sait pertinemment que les cours céréaliers sont fixés à l'échelle mondiale selon le principe de l'offre et de la demande : *«on ne réglera pas cette problématique comme ça, d'un coup de baguette magique. En revanche, il est possible d'agir rapidement sur le plan national et local en attendant une remontée des prix. Nos politiques doivent nous soutenir, l'agriculture le mérite. JA se bat constamment auprès de nos représentants pour faire de l'agriculture une priorité digne de ce nom. Je le redis, les soutiens Pac sont plus que vitaux pour nous. Nous sommes prêts à réaliser encore plus d'efforts si les actions sont réalisables et soutenues. Il en va de l'avenir de l'agriculture et de l'installation des nouvelles générations. Ce que j'entends des États généraux de l'alimentation est très bien mais j'attends les applications. Faire du bio et de la vente directe est très bien aussi, mais il n'y aura pas la place pour tout le monde. Sinon, les prix chuteront comme partout ailleurs. Il faut des perspectives pour tout le monde»*.

AURÉLIEN GENEST

Installations

La baisse se poursuit

La Côte-d'Or n'a enregistré que 57 installations aidées l'an passé.

Elles étaient supérieures à 80 il y a encore une dizaine d'années, elles ont régulièrement chuté pour passer à 57 en 2017. Les installations aidées en Côte-d'Or ont une fois de plus faibli, pour des raisons multiples et notamment, un contexte toujours aussi peu favorable. *«Nous ne connaissons pas encore le nombre exact d'installations non aidées, mais la tendance à la baisse est significative, quoiqu'il arrive»* commente Aurélien Viellard, président du Pôle *«Formation Installation Transmission Emploi»* de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. Celui-ci rappelle la succession d'années difficiles dans certains secteurs : *«ces difficultés, je l'espère, n'ont fait que retarder des installations. Cela nous montre aussi que nos métiers ne sont pas assez sécurisants, dans l'attente de décisions et d'orientations franches pour l'agriculture»*. Les chiffres 2017 démontrent une forte présence des hors cadres familiaux (23%) et un développement toujours aussi important des projets non classiques (21%).

Des projets viables

Aurélien Viellard se réjouit en revanche de la *«solidité»* et du sérieux de chaque dossier : *«les jeunes installés ont bien pris conscience des problématiques du métier, certains projets ont été remodelés. Dans tous les cas, les projets ont été très réfléchis et mûris afin d'optimiser leur viabilité. Plusieurs jeunes ont mis en place des outils de diversification, des systèmes pour améliorer la plus-value. Certains sont partis directement à la recherche de compléments de revenus par une autre activité. Notre formation collective pour chiffrer, estimer et monter les projet a été très appréciée, le pack 5 ans le sera tout autant dans leur activité. Nous le voyons bien : l'agriculture prend un virage, le renouvellement des générations s'effectue avec une plus grande réflexion. Les mentalités évoluent»*.

AURÉLIEN GENEST

Retour aux sources

Les enfants d'agriculteurs sont encore très majoritaires parmi les nouveaux installés. Damien Lévêque, à Bressey-sur-Tille, a rejoint son père Luc et son frère François-Xavier sur la ferme familiale de grandes cultures il y a exactement un an : «*Je n'avais pas du tout l'idée de m'installer à ma sortie d'études et même plus tard. J'ai travaillé durant plusieurs années dans l'export, la finance, les assurances et la restauration. Un retour aux sources, à la campagne, s'est finalement ressenti et je suis revenu ici !*» Le Côte-d'Orien de 37 ans, BPREA en poche, est revenu sur la ferme dès 2013 pour y travailler en tant que salarié durant quatre années. En plus de cultiver du colza, du blé, de l'orge et de la moutarde, Damien Lévêque s'est lancé dans l'apiculture avec son épouse : «*j'avais participé à une journée de sensibilisation aux abeilles il y a plusieurs années et cela m'a intéressé. Nous n'avons que dix ruches pour le moment, mais développer cette activité fait partie de nos projets. Pour l'heure, nous sommes encore dans un phase d'apprentissage, car il y a beaucoup à apprendre pour bien faire*». Le Rucher de Corbeton propose aujourd'hui du miel et plusieurs produits dérivés tels que des bougies et du savons (contact : page Facebook «*Rucher de Corbeton*». Pour l'anecdote, Damien Lévêque faisait partie de la délégation de près de 1000 JA reçus fin février par Emmanuel Macron à l'Élysée. Damien Lévêque a d'ailleurs offert l'un de ses pots de miel au président. Laura Babouillard, Florian Dureuil, Julia Sagetat, François Lévêque et Clémence Commereuc complétaient le groupe côte-d'orien à cette petite cérémonie.



Fête départementale

De retour à Dijon

La cité des Ducs accueillera la fête départementale 2018 début juin, trois ans après la tenue de la Ferme de JAnne.

Le projet était dans les cartons depuis plusieurs semaines mais n'est rendu officiel que depuis quelques jours. La fête départementale de l'agriculture 2018 aura lieu dimanche 3 juin Parc Darcy et Place Darcy à Dijon. L'évènement n'aura pas la même ampleur que la Ferme de JAnne en 2015, mais sera tout de même en mesure d'accueillir, lui aussi, plusieurs milliers voire dizaines de milliers de personnes. La richesse de l'agriculture de Côte-d'Or, ses différentes filières et ses métiers seront présentés. Le réseau Bienvenue à la Ferme jouera un rôle important dans cette manifestation avec la présence espérée de nombreux producteurs. Pour le nouveau conseil d'administration de JA 21, cette nouvelle fête citadine en plein cœur de Dijon est l'occasion idéale de communiquer positivement sur l'agriculture.



Près de 75 000 personnes étaient venues au parc de la Colombière en 2015.

Gaec des Marronniers

La bonne direction

L'exploitation d'Origny-sur-Seine ouvre ses portes ce samedi pour l'inauguration de son nouvel atelier de transformation. Rencontre avec des exploitants ayant toujours réalisé des choix pertinents.





Les quatre associés et deux de leurs salariés, à Origny-sur-Seine, ouvrent les portes de leur ferme ce samedi 31 mars de 9 heures à 16h30. Cette journée ouverte à tous se déroulera sous la thématique : *«L'encouragement à l'initiative locale, vecteur de développement rural»*.

Laitiers et fromagers

Le Gaec des Marronniers regroupe une exploitation agricole et une fromagerie sous la même entité. Les grandes cultures et les prairies représentent une surface totale de 147 hectares. Le troupeau de 70 vaches Montbéliardes et Brunes, nourri exclusivement au fourrage et pâturages de la ferme, enregistre une production annuelle d'environ 400 000 litres de lait. Près de la moitié de ce volume est transformé sur place : en fromages fermiers Époisses (75% de la transformation, près de 20 tonnes produites chaque année) et en produits frais, notamment des yaourts et des fromages blancs. Les produits sont vendus au magasin de la ferme, mais aussi par le biais d'un réseau de distribution départemental. Une autre partie est expédiée par transports frigorifiques en France et, par ricochet, dans plusieurs pays limitrophes. Chaque associé et salarié occupe un poste bien défini, le tout en conservant une certaine polyvalence pour d'éventuels besoins de remplacement. Une agriculture raisonnée basée sur la culture de luzerne permet de limiter l'importation de produits et la vulnérabilité de l'entreprise aux aléas du marché. Beaucoup de travail, d'engagement et d'abnégation ont contribué à la réussite de l'exploitation.



Le nouvel atelier du Gaec des Marroniers va permettre de meilleures conditions de travail. Des fonds européens du Feader ont été sollicités pour la réalisation des travaux qui se sont échelonnés sur une période de deux ans. Conditionnement des yaourts, Retournement des fromages, Affinage des fromages.



Le troupeau de 70 vaches Montbéliardes et Brunes est nourri exclusivement au fourrage et pâturages de la ferme.



L'exploitation est dotée d'un séchoir solaire qui permet d'assurer les récoltes de fourrages dans de bonnes conditions, quelles que soient les conditions météorologiques. Cet équipement permet aussi de travailler en fourrages secs, avec une intéressante diversité d'espèces végétales, dont les différents arômes se retrouveront dans les produits du Gaec.

Autonomie fourragère, transformation et vente à la ferme, recherche de plus-value, maîtrise des charges, orientation vers la qualité et l'innovation, limitation des dépendances aux fluctuations du marché: le Gaec des Marronniers est le parfait exemple d'une ferme qui a su s'adapter aux contraintes du métier. Sa victoire aux derniers trophées de l'agriculture dans la catégorie *«au service de la gastronomie»* n'a fait que confirmer les bons choix réalisés ces dernières années par Alain et Caroline Bartkowiez, Nicolas Jacquinot et Mathilde Macé. Demain samedi 31 mars, les quatre associés du Gaec ouvriront les portes de leur exploitation de polyculture-élevage lait Époisses pour inaugurer leur nouvel atelier de transformation. *«Nous avons eu l'opportunité d'acquérir un bâtiment voisin, pour une extension de notre ancienne fromagerie. La surface est passée de 175 à 295 m². L'ergonomie a été une priorité, nous allons pouvoir travailler dans de meilleures conditions»*, indique Alain Bartkowiez.

Répondre à la demande

Le nouvel outil de travail aura un impact positif sur la qualité des produits et offrira une plus grande capacité de production à la fromagerie, et tout particulièrement aux produits frais comme l'indique Alain Bartkowiez : *«Nous travaillons depuis une dizaine d'années avec la restauration collective, notamment avec les cantines scolaires. Ce créneau est amené à se développer, du fait d'une orientation politique assez claire dans ce domaine. Nous nous sommes préparés pour répondre a cette demande. En ce qui concerne l'Époisses, il n'y aura pas beaucoup de changements au niveau des volumes car nous ne souhaitons aucunement nous agrandir à outrance. Nous voulons continuer de toucher nos produits, comme nous l'avons toujours fait. Le maître-mot, ici, n'a jamais été de partir sur de l'intensif, mais plutôt sur de l'extensif qui permet de générer de la valeur ajoutée. Elle-même permet de générer de la main d'œuvre, nous employons aujourd'hui trois équivalents temps plein»*.

Programme : Le Gaec des Marronniers ouvre ses portes demain de 9 heures à 16h30. L'inauguration est prévue à 11 heures, une conférence sur les micro-activités locales assurée par le journaliste de France Inter Philippe Bertrand débutera à 14h30. L'arboriste Anthony Colas et Bella Pizza participeront également à cette journée.

AURÉLIEN GENEST



La fromagerie propose de l'époisses fermier au lait cru, des yaourts nature et aux fruits, des fromages blancs et une flamiche burgonde, ainsi que d'autres produits du terroir.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS

constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit

Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX

03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

▸ Agenda

04-04 : Journée d'étude de la race Brune
Grande journée d'étude pour les éleveurs de vaches Brunes ! Les assemblées générales du syndicat interdépartemental et de la section Est de la SCA Brune Expansion se dérouleront mercredi 4 avril à la mairie d'Is-sur-Tille à partir de 10 h. Le nouveau bureau BGS sera présenté à cette occasion, tout comme les nouveautés BGS (services, schéma, projets). Après un déjeuner au restaurant «O Dix d'Is», les éleveurs prendront la direction, à 15 h du Gaec Loosli à Chazeuil, puis à 17h30, du Gaec Colson à Moloy.

10-04 : Assemblée de la Prim'Holstein
Les éleveurs de la race Prim'Holstein ont rendez-vous mardi 10 avril à 10 h à la mairie de Fontaine-Française pour leur assemblée générale. La présentation d'une étude sur *«la vache économe dans mon troupeau»* sera assurée par Loïc Doudot de Prim'Holstein France. La visite de l'EARL du Chanoy à Saint-Seine-sur-Vingeanne sera proposée l'après-midi.

Formations Biobourgogne
BioBourgogne organise trois formations en Côte-d'Or. *«Réussir sa conversion à la viticulture biologique»* se tiendra mercredi 4 avril de 9 h à 17h30 à la Maison du Vignoble à Beaune (renseignements et inscription : diane.guilhem@biobourgogne.org - 06 71 63 29 73). *«Lutter contre les maladies du bois par le regreffage et le curetage des ceps»* aura lieu mardi 17 avril (même lieu, mêmes horaires et même contact). *«Bien connaître les aides à l'agriculture pour optimiser mes demandes de financements»* se tiendra mardi 10 avril de 9h30 à 17h30 à la MFR Auxois Sud-Morvan à Pouilly-en-Auxois (renseignements et inscription : marion.primat@biobourgogne.org - 06 08 02 87 94 - 03 86 72 92 28).

▸ Formations

06/04 - Suivi de reproduction (bovins laitiers)
Renseignements, inscriptions : Jean-François Dessolin - CEL21 - 03.80.68.67.10

26/04 - Choisir le bon système de contention
En partenariat avec Global /Feder
Renseignements, inscriptions : Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

26/04 - Comprendre ses chiffres pour devenir un bon pilote tech éco
Renseignements, inscriptions : Maëlle Sureau, JA21 – 03 80 68 67 72 – ja21-installation@wanadoo.fr

3 et 9/05 - Cueillette et préparation des plantes médicinales (bovins laitiers)
Renseignements, inscriptions : Jean-François Dessolin - CEL21 - 03.80.68.67.10

Sur demande Soigner les volailles avec l'homéopathie
Renseignements, inscriptions : Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90

Ovins

Une station d'évaluation «de circonstance»

Soixante-six agneaux de race Romane ont été évalués cet hiver chez Hubert Mony, à Francheville.


Le groupe du certificat de spécialisation ovin du lycée de Charolles, lors du pointage, sous l'œil de l'éleveur Hubert Mony.

Suite à l'épisode de confinement engendré par le virus BTV4 de la FCO, l'organisme de sélection Romane a été contraint de modifier son réseau habituel pour le regroupement des futurs béliers de la race à évaluer.

Les animaux concernés ne pouvaient pas rejoindre la station de contrôle individuel située dans une *«zone blanche»* du département de l'Aude. C'est finalement dans un élevage de Francheville, au Gaec l'Abrepin chez Hubert Mony, qu'un groupe de 68 agneaux a évolué pendant trois mois à partir du 1er décembre 2017. Ces animaux provenaient de six élevages de l'Yonne, de la Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or.

Zoom sur le protocole

Comme l'exige le protocole, tous les animaux entrant en station d'évaluation sont issus de parents dont le niveau de qualification est supérieur à 70% de la moyenne du troupeau (*«Mères à béliers»* et *«Pères améliorateurs ou recommandés»*). Les agneaux ont été élevés, depuis leur naissance, dans la base de sélection et notamment parmi ceux issus d'accouplements raisonnés. L'âge moyen des agneaux à la rentrée en station était de 70 à 90 jours afin de limiter les effets d'élevage d'origine et garantir une estimation correcte des effets génétiques en fin de contrôle. Un nombre minimum de 50 animaux est à chaque fois nécessaire afin d'assurer une bonne évaluation génétique.

Conduite d'élevage et pointage

Après une phase d'adaptation de 14 jours durant laquelle les animaux s'habituent graduellement au nouveau régime alimentaire, la phase de contrôle proprement dite dure huit semaines. Plusieurs pesées et deux mesures d'épaisseur de gras par échographie sont réalisées. La distribution d'aliments à volonté permet de mesurer les performances de croissance maximales et de mesurer les différences d'état d'engraissement chez les animaux. Sur le plan sanitaire, les animaux peuvent recevoir des traitements antiparasitaires et des vaccins suivant l'époque (races d'herbage) et le protocole établi par l'organisme de sélection. Une évaluation phénotypique permet de réaliser le pointage, à l'œil humain et à l'aide d'une grille comprenant l'attribution de notes de 1 à 9 concernant le dos-reins, l'épaule, le gigot et les aplombs.

Sélection et qualification

L'organisme de sélection attribue des qualifications contribuant à orienter l'utilisation des reproducteurs selon les priorités : mise en testage par insémination artificielle, béliers diffusés dans la base de sélection, béliers diffusés hors base. La cession des animaux respecte l'ordre précédemment cité. Les animaux non conformes aux critères retenus par l'OS peuvent être destinés à la boucherie ou achetés par des éleveurs utilisateurs.

Les résultats : sur les 68 agneaux du lot, 44 ont été vendus à des éleveurs sur commande à l'OS, six ont rejoint le centre de testage Criopyc à Toulouse, treize ont été destinés à la boucherie par manque de valeur génétique requise et cinq sont malheureusement morts durant leur séjour.

JEAN-MARC BIDOIRE

Animaux de boucherie

La Fête du bœuf se prépare

Le rendez-vous des éleveurs engraisseurs se déroulera samedi 21 avril à Créancey.



Le prix Vallée (meilleur bœuf ou culard du concours) avait été attribué l'an passé au Gaec de Pensière d'Alligny-en-Morvan.

Les animaux de boucherie feront leur retour à Créancey dans trois semaines. Les membres de l'association pour la Promotion des animaux de boucherie de haute qualité et les services de la Chambre d'agriculture bouclent les inscriptions ce soir, vendredi 30 mars, après avoir envoyé des courriers à 162 éleveurs engraisseurs. Pour rappel, l'édition 2017 avait attiré 99 bovins et s'était soldée sur un taux de vente de 85%. Les ovins seront également de la partie le 21 avril avec 24 lots disponibles. Le jour J, l'ouverture au public se fera à partir de 10 heures, une restauration avec de la viande charolaise -locale, bien sûr- sera proposée au prix de 20 euros.

Échos d'Autun

Plusieurs éleveurs qui feront le déplacement à Créancey ont participé au concours d'Autun les 12 et 13 mars. Cette manifestation a particulièrement souri au Côte-d'oriens. Albert Billaut, de Meursanges, a remporté le prix de championnat femelle, le super prix de championnat et le grand prix d'honneur culardes. Pierre Desloire, de Maligny, s'est adjugé trois prix d'honneur (culardes 4 ans, génisses 3 et 4 ans). Le Gaec Renon, de Lacour d'Arcenay, est reparti avec le prix d'honneur chez les vaches adultes. Le Gaec Loiseau, de Meilly-sur-Rouvres, a également remporté un prix d'honneur chez les génisses de 3 ans. La participation et le commerce étaient en revanche décevants, avec une baisse des effectifs et des prix de vente par rapport à 2017. Renseignements : 03 80 90 68 80.

AURÉLIEN GENEST

Pensez aux inscriptions !

Jean-Louis Brazey, président de l'association pour la Promotion des animaux de boucherie de haute qualité, invite les éleveurs à s'inscrire sans plus attendre à cette nouvelle édition. Les inscriptions se terminent ce soir mais les retardataires sont tout de même invités à se faire connaître, «au cas où» il resterait des places.

Communiqué FDSEA

Pour un printemps moins silencieux, les agriculteurs s'impliquent

Les agriculteurs sont, comme souvent, désignés responsables de tous les maux, sans se soucier d'une réelle expertise scientifique. Cette fois-ci, l'agriculture est mise en cause dans la diminution des populations d'oiseaux. Boucs émissaires tout désignés, les agriculteurs n'ont pourtant pas attendu pour faire évoluer leurs pratiques et préserver la biodiversité. Tout le monde ne peut pas en dire autant.



L'agriculture a fait et continue à faire de nombreux efforts en vue de préserver l'environnement et la biodiversité : haies, bandes enherbées, réduction des intrans, couverture du sol...

L'agriculture a un rôle à jouer dans la préservation de l'environnement et de la biodiversité, mais elle n'est pas la seule. Les agriculteurs se remettent déjà beaucoup en question et cherchent toujours de nouvelles solutions pour réduire leur impact sur la biodiversité. Mais seuls, ils ne pourront pas lutter efficacement contre le changement climatique et l'artificialisation des sols. Pourquoi ne pas tous nous remettre en question, au lieu de chercher des boucs émissaires ?

Dans un communiqué du 20 mars largement diffusé, le muséum d'histoire naturelle et le CNRS mettent clairement en cause l'agriculture dans la régression des populations d'oiseaux communs. Comment des institutions publiques peuvent-elles livrer une interprétation aussi tranchée, malgré des justifications bancales, sans même la publication préalable du rapport dans une revue scientifique à comité de relecture par des pairs ? Comment peuvent-elles passer sous silence que, si la régression des oiseaux en plaine agricole est effectivement de l'ordre de 32%, elle est aussi de 23% dans les milieux dits *«bâtis»*, assimilés aux milieux urbains entre 1989 et 2014 ? Les agriculteurs sont-ils donc responsables de tous les maux ?

Si nous reconnaissons que les pratiques agricoles ont pu participer au déclin des populations d'oiseaux, nous devons rappeler que cette chute est due à une multiplicité de facteurs. Parmi les causes principales d'érosion de la biodiversité en général, le dérèglement climatique et la destruction des habitats sont les plus menaçantes, selon le Commissariat général au développement durable (CGDD) dans le rapport intermédiaire de l'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques. En effet, l'érosion de la biodiversité s'explique d'une part, par la forte baisse des surfaces agricoles (environ 68 000 ha/an qui disparaissent en France), ce qui constitue autant d'habitats ou réservoirs de biodiversité potentiels en moins pour les différentes espèces animales et végétales. *«L'artificialisation du territoire et la consommation associée d'espaces naturels, agricoles et boisés demeurent préoccupantes»*, pointent les auteurs du rapport. D'autre part, par les changements climatiques, qui ne sont certainement pas étrangers à la dégradation de la biodiversité : *«les effets (...) sont déjà perceptibles et en hausse dans l'ensemble des écosystèmes français»*, pointent les auteurs de l'étude précitée. *«L'augmentation des températures, associée à une diminution des précipitations en été, pourrait conduire à des épisodes de sécheresse plus longs en métropole. Il en résulterait un déplacement vers le nord, ou vers les plus hautes altitudes, des aires de répartition des espèces et la disparition de certaines d'entre elles»*. L'agriculture est loin d'être, à elle seule, responsable du changement climatique.

Enfin, rappelons que l'agriculture française s'adapte sans cesse aux nouvelles attentes sociétales et politiques. Si aujourd'hui, l'attention collective se porte sur la qualité et l'environnement, n'oublions pas qu'à une époque, l'enjeu était de nourrir tout le monde.

Une flambée des prix du blé ? Les agriculteurs de Côte d'Or aimeraient bien, mais à l'heure actuelle les prix de marché permettent à peine aux céréaliers de se verser un salaire lorsque toutes les charges ont été payées. C'est donc bien une attente sociétale qui nous a menée dans ces systèmes et non une sorte de cupidité des agriculteurs que suggèrent le CNRS et le MNHN.

L'agriculture a fait, et continue à faire de nombreux efforts en vue de préserver l'environnement et la biodiversité, tout en maintenant une production cohérente avec la nécessité de nourrir une population mondiale toujours plus nombreuse :

- 700 000 km de haies sont entretenus par les agriculteurs en France et 800 000 km de bandes enherbées le long des cours d'eau, dont plus de 8 000 km en Côte d'Or.
- Plus de la moitié du territoire de Côte-d'Or est classé en zone vulnérable, qui impose des mesures pour réduire les nitrates, notamment le raisonnement de la fertilisation azotée (les ventes d'azote ramenées à la surface fertilisable stagnent depuis 1914), mais aussi la couverture des sols avec pour effet de réduire le risque de lessivage des nitrates vers le milieu, mais aussi de conserver de la végétation pour les insectes dont se nourrissent les oiseaux
- De plus en plus de surfaces sont cultivées en agriculture de conservation, système dans lequel les terres ne sont jamais à nu pour améliorer les sols et leur faune.

Ces éléments peuvent fournir nourriture et habitats aux oiseaux, et remplacent avantageusement les jachères (qui ne nourrissent pas très bien la planète !) : ils contribuent à limiter la dérive des produits de traitements des cultures, à stabiliser les sols et à les préserver de l'érosion.

Comme toute activité, l'agriculture participe peut-être à l'érosion des populations d'oiseaux, dans une proportion difficilement chiffrable. Mais elle agit aussi pour réduire son impact. Les grandes agglomérations peuvent-elles en dire autant ?

L'agriculture fait partie de la solution pour lutter contre le changement climatique, à condition qu'on lui en laisse les moyens. Accabler sans cesse les paysans est contreproductif au contraire !



La couverture des sols a pour effet de réduire le risque de lessivage des nitrates vers le milieu et aussi de conserver de la végétation pour les insectes dont se nourrissent les oiseaux.

Télédéclaration Pac 2018

Accompagnement des agriculteurs de Côte-d'Or

La télédéclaration PAC 2018 sera ouverte du 1er avril au 15 mai 2018.

La DDT de Côte-d'Or organise une série de 3 réunions d'information et d'appui à la télédéclaration Pac 2018, réparties sur le département, au démarrage de la période de dépôt des demandes d'aides *«surface»*.

Programme des réunions :
• Mercredi 4 avril – 9h30 à Quétigny, amphithéâtre du lycée agricole
• Jeudi 5 avril - 14h, Pouilly en Auxois, salle polyvalente
• Mardi 10 avril - 14h, Châtillon sur Seine, salle ERL

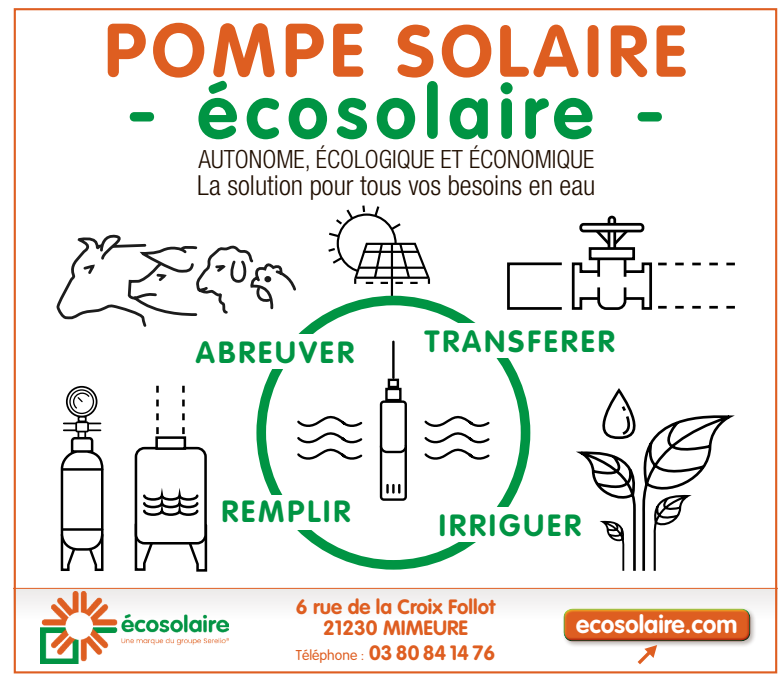
Une réunion adressée aux techniciens des organismes professionnels aura également lieu le mardi 3 avril à 14h00 à la DDT – salle Canal de Bourgogne

Les agriculteurs qui souhaitent être accompagnés par un organisme professionnel pour la télédéclaration ou qui souhaitent la mise à disposition d'un accès à Telepac par la DDT et qui ont répondu au questionnaire en février, recevront un rendez-vous pour réaliser la télédéclaration.

Il est fortement conseillé aux agriculteurs de préparer leur déclaration avant de se rendre au rendez-vous pour réaliser leur télédéclaration : définition des surfaces retenues pour les 5 % de SIE, transferts de DPB, ...

Pour toute demande de renseignements auprès de la DDT, afin d'assurer un meilleur service, il est impératif de prendre un rendez-vous préalablement.

Un Numéro Vert est à disposition des agriculteurs pendant toute la période de télédéclaration : 0800 221 371



▶ Agenda

31/03 Portes Ouvertes Lycée Varzy
Le lycée horticole et rural privé du Haut Nivernais propose des formations de la 4ème au BTS. Rendez-vous de 13h à 18h, route de Clamecy, 58210 Varzy. Renseignements au 03 86 29 45 95

05/04 Soirée emploi
La commission emploi de la FD 58 vous convie à sa soirée *«Agriculture : renforçons l'attractivité de nos métiers»*. Rdv à 17h30 à Rouy. Cette soirée s'articulera autour d'une table ronde, suivie d'un apéritif convivial. Entrée gratuite et ouverte à tous. Informations au 03 86 93 40 94

06/04 Rendez-vous annuel des Cuma 58
Cette journée a pour thème *«produire son énergie collectivement ! Photovoltaïque et méthanisation en Cuma»*. Une journée en deux temps : présentation le matin du rapport d'activité de la Fédération des Cuma et présentation des aspects techniques, financier et juridiques de la production d'énergie en groupe. Puis visite de l'unité de méthanisation du Gaec des Plots à Devay. RDV ouvert à tous les adhérents des Cuma. Repas offert sur inscriptions avant le 30 mars ! Renseignement : Cuma 58 au 03 86 93 40 29 ou bourgogne.58@cuma.fr

12/04 AG Départementale élective JA 58
Le thème cette année : la communication, un défi à relever. Divers intervenants sont attendus. Rdv à 14h au lycée agricole de Château-Chinon. Un repas vous ait proposé à 20h30 au tarif de 20 euros. Réservation avant le 6 avril au 07 86 95 37 96.

AG Groupama Rhône-Alpes Auvergne

Le compte est bon pour Groupama

La caisse régionale Groupama Rhône-Alpes Auvergne a tenue sa rencontre annuelle le 22 mars dernier au Lycée Agricole de Chaluy en présence de la députée Européenne Anne Sander.


Des sociétaires venues nombreux pour cette rencontre annuelle.

Les sociétaires était nombreux la semaine dernière pour assister à la rencontre annuelle de Groupama Rhône-Alpes Auvergne. Assemblée générale, actualité de la caisse et moment d'échange avec la députée ont constitué l'essentiel de la soirée.
Didier Geoffroy, président de l'antenne locale a animé la soirée qui a débuté par la présentation du budget 2017.

L'exercice 2017 s'est clôturé avec un montant disponible pour les actions de la caisse locale qui s'élève à 14 188, 36 euros. 825 euros ont par exemple été utilisé pour de la prévention, 384 euros pour l'aide au développement locale et 7200 euros pour la communication et les partenariat. Des chiffres et un budget qui ont été publiquement approuvés par la commission de contrôle interne à la caisse.

Du sang neuf au sein du conseil d'administration

Après cette présentation du budget 2017, est venu le temps du renouvellement des administrateurs. Ces derniers sont renouvelés par tiers tous les deux ans. Cette année 6 postes dont 2 vacants étaient à pourvoir.

L'assemblée générale a donc réitéré sa confiance à Alain Barthelemy ; François Ferraguti ; Régis Amiotte et Sylvain Faussillon. Christophe Soleilhac et Raphael Deschamps vont faire leur entrée au sein du conseil d'administration. *«Il faudra malheureusement encore patienter pour la parité homme-femme»* s'est excusé Didier Geoffroy.

«Nouveauté 2018»

L'un des autres temps fort de cette soirée, fut la présentation des actualités de la caisse. Devant un parterre de sociétaire à majorité retraité, le groupe a présenté sa dernière innovation : une montre connecté qui permet une téléassistance 7jour/7 et 24h/24. Sur le même principe que la présence verte mise en place par l'ADMR, elle permet à son détenteur de prévenir un proche en cas de problème. Seul bémol à cette montre, vous devez obligatoirement être couvert par le réseau mobile, ce qui n'est pas forcément le cas sur l'ensemble de la Nièvre.

«Il faut avoir confiance en l'Europe»

Comme durant son passage au CER France de Nevers quelques heures plus tôt, la députée Européenne Anne Sander, a répété à l'issue de la soirée, un message de confiance envers les institutions européenne. Un moment d'échange où les sociétaires de la caisse locale ont pu échanger sur leurs préoccupations. Le débat s'est surtout orienté vers les sujets liés à l'insécurité et immigration.

Théophile Mercier

Emploi

Une rencontre pour l'emploi

Redonner de l'attractivité aux métiers de l'agriculture, c'est l'objectif de la soirée emploi organisée par la FDSEA 58 à Rouy. Explications.

Les métiers de l'agriculture, de la vigne et de l'agro-équipement n'attirent plus ! C'est le constat implacable réalisé par l'ensemble des acteurs de la filière. Pourtant, l'offre d'emploi existe, notamment sur le territoire nivernais et les débouchés pourraient être nombreux.
C'est pour contrecarrer cette situation que la section emploi de la FDSEA 58 organise une table ronde spéciale emploi ouverte à tous, le jeudi 5 avril à la salle des fêtes de Rouy à partir de 17h30.
La première partie de cette soirée sera consacrée à l'état des lieux sur le manque d'attractivité du secteur.

De bons exemples à dupliquer

Après cet échange sur l'état des lieux de la filière, la table ronde sera consacrée aux exemples d'actions déjà mises en place sur le plan national ou départemental.

On peut d'ores et déjà citer les outils de communications de l'Association pour l'Emploi et la Formation en agriculture (Anefa). Comme par exemple, création d'une page Facebook, tournage de films en réalité virtuelle...

Objectif : donner une image plus moderne du métier afin d'attirer les plus jeunes à s'engager.

Un moment d'échange conclura la table ronde afin que chacun puisse exposer ses préoccupations. Des discussions qui pourront se poursuivre autour d'un apéritif du terroir.

Économie

Anne Sanders à la rencontre des Nivernais

La députée Européenne du groupe PPE, Anne Sanders était de passage le 22 mars dernier à Nevers, à l'invitation de Groupama Rhônes-Alpes Auvergne. L'occasion de rencontrer l'ensemble des acteurs du monde agricole. Les échanges ont eu lieu au CER France de Nevers.

Cordial, convial et constructif. Tels sont les mots de la députée européenne jeudi dernier à l'issue de la table ronde organisée au CER France de Nevers. Parmi les intervenants on peut noter la présence de la Capeb, syndicat du bâtiment, les représentants des deux Chambres consulaires, du syndicat viticole de Pouilly et le Maire de Challuy. En préambule, Anne Sander s'est vue présenter un panorama complet de la situation de l'agriculture dans la Nièvre par CER France Aliance Centre. Puis Groupama a présenté son activité avec un accent particulier mis sur les coûts liés aux sinistres (six cent milles euros cette année...)

«Je suis favorable à la mobilité professionnelle»

La question du manque d'attractivité a été au cœur des échanges. Jean-Michel Ressat, secrétaire à la CCI, a fait état de la difficulté à recruter «*nous avons un certain nombre de postes à pourvoir sur tous types de secteurs et nous ne trouvons personne*». Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre est sur la même longueur d'onde. «*Nous organisons des actions communes avec la CCI sur les métiers de la vigne, du vin et de l'agro-équipement. Mais ces initiatives n'attirent pas grand monde*».
Face à ce constat, Anne Sander a reconnu un manque de volonté de la part de certains demandeurs d'emploi, qui rechignent a exercer une métier physique. La députée Européenne préconise donc une meilleure mobilité de la main d'œuvre étrangère, mais avec une convergence des salaires. Elle souhaiterait par exemple, que les travailleurs étrangers qui viennent travailler en France, soient payés au salaire Français.

«Il faut se battre pour la PAC»

Autre sujet d'inquiétude, celui de la Politique agricole commune. En raison du Brexit, Anne Sander a annoncé un manque à gagner de trois milliard d'euros dans



l'enveloppe allouée à la PAC. Les inquiétudes se portent également sur une renationalisation de la PAC qui fragiliserait les États membres selon la députée. À la veille des négociations européennes sur les orientations budgétaire, elle a promis de tout faire pour que l'agriculture restent une priorité européenne.

«Réduire la fracture numérique»

En écho au manque d'attractivité, s'ajoute la mauvaise couverture numérique qui n'incitent pas la jeune génération à s'installer dans la Nièvre. Une question qui peut sembler loin des préoccupations des dirigeants européens qui discutent en ce moment sur le déploiement de la 5G. Or, la fibre n'est annoncée dans notre département qu'à l'horizon 2020. Pourtant, Anne Sander annonce le vote du projet Wifi4EU. Un projet qui va permettre aux communes d'installer des bornes de wifi gratuit. Une enveloppe de 15 000 euros sera accordée aux municipalités qui en font la demande. Une manière pour Anne Sander de montrer que l'Europe est aux côtés du monde rural.

THÉOPHILE MERCIER

Télédéclaration Pac 2018

La Chambre d'Agriculture vous accompagne

Le 1er avril marque le début de la période de télé-déclaration Pac Surfaces. Des solutions d'accompagnement existent au sein de la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

Comment aborder au mieux la déclaration PAC ?
C'est tout l'enjeux du programme d'accompagnement mis en place au sein de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre. Pour vous aider la Chambre d'Agriculture vous propose deux offres de service :
- Soit un accompagnement individualisé (service Cartopac). Les conseillers de la Chambre d'Agriculture prennent en compte toutes les particularités de votre exploitation (Bio, MAE, forme sociétaire etc…) en y intégrant les nouveautés réglementaires 2018.
- Soit une assistance collective afin de réaliser vous-même votre télé-déclaration. Assistance Telepac ou Assistance Mes Parcelles pour les adhérents Mes Parcelle.
Ces accompagnements, individuels ou collectifs, peuvent se dérouler soit à Nevers, soit dans les bureaux décentralisés de la Chambre d'agriculture : Decize, Cosne ou Corbigny.
Pour Thérèse Romefort, chef de service à la Chambre d'agriculture, ces deux prestations sont la garantie d'un dossier bien monté. Mais elle insiste sur l'importance de s'inscrire au plus tôt. L'an dernier, la Chambre a accompagné environ 500 exploitants. Actuellement, seulement 400 d'entre eux se sont inscrits. Pour une organisation optimale, si vous souhaitez un accompagnement, il est temps de prendre contact avec la Chambre d'agriculture.

Un service plébiscité par ses utilisateurs.

Sébastien Van de Caasteele est éleveurs de bovins à Ternant. Il utilise depuis 2009 la prestation de formation Telepac dispensée par la Chambre d'agriculture. «*Ce service évite les prises de tête*» confie-t-il. Il permet également selon lui, d'avoir un meilleur suivi de l'historique de l'activité, sans avoir à s'encombrer du dossier papier. À terme, il envisage de télé-déclarer sa PAC seul depuis son domicile. Mais pour l'heure, il préfère encore garder un lien direct avec l'instance consulaire.

THÉOPHILE MERCIER

Pour rappel, période de déclaration PAC Surfaces : 1er avril au 15 mai 2018 .
Pour plus de renseignement : Magali Fourier : 03 86 93 40 60 (magali.fourier@nièvre.chambagri.fr) ou Virginie JACOB au 03 86 93 40 23 (virginie.jacob@nièvre.chambagri.fr)

Berceau des races à viande

L'appel à la vigilance

Future Pac, suite des États généraux de l'Alimentation, export… Les sujets ne manquent pas pour les éleveurs allaitants du grand Massif central qui se sont réunis ce lundi à Clermont-Ferrand. Et sur le terrain, force est de constater que «*certains opérateurs soufflent le froid et le chaud pour mieux duper les éleveurs*», estime Christian Arvis, éleveur en Creuse, secrétaire général de la FDSEA 23. Un sentiment unanimement partagé. «*Le nombre de vaches abattues est stable. La consommation se maintient. Il n'y a rien qui justifie la baisse de 50 cts sur les vaches allaitantes*», témoignait Bruno Dufayet, éleveur dans le Cantal et président de la FNB.

Des labels au rabais ?

Pour le collectif d'éleveurs allaitants, ces rumeurs distillées ici et là dans les cours de ferme participent plus globalement à l'opération de sabordage de certains opérateurs de la montée en gamme et de la répartition de valeur pourtant appelées de ses vœux par le président de la République. Suite aux États généraux de l'Alimentation, la filière



Christian Bajard, nouveau coordonnateur du Berceau des races à viande, appelle les éleveurs à faire preuve de vigilance face à toutes les tentatives de blocage du processus de répartition de la valeur, constatées au sein même de la filière.

bovine française s'est en effet engagée dans un plan de filière allant dans ce sens…et pourtant, «*sur la montée en gamme et le développement des labels, il est inadmissible qu'une seule organisation de défense et de gestion, qu'une seule organisation de producteurs, se précipite, comme c'est malheureusement le cas aujourd'hui, pour répondre aux demandes de la distribution qui veut acheter des produits labels au rabais, sans prendre en compte les coûts de production des éleveurs*», insiste Christian Bajard, éleveur à Saint-Symphorien-des-Bois en Saône-et-Loire, et nouveau coordonnateur du berceau. Il succède dans cette responsabilité à Pascal Lerousseau qui occupait cette responsabilité depuis 2016, et souhaitait céder sa place.

Export : saisir des opportunités

Sur l'export aussi, les responsables professionnels ont l'intime conviction que certains acteurs de la filière rament à contre-courant ou plutôt à sens unique. «*La demande des pays tiers en viande est croissante. Pourtant, trop peu d'opérateurs français s'engagent dans une réelle stratégie économique pour saisir ces marchés*», dénonçait Bruno Dufayet. Et d'estimer «*qu'il est plus facile de laisser s'engorger le marché intérieur français pour maintenir des prix bas en ferme*».

D'APRÈS SOPHIE CHATENET







Nécrologie

Disparition de Victor Trinel

Ancien directeur de la FDSEA de l'Yonne, Victor Trinel s'est éteint le 19 mars dernier, dans sa 90e année.

C'est une figure du monde agricole qui vient de disparaitre à l'âge de 90 ans. Originaire du Pas de Calais, Victor Trinel est arrivé dans l'Yonne avec son épouse en 1953. Exploitant agricole dans un premier temps dans le nord du département, c'est au détour d'une reconversion professionnelle qu'il devint animateur à la FDSEA, à compter de 1961, pour en devenir rapidement le directeur. Fonction qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1988. En parallèle à son activité professionnelle, il s'investit sa vie durant dans le monde associatif et l'activité de sa commune d'adoption, Monéteau : élu conseiller municipal de 1965 à 1977, président de l'Union Sportive et Culturelle jusqu'en 1991 et bénévole au sein de nombreuses associations à vocation caritative. Père de sept enfants, il était aussi le grand-père de 16 petits-enfants et de 2 arrière-petits-enfants. Le journal Terres de Bourgogne se joint au monde agricole, pour présenter à sa famille ses plus sincères condoléances.

D. Bernerd

«Merci Victor!»

André Thomas, ancien président de la FDSEA de l'Yonne et Pierre Beaumier, salarié retraité de la Chambre d'agriculture, ont bien connu Victor Trinel et ont souhaité partager leurs souvenirs.

André Thomas : Victor Trinel nous a quitté

«Bien connu du monde agricole de l'Yonne de par son installation comme agriculteur à Cornant puis après une reconversion comme animateur au CDJA pour continuer à partir de 1962 à la FDSEA animateur et directeur jusqu'en 1988.

Natif du Pas de Calais d'une famille d'agriculteurs il décide après son certificat d'études à 12 ans de rester à la ferme avec ses parents. Très tôt il s'engage dans le mouvement de la Jac. Au travers de différentes activités, session, stage, il acquiert une solide formation, technique, économique, sociale et humaniste. Sa vie entière sera animée de cette volonté de participer à la promotion des hommes et des femmes et particulièrement ceux du monde agricole lequel bouillonnait de toutes parts. C'était une révolution silencieuse, mais tout de même une révolution dans la façon de concevoir et de pratiquer le métier d'agriculteur. Victor a été aux côtés de ses nombreux militants pour les aider, les éclairer dans leurs choix, et mettre en place les outils permettant un véritable épanouissement aux femmes et aux hommes de cette profession. Avec toujours le souci d'être compétent et donc de poursuivre sa formation permanente incitant et proposant également des moyens de formation aux agriculteurs. Sa grosse capacité de travail ses qualités rédactionnelles ont fait de lui un homme efficace et apprécié des différents responsables qu'il a côtoyé. Salariés des organisations agricoles il concevait sa fonction non pas comme exécutant mais aussi comme militant partageant la plupart du temps le même idéal que ses différents employeurs. À la retraite il a mis ses compétences au service de la vie associative et caritative. À son épouse ,à ses enfants, à sa famille la profession agricole de l'Yonne présente ses plus sincères condoléances».

Pierre Beaumier

«Une vie professionnelle engagée pour la cause des agriculteurs»

«Après la dernière guerre, Victor Trinel vient dans l'Yonne avec son épouse pour s'installer dans une ferme du Sénonais, à Sergine. Les conditions sont difficiles et comble de malchance, Victor est victime d'un grave accident. C'est à partir de là qu'il commence sa carrière de salarié dans le syndicalisme agricole. Il débute dans un CDJA en cours de constitution, comme animateur. Très vite il passe à la FDSEA au sein de laquelle il devient directeur. Il y fera la quasi totalité de sa vie professionnelle.

Avec les lois d'orientation agricole de 1960-1962, dites lois Pisani, le syndicalisme est en pleine effervescence. Victor y met toute son énergie, militant parmi les militants, avec les agriculteurs, défendant l'avenir de l'exploitation familiale. L'époque des grandes heures du syndicalisme qui met en place le paysage de l'agriculture d'aujourd'hui. Victor est en première ligne avec les professionnels agricoles pour concrétiser la coopération, le mutualisme sous toutes ses formes, instituer la Safer, le Centre d'Économie Rurale et de Gestion des exploitations. Son souci permanent, c'est la défense de l'exploitation familiale et en particulier celles les plus vulnérables. Il met toutes ses compétences au service de la cause. Alternativement il sera arbitre, conciliateur, et surtout rédacteur talentueux lorsqu'il s'agit de produire un document résumant et synthétisant les décisions des différents groupes auxquels il participe.

C'est un autodidacte qui fut brillant en de nombreuses occasions, montrant des capacités hors du commun à démêler les affaires. Sa principale école fut celle du terrain, nourrie de son passage par la Jac (Jeunesse Agricole Catholique) et par une lecture attentive des encycliques papales, particulièrement celles ayant trait à la doctrine sociale de l'Église. Son action et sa parole étaient toujours empreintes du respect des personnes et de vérité. Un homme de la terre nous à quitté, un homme habité par la droiture et la justice. Merci Victor !»

Propos recueillis par Dominique Bernerd



JA 89

Maxime Boucher élu Président des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne

Une nouvelle équipe vient d'être élue à JA 89, pour un mandat de 2 ans, avec à sa tête Maxime Boucher, exploitant céréalier de 23 ans, installé dans le nord-ouest du département.

Le Conseil d'administration des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne s'est réuni le 15 mars dernier pour élire son nouveau bureau. C'est Maxime Boucher, qui a été élu Président pour la prochaine mandature, succédant ainsi à Mathilde Lemaitre. Installé en septembre 2013 sur une exploitation céréalière de 124 ha à Fouchères, dans le Nord-Ouest de l'Yonne, il travaille également sur la ferme familiale, à Montacher-Villegardin. Avant de s'installer, Maxime a obtenu son Bac STAV au lycée de Saint-Pouange dans l'Aube, puis son BTS APV en 2014, au lycée La Brosse de Venoy. Adhérent des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne depuis 2015, il en devient membre du Conseil d'Administration un an plus tard, avec en charge, les dossiers Grandes cultures, environnement et relation avec la FDSEA de l'Yonne.


Maxime Boucher, nouveau président de JA 89.

La nouvelle équipe de la mandature 2018/2020

Maxime Boucher : Président,
Guillaume Goux : Secrétaire Général,
Loïc Sautreau : Secrétaire Général Adjoint,
Mathilde Lemaitre : Trésorière,
Jean-Baptiste Godefroy et Jean-Baptiste Tribut : Responsables installation,
Charlotte Renard : Responsable communication,
Guilain Desnoyers : Responsable filières,
Bertrand Masson et Julien Caillard : Candidats à JA BFC
Ainsi que l'ensemble du Conseil d'Administration élu à l'Assemblée Générale du 1er mars dernier.


Les membres du bureau de la nouvelle mandature avec, de gauche à droite : Mathilde Lemaitre, Charlotte Renard, Maxime Boucher, Jean-Baptiste Godefroy, Guillaume Goux, Loic Sautreau, Guilain Desnoyers, Jean-baptiste Tribut, Bertrand Masson et Julien Caillard.

Cecna

Innovation et diversification pour valoriser des expertises

Innover, se diversifier, développer et valoriser de nouvelles technologies seule ou en partenariats, trouver de nouveaux marchés, optimiser l'efficacité des déplacements et maîtriser ses charges : autant d'axes stratégiques développés par la Cecna pour compenser la baisse des activités dans l'élevage bovin et valoriser des savoir-faire tout en créant de nouvelles ressources.


Jean Doudeau, vice-président et Olivier Darasse, directeur de la Cecna.

Présidée par Jean Doudeau, vice-président de la Cecna, (le président Pascal Beets, présent à cette assemblée, avait délégué sa responsabilité lors de l'exercice écoulé), l'assemblée générale de la Cecna qui s'est tenue jeudi 15 mars à Troyes, a été l'occasion de mettre l'accent sur les efforts déployés par la coopérative pour faire front aux impacts des aléas de prix et climatiques qui ont marqué l'élevage bovin. Les nombreux indicateurs sur l'exercice passé présentés par Olivier Darasse, directeur de la coopérative, révèlent des chutes d'activités (voir notre encadré).
En effet, cet exercice, clos le 30 septembre 2017, se traduit par une forte baisse du nombre des utilisateurs de l'insémination bovine (-9,8%) et des inséminations totales réalisées (-11%). Elle s'inscrit dans un mouvement général sur toutes les régions. La zone d'activité de la Cecna a été frappée durant cet exercice par des aléas climatiques pénalisant la qualité des fourrages et impactant la reproduction plus particulièrement dans l'élevage allaitant. Cette situation expliquerait en bonne partie l'augmentation de 4,4% de l'activité synchronisation, qui est déjà une spécificité de la Cecna par rapport aux autres coopératives d'insémination. Fort heureusement, la campagne de reproduction en bovin allaitant 2018 se redresse nettement.

Une baisse globale des IA bovines de 31% en 10 ans

Globalement, Olivier Darasse rappelle : *«en l'espace de 10 ans nous avons perdu 31 000 inséminations, représentant une chute de 31%, soit une moyenne de 3% par an»*. Cependant, les autres espèces connaissent des évolutions positives : +13,7% en doses porcines et près de + 50% en deux ans, grâce à l'accord passé avec Gènes Diffusion et aux investissements réalisés dans la mise aux normes et l'agrandissement de la verraterie (3 salles, 63 places de 6m² par animal, 7 schémas de sélection) ; +17% en élevage caprin et +5,2% en ovin, en raison d'une réorganisation du service avec la spécialisation d'une inséminatrice pour ses espèces ; +13,1% en activité équine, qui confirme l'expertise acquise en 7 ans et la fidélité de la clientèle. Quant aux autres faits marquants de l'exercice écoulé, Olivier Darasse souligne que la digitalisation fait son chemin : amélioration de la commande de doses en ligne, numérisation des documents (avec Alysé), de la facturation et d'autres documents techniques. 2017 a été aussi marquée par l'arrivée d'un nouveau vétérinaire, Aurélie Jugand, et le renouvellement du PSE (Plan Sanitaire de l'Elevage) de la Cecna.

Des innovations s'appuyant sur des expertises

Pour 2018, les projets visent tous à maîtriser les charges et surtout à trouver de nouvelles ressources suite à ce nouvel exercice déficitaire. Si les prix des déplacements et des mises en place ont été augmentés pour gagner sur le 1er objectif, le second axe connaît déjà de belles avancées. Ainsi la Cecna a repris le haras des Bréviaires dans les Yvelines, qui jouit d'une très bonne notoriété en Ile de France et dont l'activité est supérieure à celle de la Cecna avec plus de 200 juments mises à la reproduction. Pour Olivier Darras, ce développement permet de consolider l'expertise de la Cecna en insémination équine, de disposer d'une position stratégique sur un bassin de clientèle très important et donc d'ouvrir d'autres possibilités de diversification et de filiales, cela au bénéfice de la structure qui est touchée par l'activité socle bovine malmenée. Seconde innovation: le lancement par la filiale elexinn, qui permet de lever des fonds, d'XtremET, 1er pistolet de transfert embryonnaire simplifié sur vaches comme sur génisses. Après XtremiA, permettant de déposer la semence au plus près de l'endroit de fécondation, XtremET, grâce à un embout encore plus affiné et plus rigide, améliore les résultats de l'intervention de transfert tout en la rendant accessible à tout inséminateur formé à la dépose XtremiA et en supprimant l'épidurale. Elle ouvre aussi de belles voies au développement de la pratique des réimplantations qui sont très demandées à l'international.

Canistraw : un développement sur le marché du chien

Autre structure à évoluer en 2018: l'Ucacig, créée par les coopératives de Migennes il y a 30 ans pour développer des logiciels, qui fusionnera avec Cmre, structure déjà partenaire depuis 25 ans, pour disposer d'un établissement d'une taille adaptée et développer de nouveaux services informatiques, y compris hors agriculture sur la région parisienne toute proche, permettant ainsi de conserver l'antenne de Migennes. S'ajoute à ces innovations la refondation nécessaire du partenariat avec Gènes Diffusion dans le cadre de l'application du nouveau règlement européen, ce qui se traduira par un regroupement de l'ensemble des structures (génétique, contrôles de performances) dans une SA simplifiant l'organisation, permettant d'ouvrir le capital à d'autres partenaires mais en modifiant la gouvernance. Une autre innovation est porteuse de beaux espoirs, il s'agit de canistraw : le développement de la technique de congélation stockage et suivi de semences aux races canines. Celle-ci consiste à valoriser le savoir-faire et les équipements de la Cecna (camion laboratoire mobile pouvant se déplacer chez les vétérinaires particuliers et sur les concours) au travers de sa filiale Planet Elevage. Sachant que le marché du chien est particulièrement porteur, avec 20% des ménages possédant au moins un chien et une forte densité en Ile de France. Autant d'initiatives, dont Jean Doudeau, au nom du conseil d'administration, rappelle qu'elles jouent sur des complémentarités avec les activités liées à l'élevage bovin, qui nécessitent l'exploration de nouveaux marchés pour participer à leur maintien : *«plus que jamais la Cecna, avec ses innovations et son effort de 400 000 euros d'accompagnement de la trésorerie des éleveurs reconduit encore pour un an, traduit sa volonté d'être à côté des éleveurs pour améliorer les performances génétiques de leurs troupeaux afin de leurs permettre de tenir dans un contexte économique difficile»*.

FRANÇOIS NOËL

Les chiffres clés de l'exercice (1/10/2016 au 30/09/2017)

Nombre d'utilisateurs : 1062 éleveurs, en baisse de 9,8% ; 190 dans l'Aube, 273 dans le Cher et le Loiret, 172 dans la Nièvre, 17 en Seine-et-Marne et 410 dans l'Yonne.
Nombre d'inséminations totales bovines : 43 237 IA bovines laitières (-10,6%) et 24 145 IA bovines allaitantes (-11%). Deux races sont très dominantes : les IA Prim'Holstein représentent 48% du total et les IA charolaises 32%.
Synchronisation des chaleurs : 11 200, en hausse de 4,4%, dont 6 264 en lait et 4 153 en allaitant.
Constats de gestation : 73 748, en baisse de 6,8%, dont 39 325 en suivi reproduction et 34 423 en échographies.
Suivi de reproduction : 212 éleveurs, dont 139 laitiers (154 en 2015/2016) et 73 allaitants (79 en 2015-2016)
CA approvisionnement (HT) : 306,3 K€ en nutritionnel, 22,3 K€ en mat. 1ères et 180,4 K€ en minéraux, en baisse de 5%.
Activité équine : 172 inséminations (+13,1%), 172 juments en suivis gynéco. (+13,1%), 1 831 doses d'étalons (+51%)
Activité porcine : 92757 doses vendues (+13,7%), 12513 constats de gestation (-0,7%)
Activité ovine : 1350 inséminations réalisées (+5,2%)
Activité caprine : 1 549 inséminations (+17%)
CA : 5,5 M€ (5,8M€ en 2015/2016)
Résultat d'exploitation : - 361,6 K€ (-281,6 K€ en 2015/2016)
Bilan : 11,1 M€ de capitaux propres, 8,2M€ d'immobilisations, 3M€ de fonds de roulement encadré

▸ Agenda

Accompagnement à la Télédéclaration Pac avec la DDT 89

Afin de présenter les évolutions règlementaires 2018 et celles du logiciel TélePAC, 5 demi-journées d'information à destination des agriculteurs sont organisées dans tout le département aux dates suivantes.
Vendredi 6 avril à Auxerre : Salle Cloutier à la DDT, 3 rue Monge à 9h 15
Mardi 17 avril à Avallon : salle du Marché Couvert, rue Georges Schiever à 14 h
Mercredi 18 avril, à Saint-Clément: salle des fêtes, Place de l'Eglise à 9h15
Jeudi 18 avril, à Ancy-le-Franc : salle polyvalente, Grande Rue, à 9 h15
Vendredi 20 avril, à Toucy : Salle polyvalent, rue Paul Defrance à 14 h

30/03 Marché à la ferme à Villiers sur Tholon

Premier marché à la ferme de la saison, vendredi 30 mars, de 16 h à 20 h, à l'EARL La Maiterie, chez la Famille Boname, à Villiers-sur-Tholon. De nombreux producteurs présents

30 et 31/03 Salon de l'apprentissage et de l'alternance

Salon de l'apprentissage et de l'alternance, vendredi 30 et samedi 31 mars, de 9 h 30 à 17 h, à Auxerrexpo. Une quarantaine d'exposants présents, pour tout savoir sur l'apprentissage, la formation par alternance et les contrats de professionnalisation, du CAP au diplôme d'ingénieur. Espace recrutement, où des entreprises présenteront leurs offres et proposeront des entretiens d'embauche.

Printemps à la ferme

Fêtez dignement l'arrivée des beaux jours dans le cadre du Printemps Bienvenue à la ferme et de ses journées Portes Ouvertes. Les 31 mars et 1er avril, à l'EARL Hivert et l'EARL de la Côte au Duc, 10 rue Neuve à Angely : découverte de l'élevage, vente de produits de la ferme, marché de producteurs.

Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Dans le cadre du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, les Archives Départementales de l'Yonne réalisent un travail de valorisation des lieux de mémoire et de souvenir icaunais. Afin de compléter les documents qu'elles conservent, elles lancent un appel à tous les détenteurs de clichés photographiques et/ou de cartes postales illustrant les manifestations populaires s'étant déroulées dans l'Yonne : inaugurations et commémorations devant les monuments aux morts, poses de plaques du souvenir, etc : Tel 03 86 94 86 00 - archives@yonne.fr



PAC
Accompagnements Télédéclaration 2018

La télédéclaration PAC 2018 sera ouverte le 1er avril et s'achèvera le 15 mai 2018.
Les exploitants agricoles pourront télédéclarer leur dossier PAC 2018 sur le site internet TélePAC www.telepac.agriculture.gouv.fr jusqu'au mardi 15 mai minuit dernier délai.

Cinq réunions d'informations :
Vendredi 6 avril à Auxerre - DDT - salle Cloutier - 3 rue Monge à 9h15 (accueil dès 9h00)
Mardi 17 avril à Avallon - salle du Marché Couvert – Rue Georges Schiever à 14h00 (accueil dès 13h45)
Mercredi 18 avril à Saint Clément - salle des Fêtes – Place de l'Église à 9h15 (accueil dès 9h00)
Jeudi 19 avril à Ancy-le-Franc - salle polyvalente – Grande Rue à 9h15 (accueil dès 9h00)
Vendredi 20 avril à Toucy - salle Polyvalente – Rue Paul Defrance à 14h00 (accueil dès 13h45).

Deux numéros d'assistance :
Durant la période PAC, du 1er avril au 15 mai 2018, la DDT de l'Yonne met également en place un numéro de téléphone « Spécial TélePAC » : 03 86 48 42 48
Un serveur vocal dirigera les interlocuteurs vers la personne habilitée à répondre aux questions des exploitants agricoles.
Un numéro vert national d'assistance téléphonique est également à disposition des agriculteurs pendant toute la période de télédéclaration : 0800 221 371

DDT 89
Service de l'Economie Agricole

▸ Agenda

Exposition «*La nature monte le son*»
Le Museum d'Histoire Naturelle, 5 bvd Vauban à Auxerre, vous emmène au cœur des paysages sonores, avec son exposition «*La nature monte le son*», complétée par l'exposition photographique «*Bestiaire sonore*», portant sur certaines espèces d'animaux sauvages de France et de Bourgogne. Parmi elles, certaines facilement observables et audibles, alors que d'autres sont moins connues et plus discrètes. Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 13h30 à 17h30 ; mercredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; dimanche, de 14h à 17h30. Fermé les samedis et jours fériés. Entrée libre



FDSEA 89

Assemblée générale de la section bovine

Cette année, la section bovine a choisi Septfonds en Puisaye, pour tenir son assemblée générale sur le terrain. Une formule initiée par la section il y a trois ans et qui allie réunion syndicale et visite d'exploitation.


Une douzaine d'éleveurs présents pour cette assemblée générale, qui s'est tenue le 23 mars dernier à Septfonds.

La matinée était consacrée au retour sur l'année écoulée et les nombreuses actions portées par la section. En 2017, trois dossiers ont été prioritaires : la démarche Eleveur & Engagé, la communication sur le métier et le travail sur les Zones Défavorisées Simples.
Concernant la démarche Eleveur & Engagé, trois magasins sont à ce jour partenaires dans l'Yonne et un autre magasin est en passe de l'être. Pourtant, la section a multiplié les rencontres et fait un envoi de dossiers à tous les points de vente disposant d'un rayon boucherie. L'absence dans l'Yonne de grandes enseignes qui s'engagent dans la démarche pèse sur le développement. La section se heurte à la présence du groupe Scheiver qui ne veut toujours pas s'engager. Pourtant, au niveau national les volumes de carcasses vendues augmentent et il s'agit là d'un vrai retour de valeur pour les éleveurs. Cette démarche, initiée et portée par le syndicalisme est jusqu'à présent la seule qui permette à tous les éleveurs de profiter d'un retour de prix. Comme le rappellent les éleveurs présents : *«quand tu as un retour sur une bête, ça paie la cotisation à la fédé»*. La section va donc continuer son action en 2018 en espérant faire entrer dans la démarche de nouveaux points de vente.

Communication sur le métier
En 2017 la section avait organisé son action lors de l'opération Made in Viande en organisant une marche gourmande dans l'Avallonais. Plusieurs classes scolaires avaient également été reçues sur des exploitations allaitantes. Cette année encore la section va se mobiliser pour la marche gourmande en espérant augmenter le nombre de participants (150 marcheurs en 2017). La section compte également continuer à recevoir des groupes de scolaires sur des exploitations. En octobre, la section avait également organisé une formation pour que les éleveurs apprennent à défendre leurs pratiques face à une caméra. D'autres formations de ce type sont envisagées pour fin 2018.

Zones défavorisées simples
L'action de la section a principalement porté sur le maintien de la zone qui excluait dans un premier temps la Puisaye et le vézelien. Grace à la mobilisation des représentants syndicaux, ces deux parties du département avaient pu être rattrapées. Le montant moyen de la prime d'indemnité compensatoire d'handicap naturel (ICHN), à laquelle peuvent prétendre les exploitations en ZDS, représente une moyenne de 6 000 € par exploitation dans notre département. Il y avait donc là un vrai combat à mener pour défendre le revenu des éleveurs, et la FDSEA de l'Yonne a fait le travail. À ce jour, l'incertitude reste sur les 5 communes qui n'avaient pas été remise dans le zonage : la ferté Loupière, Sommecaise, Les Ormes, Lindry et Pierreperthuis.


La journée s'est poursuivie par la visite de l'EARL des Bodeaux, qui a diversifié son activité par un atelier d'engraissement de veaux de lait.

La section reste mobilisée pour la défense de ce dossier car seul le syndicalisme peut porter cette défense ! Il y a donc encore fort à faire au niveau syndical pour les éleveurs de notre département mais la section se mobilise et ne ménage pas ces efforts.
La douzaine d'adhérents de la section présents à cette assemblée générale ont partagé un repas convivial avant de continuer la journée avec la visite d'une exploitation agricole de Septfonds : l'EARL des Bodeaux. Cette exploitation en polyculture élevage a diversifié son activité avec un atelier d'engraissement de veaux de lait. Avec aujourd'hui 385 places grâce à la transformation d'un poulailler contraignant, cette activité leur permet de compléter leur activité céréalière. 25 mères charolaises sont également présentes sur l'exploitation pour valoriser les prairies. L'activité veaux de lait se fait en intégration avec Jura-veaux et assure un revenu régulier au couple d'exploitants. Si plusieurs ateliers de veaux d'engraissement sont présents dans notre département, cette activité est mal connue et a beaucoup intéressé les éleveurs présents, leur permettant de découvrir une autre facette de la production de viande bovine. En effet, la présence de cet atelier requiert une surveillance quotidienne accrue et une vraie technicité notamment pour la surveillance sanitaire des veaux qui arrivent d'un grand nombre d'exploitations. La journée, placée sous le signe de la convivialité a été une réussite et conforte le choix d'assemblée générale *«sur le terrain»* qu'a fait la section. Les adhérents regrettent juste de ne pas être plus nombreux à se déplacer pour ces journées enrichissantes et plaisantes.

Marianne Ranque
Animatrice section élevage FDSEA 89

Jardins de la croisière

Un redressement spectaculaire

Après l'année difficile vécue en 2017 suite à la perte de deux subventions européennes, les Jardins de la croisière ont repris la barre, affichant des résultats économiques sans précédent.



L'assemblée générale des Jardins de la croisière s'est tenue le 13 mars dernier, à la MFR de Gron

Au même titre que l'incendie de 2001, nul doute que l'année 2017 restera gravée dans l'histoire des Jardins de la croisière. La perte de deux subventions européennes fragilisant gravement l'équilibre économique de l'association, comme l'a rappelé son président, Michel Jouan, en préambule de l'assemblée générale du 13 mars dernier à la MFR de Gron : *«la situation était très tendue, au point d'envisager de mettre la clé sous la porte»*. Un fort coup de tempête que la structure d'insertion a su surmonter, grâce au soutien sans faille de ses partenaires et amis, ainsi qu'à des résultats économiques inégalés : +21% pour la production légumière, avec près de 118 K€ et +27% pour l'activité entretien d'espace rural, passée de 123 K€ il y a deux ans, à 169 K€ en 2017. Avec au final et pour la première fois, une ligne produits qui franchit la barre des 1 000 K€ et un bénéfice comptable de plus de 38 K€ (contre une perte de - 23 K€ en 2016). L'élan de solidarité manifesté par les différents partenaires de l'association, permettant dans le même temps, de collecter la somme de 94 255 €, couvrant ainsi la totalité de la subvention perdue de 2014.

Une production légumière écoulée localement

Activité historique des Jardins, la production légumière aura bénéficié l'an passé d'une météo relativement clémente pour le maraîchage, reconnait son directeur, Erik Polrot : *«nous avons un peu souffert du gel en avril, mais pas eu de difficultés avec les pluies trop abondantes de l'automne, les pluies régulières étant plutôt favorables à la production légumière»*. Equipée aujourd'hui de 11 tunnels de production, l'association cultive depuis 23 ans des légumes biologiques sur une surface de 3 ha, dont 2,2 ha de production plein champ. L'arrivée dans l'équipe de Pierre Schmitt, ingénieur horticole a permis le développement de nouvelles techniques, comme la culture sur compost ou le système de *«double culture»* au sein d'une même parcelle, permettant ainsi l'étalement de la production dans le temps et l'espace. Toute la production est écoulée localement au travers de différents circuits de distribution, au premier rang desquels celui des magasins et cuisines collectives (35%). Le partenariat avec la coopérative Germinal, s'est vu renforcé cette année, avec la mise en place d'un contrat trisannuel garantissant d'un commun accord, prix et volumes. Si la part des marchés et foires ne représente plus que 25% de l'activité, 2017 aura vu l'essor du Drive fermier du sénonais. Un mode de distribution innovant, auquel les Jardins de la croisière participent depuis sa création et qui a permis de trouver une nouvelle forme de clientèle.

Journée Portes Ouvertes le 12 mai

Démarrée en 2008, l'activité entretien d'espace rural a connu depuis une progression constante et affiche un chiffre d'affaires en hausse de + 27%, à plus de 169 K€. Des résultats spectaculaires, avec en projet la création d'une 3e équipe pour répondre à la demande. Au total, 284 interventions ont été menées l'an passé, sur l'ensemble du nord de l'Yonne. Des chantiers réalisés auprès de communes, de particuliers, d'associations ou d'entreprises, mais également pour la SNCF, qui a confié aux Jardins de la croisière l'entretien de ses 5 gares périphériques du secteur. Débarras, entretien de rus et de rivières, nettoyage d'espaces publics… Autant d'exemples de chantiers et d'opportunités, souligne Erik Polrot : *«l'évolution de la société fait que l'on utilise moins de phytos, pour l'entretien des communes notamment et il y a un espace à combler que les paysagistes ne prennent pas forcément car ce sont des chantiers nécessitant beaucoup de main d'œuvre. Nous sommes complémentaires de leur activité et disposons là d'un petit créneau nous permettant de développer petit à petit notre activité»*. Objectif pour 2019 : franchir la barre des 200K€ de chiffre d'affaires, grâce notamment à la création d'une nouvelle équipe.

Mais la finalité de l'association reste bien sûr, l'insertion par la remise au travail et l'accompagnement socio-professionnel de personnes en précarité, rappelle son directeur : *«le cœur de notre métier, ce n'est pas l'économie, mais l'insertion par l'activité économique. L'économie, c'est notre soutien et ce qui permet de remettre la personne dans le réel»*. Là encore, de bons résultats pour 2017, avec un taux de sortie dynamique (débouchant sur un CDD, un CDI ou une formation), atteignant 63%. Un chiffre prenant toute sa valeur dans le fait que la majorité du public accueilli est non qualifiée, avec des freins importants à l'emploi, notamment en terme de mobilité : *«31 personnes sur les 66 de l'an passé, se déplacent à pied, limitant d'autant leurs recherches et leurs démarches»*.

Une date à retenir : les Portes ouvertes du samedi 12 mai. L'occasion de visiter le nouveau bâtiment annexe, dont la construction est en train de s'achever et de faire la connaissance des *«p'tites poules de la Croisière»*, acquises grâce au succès du financement participatif mis en place l'hiver dernier. Avec à la clé, 5 655 € collectés, permettant l'achat de 60 poules, d'un poulailler mobile et de tout le matériel technique.

DOMINIQUE BERNERD

► Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Le semis direct sous couvert permanent
1 jour de formation avec Hubert Charpentier le 11 avril. Contact : Louis Gabaud, 03 86 94 21 91

Réaliser ma télédéclaration Pac en toute sécurité
Plusieurs sessions d'une journée sont proposées du 12 avril au 15 mai à Venoy, Avallon ou Gron. Contact : Sandra Martinet, 03 86 94 28 42

Initiation à la méthode Obsalim
Le 24 avril et le 4 mai dans l'Yonne. Contact : Marthaimée Laurier, 03 86 92 36 39

Bien régler et mieux utiliser mon pulvérisateur pneumatique en viticulture
Formation d'1,5 jour découpé en 3 demi-journées : le 26 avril matin puis en mai et juillet. Contact : Richard Wylleman, 03 86 94 22 24

Réussir la maçonnerie de base sur mon exploitation et savoir utiliser le laser
Formation de 2 jours en mai. Contact : Isabelle Cadoux, 06 73 67 08 66

Itinéraire technique des légumes de plein champ
Le 17 mai à Auxerre et le 31 mai à St Julien (21) pour visite exploitation et Bretenniere pour l'après midi. Contact : Déborah Colard, 03 86 94 22 19



Gaec de la vieille tuilerie, à Oiselay et Gratechaux (70)

Des coûts de production mieux connus !

Une bonne connaissance des coûts de production permet d'identifier les leviers d'amélioration du revenu et d'explorer des pistes techniques correspondantes.

Germain Bilat, producteur de lait standard en Gaec avec son père et son oncle en Haute-Saône, sur la commune d'Oiselay-et-Gratechaux, a bénéficié d'un audit d'exploitation, dans le cadre des mesures d'urgence adoptées par la Région Bourgogne-Franche-Comté face à la crise des prix agricoles.

C'est sur cette exploitation que Marie-Guite Dufay, la présidente de région, s'est rendue afin de promouvoir le plan régional pour le développement agricole. *«À ce jour, 350 demandes d'audits ont été reçues à la Région, soit plus de la moitié du programme de cette action régionale programmée sur trois ans»*. L'intervention de la Région réside dans la prise en charge de 70% des audits (jusqu'à un plafond de 1 500 €). *«Tout agriculteur peut bénéficier du dispositif, qui lui permet de recourir à des experts pour établir un diagnostic des performances et économiques de son exploitation : cela n'est pas réservé aux exploitations en très grande difficulté !»* a souligné la présidente.

Un diagnostic ouvert à nous

Au Gaec de la vieille tuilerie, c'est la Chambre d'agriculture de Haute-Saône qui a apporté son expertise, faisant ressortir des coûts de production bien supérieurs à ceux qu'imaginait l'exploitant. En cause, une disponibilité du foncier structurellement insuffisante, qui précarise l'autonomie fourragère. *«Quand je me suis installé, il y avait un an et demi d'avance de stock de fourrages… Après deux années climatiques difficiles, il ne reste plus rien !»*, témoigne Germain Bilat. Les contraintes pédo-climatiques impactent à la fois la productivité fourragère et les coûts de bâtiment. *«Nous sommes dans un secteur séchant, très vallonné, sur des marnes. Ces sols sont plutôt un atout pour la qualité du foin : dans une année où la pluie est là au bon moment, tous les dix jours, c'est du bonheur. Mais en cas de sécheresse, c'est la catastrophe…Nous avons dû repasser à l'ensilage maïs, avec les coûts de concentrés en face. Et si nous voulons agrandir le bâtiment, les coûts de terrassement sont très importants»*.

Suite à l'audit, Germain Bilat a exploré la piste de la culture de méteils, ces mélanges de céréales-protéagineux qui permettent de produire un concentré de production riche en protéines, et d'abaisser ainsi la facture d'aliments. Le lait, vendu à la fromagerie Milleret, est relativement bien valorisé, grâce à sa bonne qualité, mais le revenu de l'atelier laitier ne permet pas de faire complètement face aux charges de structure, et notamment au remboursement des annuités du jeune agriculteur. *«Pourquoi ne passez-vous pas au bio ?»*, s'interroge Marie-Guite Dufay ? *«On y pense, effectivement, c'est une question depuis mon installation…mais la fin des aides au maintien ne nous encourage pas à faire le pas !»*, rétorque Germain Bilat. D'autant que le cahier des charges de l'agriculture biologique, qui interdit le recours aux engrais de synthèse, ne va pas dans le sens d'une amélioration de la productivité prairiale…

Aléas climatiques et économiques

L'élevage de génisses destinées à l'exportation, ainsi que de bœufs, le passage de la culture de l'orge fourragère à celle de maïs-épi sont aussi mis en œuvre au Gaec de la vieille Tuilerie pour compenser les difficultés de l'atelier laitier. *«Pour améliorer l'autonomie fourragère, n'avez-vous pas envisagé de réduire le cheptel ?»*, interroge Sophie Fonquernie, vice-présidente du conseil régional, en charge de l'agriculture. *«A trois associés, nous sommes déjà limite sur le revenu… on ne fait déjà pas notre quota historique !»*, répond Germain Bilat.


La visite de l'exploitation de Germain Bilat a été l'occasion de pointer les difficultés structurelles de la polyculture-élevage régionale, hors des zones AOC.

En arrière-plan des difficultés structurelles de l'élevage se profilent des questions plus larges, géopolitiques. *«Si Milleret ne peut pas nous payer plus notre lait, c'est aussi parce qu'il est en concurrence avec des entreprises comme Lactalis, qui payent moins bien»*, analyse l'éleveur. *«Il y a actuellement au niveau de l'Europe d'énormes stocks de poudre de lait qui pèsent sur les cours»*, explique Sylvain Marmier, vice président du Crédit agricole. *«Ce sont les excédents produits par les éleveurs laitiers irlandais, dont les coûts de production sont très faibles (200 €/t), car leurs charges de structure sont très basses (production de lait à l'herbe, pas de bâtiments, main-d'œuvre pluri-active). À la fin des quotas, ces éleveurs ont produit plus que les besoins du marché…»*.

Gérald Pichot, président des JA de Haute-Saône, pointe pour sa part l'importance des coûts de reprise, qui grèvent le revenu des agriculteurs récemment installés, compte-tenu de la taille grandissante des exploitations. *«Il faut distinguer la valeur vénale d'une exploitation et sa valeur économique. Un audit de transmission serait nécessaire pour permettre une transmission dans les meilleures conditions»*. Et Frédéric Perrot, président de la FRSEA, de souligner pour sa part la précarité des exploitations laitières dans des bassins de collecte en voie de désertification. *«Un acheteur peut très bien décider de cesser de ramasser le lait, s'il estime que les frais de collecte du lait sont trop élevés, compte-tenu d'une densité laitière trop faible sur un territoire»*. **AC**

Miimosa

Oser le financement participatif

Sandrine et Olivier Dovergne sont passés par la Miimosa pour financer une partie de leur œnogîte et se faire connaître.

Audace, persévérance et fierté. C'est ainsi que Sandrine Dovergne résume son aventure Miimosa. Installés vignerons à Moroges en Saône-et-Loire, à l'issue d'un voyage initiatique sur le thème des accords mets et vin et de la rencontre, Sandrine et son mari Olivier ont choisi la première plateforme de financement participatif dédiée à l'agriculture pour financer leur projet de gîte en Côte Chalonnaise et créer une visite sensorielle et participative du domaine viticole de la Luolle (1). Objectif : doubler leur autofinancement en récoltant 8000€ - ils y sont presque - et surtout, se faire connaître dans la région dans laquelle ils viennent de s'installer.

Des dons avec contreparties

Leur succès, ils le doivent d'abord à leurs proches. Famille, anciens collègues, amis… leurs contributions ont été décisives pour lancer la collecte. *«Il faut concentrer les efforts sur les réseaux personnel (famille, amis…) et professionnel (clients, fournisseurs, distributeurs…) dans un premier temps, confirme Florian Breton président et fondateur de MiiMOSA. Communiquer deux semaines avant le lancement, c'est s'assurer 20% de la collecte dans la première semaine»*.

Cette étape est souvent très compliquée pour les porteurs de projets. *«Chargée de mécénat pour des projets culturels pendant des années, je sais aller chercher de l'argent, témoignage Sandrine. Mais pour un projet aussi personnel, c'est très différent. J'avais des doutes. L'équipe de Miimosa m'a rassurée et aidée à être audacieuse. Pour le premier mail, on se jette à l'eau. C'est la relance dans les 15 jours qui est plus difficile. Il faut être subtil, bien faire de l'autre une partie prenante. Au début, c'est super fragilisant pour l'estime de soi car on demande de l'argent, j'ai donc soigné mes contreparties»*. En effet, explique Florian Breton, *«nous rappelons toujours aux porteurs de projets que ce n'est pas un don, mais une participation. L'agriculteur verse des contreparties en nature»*.


Sandrine et Olivier Dovergne, vignerons à Moroges en Saône-et-Loire.

Donner du sens à son projet

Les néo vignerons ont beaucoup travaillé sur le sens de leur collecte, sur ce qu'ils voulaient partager. *«Il faut être fier de son projet pour rendre le contributeur fier de le soutenir, conseille Sandrine aux agriculteurs et viticulteurs qui hésitent encore à se lancer. Il faut y croire tout le temps, ne rien lâcher !»* Sandrine a beaucoup communiqué sur Facebook, tenant inlassablement au courant de l'évolution de son projet. *«C'est surprenant de voir qui s'intéresse à nous : des personnes perdues de vue depuis longtemps, notre expert-comptable qui a relayé notre communication ! Cela donne de l'énergie»*, assure-t-elle. *«Les agriculteurs sont pourvus d'une grande imagination qu'il faut encourager»*, justifie Alexandra Munnier du cabinet Aucap-Terravéa, membre d'Agiragri. C'est ainsi que le groupement national d'experts comptables et d'avocats indépendants initie, avec Miimosa, un appel à projets innovants qui apportera financement (en don avec contrepartie et/ou prêt participatif), visibilité et conseils personnalisés aux agriculteurs et viticulteurs qui s'installent, se diversifient ou se développent. Alors, osez ! Déposez vos idées de projets jusqu'au 2 mai sur https://agiragri.miimosa.com/.

(1) https://www.miimosa.com/fr/projets/cap-sur-les-ceps-gite-et-visites-au-domaine-de-la-luolle



Crédit agricole de Champagne-Bourgogne

Des résultats très satisfaisants

L'assemblée générale du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne s'est déroulée le 21 mars au Palais des Congrès de Dijon.

Vincent Delatte, président et Jacques Kermarrec, directeur général de la caisse régionale, ont commenté les résultats de l'année 2017 et annoncé les projets et les enjeux majeurs pour 2018. L'assemblée a également permis de saluer le départ de Vincent Delatte, après six années de collaboration fructueuse en Champagne-Bourgogne. Jean-Yves Rémillet, agriculteur en Haute-Marne, lui succède.

Une grande dynamique

En 2017, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne a poursuivi son développement malgré un contexte économique morose et une concurrence accrue. La mobilisation de ses collaborateurs a permis de relever des défis humains, commerciaux et financiers.

Au-delà de la dynamique commerciale, les résultats traduisent les efforts réalisés et les décisions prises en matière de stratégie et d'organisation. La Caisse régionale confirme ainsi sa dynamique de financement de l'économie locale et continue à répondre présente dans toutes les circonstances sur ses trois grands domaines d'activité, la banque, l'assurance et l'immobilier.

100% humaine, 100% digitale

En 2017, le Crédit agricole de Champagne-Bourgogne a renforcé son identité de banque régionale de proximité 100% humaine, 100 % digitale, en innovant et en permettant à ses clients d'accéder à leur banque et à ses services à tout moment et en tout lieu : en agence, sur internet, depuis leur smartphone, sur les réseaux sociaux et ce, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Avec ses 1 721 salariés dont 119 nouveaux embauchés en CDI et ses 1 094 administrateurs, la caisse régionale prouve qu'elle reste une banque proche du terrain et de ses habitants.

Avec 145 agences, 271 distributeurs de billets, 121 Points Verts, elle confirme sa place de 1er réseau bancaire sur le territoire. En 2017, le Centre de contacts multimédia a traité 92 000 appels clients (entrants). L'application Ma Banque a été téléchargée 151 698 fois, générant 16 541 948 connexions.



100 % mutualiste

Le développement économique du Crédit agricole est lié à celui de son territoire. Consciente de ses responsabilités sociétales et environnementales, la caisse régionale se mobilise sous différentes formes.
Dans le cadre du dispositif Point Passerelle, elle accompagne ses clients fragilisés et lutte contre l'exclusion bancaire. Depuis sa création en 2008, 5232 requérants ont retrouvé une situation financière stable. La caisse soutient financièrement les associations locales à travers la Fondation AGIR en Champagne-Bourgogne (en 2017, 46 projets ont été accompagnés pour plus de 136 000 €). Elle s'engage pour la filière agricole et viticole dans les bons comme dans les mauvais moments et travaille activement à la sécurisation des revenus de ses clients en proposant notamment des assurances contre les aléas climatiques.

100% innovante

En 2017, portée par son projet d'entreprise, avec le soutien de ses collaborateurs et de ses élus, la Caisse régionale a mené à bien des projets innovants (lancement du Village By CACB à Dijon, organisation du premier job dating en partenariat avec la plateforme Wizbii et 10 entreprises du territoire pour s'adapter au nouveau mode de recrutement, création d'un nouveau concept d'agence : premières inaugurations en 2018, déploiement des Cafés de la création, soutien à des programmes de recherches originaux dans la filière agricole et dans le domaine de la santé et du Bien vieillir…)

Accompagner l'agriculture

Plus de neuf agriculteurs sur dix sont aujourd'hui au Crédit agricole, cette proportion est similaire pour les nouvelles installations. Sa présence et sa connaissance du terrain, son histoire et son expertise font de cette banque un acteur incontournable du monde agricole, y compris en viticulture. En 2017, les marchés agricoles ont « respiré de nouveau » après le difficile exercice de 2016, mais les difficultés persistent, comme l'indique Vincent Delatte : « des projets innovants et diversifiants liés aux énergies renouvelables et au développement d'élevages de volailles ont actuellement le vent en poupe. Mais tous les secteurs ne sont malheureusement pas concernés. L'agriculture est encore impactée par la campagne 2016 durant laquelle nous avons accompagné les agriculteurs à hauteur de 120 millions d'euros. Cette année là, rien n'allait, même pas la viticulture. Nous avons rencontré les OPA de nos quatre départements afin de bien mesurer les difficultés de chacun et de les accompagner d'une manière très personnalisée. Un an après, des échéances courts termes arrivent. Pour beaucoup, il va falloir renouveler totalement ou partiellement l'accompagnement spécifique ».

2017 en chiffres

Collecte, crédits et assurance: la Caisse régionale a atteint 16 872 millions d'euros d'encours de collecte (+ 1,9% par rapport à 2016) et 10 198 millions d'euros d'encours de crédits (+ 2,6 %). La Caisse régionale participe activement au soutien de l'économie locale en accompagnant les projets de ses 594 261 clients particuliers et professionnels (dont 27 364 nouveaux clients en 2017). La même année, elle a octroyé 1,9 milliard d'euros de nouveaux financements, dont 1 Milliard d'euros distribué dans le domaine de l'habitat et 0,9 milliard d'euros aux entreprises, professionnels, agriculteurs et collectivités publiques. 56 713 nouveaux contrats d'assurances de biens et de personnes ont été souscrits et la Caisse régionale comptait 363 173 contrats en portefeuille au 31 décembre 2017.

Compte de résultat : au 31 décembre 2017, le produit net bancaire (PNB) atteint 345,5 millions d'euros, en baisse de - 3,4% par rapport à 2016, toujours dans un contexte de forte baisse des taux d'intérêts des crédits. En 2017, les charges de fonctionnement d'un montant de 194,9 millions d'euros ont diminué (- 1,8%) bien que l'extension et la rénovation des sites et des agences se poursuivent. Ces différents éléments conduisent à un résultat net de 95,6 millions d'euros.

Solidité financière : avec un niveau de capitaux propres consolidés au 31 décembre 2017 à 1 655 millions d'euros, la Caisse régionale dispose des moyens nécessaires pour assurer son développement et poursuivre sa politique de banque coopérative, tout en préservant son autonomie financière. La conservation du résultat net à hauteur de 85% et l'augmentation de ses fonds propres sociaux de 5,4% marquent la solidité financière de l'entreprise.


Jean-Yves Remillet

Passage de témoin

Jean-Yves Remillet succède à Vincent Delatte

Dans sa séance de ce jour, le conseil d'administration a élu Jean-Yves Remillet, président de la caisse régionale du Crédit agricole de Champagne-bourgogne, en remplacement de Vincent Delatte, atteint par la limite d'âge statutaire. Agé de 56 ans, Jean-Yves Remillet est agriculteur à Genevrières dans la Haute-Marne. Il est président de la caisse locale de Fayl-Laferté depuis 1997, administrateur de la caisse régionale depuis 2012 et premier vice-président depuis 2016.

Vincent Delatte, le président sortant, avait été élu en septembre 2011 et a contribué à divers projets au cours de son mandat.

Plusieurs exemples peuvent être cités tels que l'ouverture des conseils d'administrations des caisses locales (féminisation et catégories socio-professionnelles diversifiées), le déploiement de Point Passerelle pour accompagner les personnes en difficulté (sur les 4 départements et avec un réseau de bénévoles), la mise en place de la Fondation d'entreprise *«Agir en Champagne-Bourgogne»* qui contribue aux projets d'intérêt collectif et durables (246 réalisations accompagnées depuis 2013 pour un montant de 656 000 euros) et la caisse locale de l'Innovation, qui réunira des acteurs de l'innovation pour faire émerger des projets innovants sur le territoire en lien avec le Village by CACB.


Vincent Delatte


Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr

V·MAT Construction
Dallage Béton
Bâtiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
V. UREK - 06 80 47 34 55
contact@vmat-dallage-chape.fr

Assemblée générale de la Fnec à Davayé

La filière caprine à l'honneur

Les 4 et 5 avril à Davayé, l'assemblée générale de la Fnec, la Fédération nationale des éleveurs de chèvres, sera un moment privilégié pour mettre en avant la filière caprine bourguignonne.

La région Bourgogne Franche-Comté est la sixième région caprine française, avec 415 éleveurs de chèvres (fermiers et laitiers) et un cheptel de 32 000 chèvres adultes. La filière caprine bourguignonne représente plus de 2 000 tonnes de fromages de chèvres fermiers produits chaque année, ce qui équivaut à plus de 30 millions d'€ de chiffre d'affaires. C'est aussi une majorité de systèmes pâturants qui font que la région est en phase avec les attentes des consommateurs alors même qu'elle est pourtant trop peu souvent mise en lumière. La région compte sur de nombreux signes officiels de qualité, dont trois AOP fromages de chèvre –le Mâconnais, le Charolais et le Chavignol– ainsi que de nombreux produits qui font la renommée de la région : le Vézelay, le Nivernais, le fromage fort, le bouton de culotte, le fromage mélangé…

Plus de 250 élevages en Saône-et-Loire

La Saône et Loire est le plus important département caprin de la région avec plus de 250 élevages de chèvres, dont une très grande majorité de producteurs de fromages fermiers pour seulement une dizaine de producteurs laitiers.
La filière caprine départementale dispose de nombreux atouts. Le marché du fromage fermier est porteur et permet de créer de la valeur ajoutée sur le territoire avec des produits traditionnels et de haute qualité sensorielle.





L'installation est encore possible en Saône-et-Loire et la pyramide des âges y est favorable. Les AOP et IGP, ainsi que les laiteries sont en recherche de nouveaux producteurs. À cette occasion, la filière ainsi que la presse professionnelle rencontreront les formateurs et techniciens du Pôle caprin régional de Davayé. Une belle opportunité pour valoriser le CFPPA avec ses BPREA et son CS caprin et fromager fermier, mais aussi la ferme caprine, qui constitue un support pédagogique et expérimental unique, enfin le Centre fromager de Bourgogne, lieu unique d'expérimentation et d'appui technique aux producteurs fermiers notamment.

Le programme

Mercredi 4 avril
À partir de midi : déjeuner d'accueil.
Après-midi : visites du site de Davayé puis des exploitations de Frédéric Vallensant à Germolles-sur-Grosne et du Gaec de la Chazère à Château.
À partir de 18 h : assemblée générale (huis clos réservé aux éleveurs).
À partir de 20 h : soirée de gala.

Jeudi 5 avril
Matin : assemblée générale ordinaire ouverte.
Accueil, présentation de la filière régionale et départementale, rapport d'activité, table ronde, rapport moral du président et discours de clôture.
Buffet de produits fermiers locaux.

Cent éleveurs attendus de toute la France

Le Syndicat caprin de Saône-et-Loire compte trente-cinq exploitations adhérentes et assure la représentation de la région Bourgogne Franche-Comté au sein de la Fnec, via son président, Jean-Philippe Bonnefoy, par ailleurs vice-président de la Fnec. Cette relation privilégiée permet aux éleveurs caprins de bénéficier d'un appui syndical, réglementaire, sanitaire et technique, qui permet à cette filière d'exprimer tout son professionnalisme et sa dynamique, au travers d'un lait et des fromages de qualité.
Les 4 et 5 avril, ce sont environ cent éleveurs de chèvres de toute la France qui vont venir découvrir les spécificités des exploitations saône-et-loiriennes, ainsi que la diversité et la qualité de leurs productions. Une occasion pour les éleveurs de chèvres de se retrouver et de débattre sur les enjeux de leur filière.

MARC LABILLE

600 millions de litres de lait de chèvres produits en France, dont 22 % transformés à la ferme

Le cheptel caprin français compte un peu plus d'un million de chèvres et il est relativement stable depuis 2000. Environ 800 000 chèvres sont détenues par un peu plus de 5 000 éleveurs de plus de dix caprins. À l'échelle nationale, ce sont les éleveurs livreurs de lait qui pèsent le plus lourd avec près de la moitié des exploitations représentant 72 % du cheptel caprin et 79 % du volume de lait produit. La taille moyenne des exploitations laitières est de 237 chèvres tandis que celle des fromagers est de 70 chèvres. En tête des régions caprines en nombre de chèvres, la Nouvelle-Aquitaine représente à elle seule 36 % de l'effectif caprin national avec de grosses exploitations. La région Auvergne Rhône-Alpes se hisse quant à elle à la première place en nombre d'exploitations avec 27 % des élevages. Les autres grosses régions caprines sont les Pays de la Loire, l'Occitanie, le Centre Val-de-Loire…
La France produit 600 millions de litres de lait de chèvres, dont 78 % sont livrés à des industriels et 22 % transformés à la ferme. En 2016, 845 élevages étaient certifiés bio pour 5,7 millions de litres de lait bio livré et plus de 1 000 tonnes de fromages bio fabriqués par l'industrie. En 2016, l'industrie agroalimentaire fabriquait un peu plus de 100 000 tonnes de fromages de chèvres en France à partir de 465 millions de litres de lait collecté localement plus 99 millions de litres de lait importé. En 2016, le prix moyen du lait payé aux livreurs était de 689 €/1 000 litres. Un prix moyen qui était descendu à 588 €/1 000 litres en 2012 en pleine crise conjoncturelle. La production fermière absorbe 120 millions de litres de lait transformés en près de 20 000 tonnes de fromages fermiers. La France produit 6 700 tonnes de fromages de chèvres AOP.



Terres de Bourgogne
Retrouvez toutes nos vidéos sur YouTube

En direct de la MSA

Le guichet unique

Frédérique Bernollin et Muriel Sibille
Le guichet unique simplifie la vie des jeunes mamans

Hugues Chardonneret
« *Ça roule tout seul, sans prise de tête !* »
Jean-Claude Vacher - Une retraite sereinement préparée
Érik Polrot
« *Les choses sont sur les rails et ça roule… !* »

Retour sur les trois étapes de la revalorisation des petites retraites des exploitants agricoles
Tout sur ma retraite !
Pensions de réversion : mesures de simplification
Tout pour bien démarrer le nouveau Tesa

Dossier réalisé en collaboration avec la MSA Bourgogne

La vie de l'institution

La MSA au cœur des dynamiques territoriales

Espaces ruraux : diversité et complexité

La typologie des campagnes françaises, établie en 2011, à la demande de la Datar (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale), fait ressortir trois grandes familles de territoires : campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées, campagnes agricoles et industrielles, campagnes vieillies à très faible densité… Cette typologie témoigne de la diversité et de la complexité des espaces ruraux. Leur visage en est modifié en permanence par des évolutions démographiques et sociologiques qui créent des inégalités territoriales et des difficultés économiques.



Si le monde agricole n'occupe plus une place démographique dominante dans la nouvelle géographie des territoires, il n'en reste pas moins important dans les dynamiques territoriales. En effet, l'emploi agricole, qu'il soit salarié ou non salarié, reste un facteur significatif de l'économie locale. Cette place de l'emploi agricole s'accompagne naturellement d'une grande diversité des productions animales et végétales qui font la richesse de l'agriculture française. Elle explique aussi l'impact dévastateur des crises à répétition, qu'il s'agisse de crises de marchés, d'épisodes climatiques et d'événements sanitaires, qui frappent le monde agricole depuis plusieurs années.

La MSA : une identité reconnue

La MSA, dont l'identité s'est construite sur les territoires avec son ancrage professionnel, son réseau d'élus, sa politique de proximité et son guichet unique, est reconnue comme l'interlocuteur privilégié, dans les territoires ruraux, pour accompagner socialement ces hommes et ces femmes, non salariés ou salariés, qui font toute la diversité et la richesse du monde agricole. Un savoir-faire qu'elle doit à sa volonté de préserver une politique de proximité, à l'engagement de ses collaborateurs qui savent mobiliser au mieux les ressources du guichet unique au profit des ressortissants les plus en difficulté et à une couverture territoriale dense faite de son réseau de caisses et d'agences. Ce savoir-faire renforcé par l'implication des élus qui assurent le maillage des territoires et connaissent les réalités d'un monde agricole et rural dont ils partagent le quotidien. Une plus-value inestimable dans des contextes où le repérage des situations les plus alarmantes est le premier obstacle à la mise en œuvre des dispositifs d'aide et de soutien. Une action sur le terrain que la MSA mène également au sein de multiples partenariats qu'ils soient inter-OPA ou inter-régimes, avec des réseaux associatifs ou des collectivités locales. Ce positionnement de la MSA est un atout pour l'avenir et il doit être préservé.

Les conséquences de la réforme territoriale

Depuis 2015, une réforme est venue reconfigurer l'organisation territoriale du pays, redistribuant les cartes en matière de compétences et pouvoir décisionnel. Ainsi, régions, métropoles, intercommunalités sont autant d'acteurs avec lesquels il faut désormais compter. Quelle que soit la nouvelle répartition des pouvoirs entre lante afin que ses élus puissent faire entendre leurs voix, se repérer dans la nouvelle géographie des compétences et de la décision en matière sociale, et ainsi être présents dans les lieux stratégiques pour être associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets territoriaux. Cette présence est indispensable pour permettre à la MSA de développer ses missions d'action sanitaire et sociale : accompagner les publics agricoles et contribuer au développement des territoires. Par ailleurs, la reconfiguration des collectivités locales reste, pour la MSA, une opportunité stratégique de se positionner comme partenaire privilégié de ces nouvelles entités, porteuses de nouvelles dynamiques, qui auront besoin d'ingénierie tant sur les démarches de développement social, que de création de services. L'offre de services MSA, si elle est bien implantée et reconnue sur les territoires, doit, aujourd'hui plus encore, s'adapter et se développer pour faire face à une concurrence émergente. À l'instar des évolutions et changements de fond qui caractérisent et modèlent la configuration des territoires, l'implantation territoriale et les modes d'accueil de la MSA s'ajustent en permanence, afin d'assurer le maintien d'une présence équilibrée et structurée en réponse aux besoins des populations. Ainsi, les différents lieux d'accueil MSA, porteurs du guichet unique, assurent à leurs clients une approche globale de leur situation (vie personnelle, familiale et professionnelle), renforcée par la mise en place d'accueils sur rendez-vous. Ce mode d'accueil, comme le rendez-vous téléphonique ou le rendez-vous à domicile, répond à une exigence d'efficacité, de gain de temps, de rapidité et de personnalisation de la relation attendue par les différents publics. Pour maintenir et étoffer sa présence territoriale et l'accès à ses services, notamment numériques, vers le plus grand nombre, la MSA a également développé la mutualisation des lieux d'accueil avec ses partenaires (points d'accès mutualisés et Maisons de services au public).

Parallèlement, les mutualisations de proximité se mettent en place. Ainsi, la MSA Bourgogne pose actuellement les bases de son programme de mutualisation d'activités avec la MSA Franche-Comté. Gagner en performance et assurer la continuité du service auprès des populations agricoles sur l'ensemble des territoires, tels sont les objectifs poursuivis pour conforter la MSA dans son rôle d'acteur de référence sur les territoires ruraux.

Dès lors, au cœur des dynamiques territoriales, la MSA dispose de tous les atouts confirmant sa place d'opérateur incontournable pour décliner les politiques sociales de proximité sur les territoires et assurer le lien

Éditorial



Notre caisse, cette année encore, va devoir relever de nouveaux défis et poursuivre les actions engagées les années précédentes.

Les employeurs qui ont bénéficié de toute notre attention avec la mise en route délicate de la DSN seront encore accompagnés avec l'arrivée, à partir du 1er avril, du Tesa élargi qui va pouvoir être utilisé également pour les salariés en CDI. L'inscription sur notre site internet est obligatoire et doit être faite avant le 15 du premier mois du trimestre concerné par des embauches.

L'aide aux actifs en difficulté reste notre priorité. La présentation du film "Oser ! la MSA à vos cotés" au Salon de l'Agriculture, en février dernier à Paris, en est un exemple. C'est pourquoi, nous avons décidé de poursuivre, cette année, toutes nos actions d'accompagnement, y compris le dispositif d'aide au répit financé maintenant sur les fonds propres d'action sociale de la MSA Bourgogne.

La mise en place des mutualisations de certaines de nos activités avec la MSA de Franche-Comté en avril prochain, rendue nécessaire par les contraintes budgétaires et d'effectifs imposées par les pouvoirs publics, va nous permettre de gagner en performance et de conserver la proximité avec nos adhérents.

C'est un changement important, très exigeant pour nos salariés et nous devrons faire preuve d'indulgence vis-à-vis des petits dysfonctionnements qui ne manqueront pas d'arriver provisoirement pendant cette période. Mais nous allons relever le défi comme nous l'avons toujours fait. Je voudrais, par ailleurs, souligner la baisse très importante du stock de dossiers en attente au prix d'un effort consenti et partagé par l'ensemble des salariés.

Le Conseil central de la MSA a décidé l'élaboration d'un plan stratégique à horizon 2025 pour ne pas subir le choix des autres. Il est indispensable de partager une vision commune, tous ensemble, élus et collaborateurs, pour montrer que nous sommes un opérateur de protection sociale proche de nos ressortissants et présent sur les territoires. La MSA a pour ambition, par ce travail collectif, de dessiner l'avenir de votre organisme de protection sociale de demain. Pour cela, nous nous appuierons sur un diagnostic des besoins et attentes de nos adhérents (individus et entreprises), nous échangerons avec les acteurs des territoires (OPA, collectivités locales, associations…) et nous rencontrerons nos partenaires opérateurs de la protection sociale de base et complémentaire. Débutés dès le mois de mars 2018, les travaux seront consolidés pour le printemps 2019.

En attendant, je vous demande de retenir dès maintenant la date du 25 mai 2018, jour de notre Assemblée Générale à Beaune. Au-delà de la présentation du bilan et des perspectives d'avenir, le thème central de cette manifestation sera "La place de la femme dans l'agriculture".

Je vous attends très nombreux pour ce moment fort de la vie de notre institution.

■ **Dominique Bossong**

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

La MSA et son guichet u

Pour mieux comprendre

Une organisation singulière dans le paysage de la protection sociale

Un mode d'organisation original



La MSA reste un organisme singulier dans le paysage de la protection sociale. Elle se distingue par un ancrage professionnel fort, une gouvernance originale, une présence sur les territoires et en milieu rural et un guichet unique que beaucoup nous envient.
Là où les assurés du régime général doivent s'adresser à quatre organismes différents (CPAM, CAF, Carsat, Urssaf), la MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale : Santé, Famille, Retraite, Services. Derrière ce slogan apparaît en fait le vrai plus en faveur de la population agricole.
Interlocuteur unique de ses adhérents, la MSA les accompagne à toutes les étapes de leur vie familiale et professionnelle. Une protection sociale globale au titre de laquelle, en un seul lieu, elle verse toutes les prestations auxquelles ils peuvent prétendre et assure le recouvrement des cotisations, y compris d'assurance chômage et de retraite complémentaire.
En complément de sa mission de service public, la MSA mène aussi des actions à caractère sanitaire et social et prend en charge la médecine du travail ainsi que la prévention des risques professionnels.
Pour exercer sa mission de protection sociale, la MSA est un tout, est partout et il ne manque rien !

Un interlocuteur unique pour une relation simplifiée

Notre organisation en guichet unique facilite la vie quotidienne des assurés, simplifie leurs démarches et permet de mieux les connaître pour une prise en charge à la fois personnalisée et adaptée à leur situation. C'est un lien privilégié qui garantit un meilleur accès aux droits sociaux grâce à cette vision plus complète des situations.
Le modèle du guichet unique inspire d'ailleurs fortement les pouvoirs publics dans leur démarche de modernisation des services de l'État. L'un des chantiers porte un nom plus qu'éloquent "Dites-le nous une fois".
C'est donc bien cet esprit de simplification qui prédomine et qui se veut doublement gagnant : permettre aux usagers d'éviter les sollicitations multiples ou redondantes et de gagner du temps et à l'administration de faire des gains d'efficacité tout en renforçant la lisibilité des politiques sociales.
Dans le domaine concurrentiel, les entreprises commerciales ont bien sûr compris cette plus-value apportée en matière de qualité du service, avec des offres "packagées" qui regroupent plusieurs produits ou services sous une seule et même enseigne, via un même canal de vente.

Une approche globale pour davantage d'efficacité

Plusieurs éléments de notre conjoncture militent aussi fortement pour le maintien d'un guichet unique.
D'abord, la complexité grandissante en matière de législation sociale face à laquelle un seul interlocuteur pour l'ensemble des questions et des domaines facilite grandement la mission d'information et de conseil auprès de nos assurés.
Dans le contexte de crise agricole profonde et durable, il faut également souligner que le guichet unique est un atout supplémentaire dans l'accompagnement des personnes fragilisées car il permet une prise en charge globale de leurs situations.
À quoi s'ajoute la présence, au sein de la MSA, de l'ensemble des métiers (travailleurs sociaux, médecins, conseillers….) nécessaires à une approche pluridisciplinaire et coordonnée des personnes en difficulté.

Un "plus encore" pour la MSA de demain

Dans le prolongement de notre cœur de métier, nous proposons déjà une offre de services sur les territoires qui vient compléter la protection sociale, en créant de l'animation et du développement social en milieu rural.
Face aux pouvoirs publics, la MSA constitue donc un interlocuteur de poids, réellement représentatif, qui se pose en opérateur social de référence du monde agricole et rural.
Désormais, la MSA porte l'ambition d'élargir le périmètre d'attractivité de son guichet unique. Forte de ces atouts et de son expérience, elle a la capacité à devenir demain l'assureur de base des métiers qui se trouvent sur les territoires ruraux et à devenir l'interlocuteur social de tous ceux qui vivent en milieu rural.
À n'en pas douter, cet avenir se construira en capitalisant sur notre expertise du guichet unique.

Alain Lagneau,
Directeur-adjoint de la solidarité,
de la proximité et des territoires.



Zoom

Frédérique Bernollin
et Muriel Sibille

Le guichet unique simplifie la vie des jeunes mamans



Muriel Sibille et Frédérique Bernollin.

Spécificité de l'accueil MSA, le guichet unique simplifie la vie des adhérents du régime agricole. Exemple : dès leur sortie de maternité, les jeunes mamans trouvent toutes les réponses à leurs questions (maladie, administratif, congé, prestations, aides) auprès d'un seul et même agent d'accueil MSA.
Frédérique Bernollin et Muriel Sibille sont coordonnatrices accueil à la MSA Bourgogne. Elles assurent un rôle de soutien aux équipes d'accueil des quatre départements bourguignons. Elles informent et forment les quinze agents d'accueil de la MSA Bourgogne sur toutes les nouveautés législatives concernant les domaines santé, retraite, famille, cotisations, aides extra-légales…Elles font également le lien entre le responsable hiérarchique et les agents d'accueil.
Le guichet unique est une spécificité de l'accueil à la MSA. Le dispositif Prado (Programme de retour à domicile suite à une maternité) en est une belle illustration. « *Ce programme a été instauré à destination des futures mamans et consiste en un suivi post hospitalisation destiné à optimiser le retour à domicile. Elles se voient ainsi informées sur l'offre de sages-femmes en libéral et bénéficient d'un accompagnement administratif* », expliquent Frédérique Bernollin et Muriel Sibille. « *À leur sortie de maternité, les femmes qui viennent d'accoucher sont informées sur leur possibilité d'adhérer au Prado* », poursuivent les deux coordonnatrices. Celles qui ont adhéré à ce dispositif sont ensuite contactées par un agent d'accueil de la MSA pour faire le point sur l'évolution de l'ensemble de leurs droits aux prestations suite à cette naissance.

Une seule et même porte d'entrée

« *Le plus, c'est que lorsque nous les recontactons, l'agent d'accueil de la MSA fait le point sur l'ensemble des législations : droit maladie, congé maternité ou paternité, prestations familiales et logement, offre MSA en action sociale y compris extralégale (aides à domicile, aux vacances et loisirs, prêt pour équipement ménager ou mobilier)* », détaillent Frédérique Bernollin et Muriel Sibille. « *Une seule porte d'entrée permet à l'adhérente de trouver des réponses à toutes ses préoccupations* ». ■

Le Prado, en quoi ça consiste ?
La sage-femme assiste la maman dans la réalisation des premiers soins de bébé :
▸ contrôle de son état de santé (la pesée, l'alimentation, le transit et la digestion, etc),
▸ évaluation de son éveil et sa manière de communiquer,
▸ conseils pour le bon déroulement de l'allaitement et pour apprendre à faire face aux pleurs.
La sage-femme accompagne la maman dans votre nouvelle vie :
▸ suivi de son état de santé (cicatrisation, bilan périnéal, etc),
▸ réponses à toutes ses questions et prescription des médicaments qui lui sont nécessaires,
▸ conseils pour l'aménagement de son environnement quotidien, afin de faciliter la vie avec son bébé en toute sécurité, et pour la réorganisation de sa vie familiale.

unique

Sur le vif

Hugues Chardonneret

« *Ça roule tout seul, sans prise de tête !* »

Quand on a peu de choses à raconter, tant mieux, c'est signe que tout se passe bien et Hugues Chardonneret est un jeune agriculteur bien occupé. Installé en polyculture-élevage bio, à La Fermeté, dans la Nièvre, il a pris la suite de l'exploitation paternelle et n'a pas ménagé sa peine depuis, pour la faire évoluer et jouer à fond la carte de la diversification et de la transformation.



Il mène de front un atelier bovins charolais (dont il engraisse toute la production commercialisée en vente directe) et un atelier grandes cultures (blé, triticale et petit épeautre). Paysan-meunier, il fabrique et vend aussi son pain à la ferme. Autant dire qu'il a peu de temps à consacrer aux papiers.

Lors de son installation, il a d'autant plus apprécié le confort d'avoir accès à un conseiller –en l'occurence une conseillère– à l'écoute, qui a mené son dossier à bon port dans les meilleurs délais et sans aucun accro. « *En un seul rendez-vous d'une heure tout était réglé* ». Depuis, « *ça roule tout seul, pas besoin de se prendre la tête* ». Autre avantage relevé par Hugues Chardonneret, l'accessibilité du site de la MSA pour les informations et les déclarations.

Son dossier était à son début plutôt simple, puisque sa femme dépendait alors d'un autre régime, ainsi que ses enfants. Dans quelques mois, quand elle va s'installer comme conjoint-collaborateur à titre principal sur l'exploitation, il appréciera que le guichet unique facilite l'accès de sa petite famille à tous les droits auxquels elle peut prétendre.

Conseillère à la MSA, ayant mené à bien l'affiliation du jeune agriculteur, Chantal Colodiège illustre bien cette volonté de la MSA que tout allocataire dispose de l'ensemble de ses droits et soit informé en conséquence. Dès le premier contact, la conseillère fait un tour d'horizon de la situation professionnelle, sociale et familiale du nouvel affilié. Ce premier entretien permet de l'informer sur le calcul des cotisations, les options possibles, ses prestations sociales, l'utilisation du site internet de la MSA Bourgogne. Le guichet unique instauré par la MSA simplifie les démarches, quelles qu'elles soient, surtout quand il s'agit de changer de régime et donc de caisse. Tout est regroupé : prestations sociales, cotisations sociales pour les employeurs, protection sociale complémentaire, santé et prévoyance, formalités et déclarations diverses... Sans parler de l'action sanitaire et sociale menée par la MSA au plus près des territoires. Le guichet unique apparaît ainsi comme le socle d'une vraie mission de service public au service des adhérents et des exploitants agricoles. Dans quelques mois, Hugues Chardonneret pourra en éprouver tous les avantages. ■

Jean-Claude Vacher

Une retraite sereinement préparée

Salarié viticole à Rully, Jean-Claude Vacher prendra sa retraite le 1er juin prochain à tout juste 60 ans. Grâce au guichet unique de la MSA, un seul rendez-vous dans son agence locale lui a permis de constituer son dossier et de connaître ses droits à un départ anticipé.



Jean-Claude Vacher a passé presque toute sa carrière comme salarié viticole à Rully, au domaine expérimental de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire. Originaire du Mâconnais, de parents viticulteurs, Jean-Claude Vacher a d'abord travaillé quelques années dans des pépinières viticoles avant de rejoindre la Chambre d'agriculture en 1981. Là, durant 37 ans, il s'est occupé des vignes du domaine expérimental, de la taille à la vendange, en passant par la plantation des pieds de vignes, la conduite et l'entretien du matériel et même la gestion des stocks de greffons entreposés au sous-sol de sa maison à Rully. Une carrière riche, rythmée par les saisons viticoles et les expérimentations diverses menées par les services techniques de la Chambre d'agriculture départementale. Ces dernières années, Jean-Claude travaillait seul sur le domaine qui couvre aujourd'hui 6,5 hectares sur Rully et Aluze et dont la production est vinifiée à la cave de Buxy.

« *Je n'ai eu qu'à signer !* »

L'âge de la retraite approchant, Jean-Claude avait rencontré la MSA une première fois pour « *voir où j'en étais* », se souvient-il. Fin 2017, il a de nouveau pris rendez-vous avec la MSA pour connaître ses droits et modalités de départ. Un rendez-vous lui a été donné à l'agence MSA de Crissey, dans l'agglomération chalonnaise voisine. Là, c'est Muriel Buatois qui l'a reçu pour un examen complet de ses droits à retraite. Avec 175 trimestres cotisés depuis 1974, Jean-Claude a pu prétendre à une retraite anticipée pour carrière longue. « *Muriel Buatois s'est occupée de tout. Elle a pris le temps de bien m'expliquer tout ce que je devais faire. Nous avons fait le dossier ensemble et c'est elle qui l'a envoyé à Dijon. Je n'ai eu qu'à signer !* », confie Jean-Claude.

Un seul interlocuteur

Quelques semaines plus tard seulement, le futur retraité recevait un second dossier, cette fois pour instruire sa demande de retraite. Rempli sans difficulté, ce dossier a été renvoyé au siège de la MSA Bourgogne à Dijon. Dans la foulée, Jean-Claude a reçu un autre dossier émanant cette fois de sa complémentaire retraite. Un envoi déclenché par la MSA elle-même qui avait transmis la demande de Jean-Claude à sa caisse de retraite complémentaire. Au final, ces démarches ne lui ont pris que peu de temps et l'ancien salarié n'a eu à faire qu'à un seul interlocuteur à la MSA. Fin mai, à 60 ans tout juste, Jean-Claude Vacher prendra sa retraite et profitera de sa nouvelle vie en région chalonnaise. ■

Érik Polrot

« *Les choses sont sur les rails et ça roule... !* »

Créée il y a plus de 20 ans par la FDSEA 89 et la Chambre d'agriculture de l'Yonne, l'association d'insertion des "Jardins de la croisière" propose des contrats aidés et un accompagnement social et professionnel à des personnes sans emploi du nord de l'Yonne. Chaque année, une cinquantaine de personnes venues d'horizons divers, travaillent au sein des équipes, que ce soit en production de légumes biologiques, en logistique, en vente, en préparation de commandes, ainsi que sur des chantiers d'entretien d'espace rural. Rencontre avec Érik Polrot, directeur.

Quels types de contacts êtes-vous amenés à avoir avec la MSA Bourgogne ?

É. Polrot : nous sommes une structure d'insertion et accueillons des gens qui ne restent pas chez nous. Nous connaissons un turnover important de nos salariés, et par le fait, sommes assimilés un peu à des saisonniers. Les personnes que nous recevons ne relèvent pas, dans leur très grande majorité, du régime MSA, ce qui est rare dans le monde agricole. Dès lors qu'elles nous quittent et après avoir retrouvé un emploi qui en dépend, elles repartent au régime général. Dernier point témoignant de notre particularité, c'est d'accueillir des personnes le plus souvent "consommatrices" d'aides sociales, comme les APL, le RSA, la CMU, obligeant à ouvrir de nombreux dossiers. Ce qui est parfois complexe, car lorsqu'un salarié arrive chez nous, il est dans l'obligation de créer son compte MSA. La MSA le reçoit pour étudier ses spécificités et parfois recalculer ses droits. Et, comme avant d'intégrer la structure, beaucoup étaient souvent sans emploi depuis longtemps, bénéficiant en conséquence de toutes les aides, le fait de retrouver un statut de salarié oblige également à recalculer et revoir les APL à la baisse, avec à chaque fois, une étude adaptée à la situation…

La création par la MSA d'un guichet unique a-t-elle facilité les contacts ?

É. P. : pour connaître la MSA depuis longtemps, je me souviens qu'à mon arrivée dans l'Yonne, les services n'étaient pas encore informatisés. Il fallait prendre rendez-vous, faire des photocopies des papiers, les retourner par voie postale à Auxerre… Depuis ces dernières années, l'informatique est passée par là, nous facilitant bien la tâche. Autre point positif : nous bénéficions depuis 2 ans d'un référent unique, qui est notre interlocutrice privilégiée pour toute question que l'on peut avoir, par rapport à un salarié. Nous la sollicitons par mail ou nous pouvons également la rencontrer à l'agence de Maillot si besoin. Nous faisons appel à elle régulièrement, chaque semaine. Nous embauchons des personnes à plusieurs reprises, par vagues chaque année et lui adressons à chaque fois toute une liste de pièces demandées pour l'étude de leurs droits. Avant, nous devions les envoyer dans différents services en fonction de la nature de la prestation, ce qui n'était pas, il faut le dire, sans poser quelques problèmes d'efficacité. Avec ce référent unique, nous avons quelqu'un qui centralise les pièces et en assure un petit suivi et ça, c'est vraiment un plus !



Arrive-t-il qu'elle reçoive vos salariés ?

É. P. : elle reçoit nos salariés à l'agence de Maillot pour "l'entretien prestation" mis en place par les services de la MSA. Dans les six semaines après leur entrée aux Jardins, ils sont accueillis par elle, munis des pièces et des informations que nous avons collectées en amont. Elle instruit le dossier et s'il venait à manquer quelques pièces, susceptibles de bloquer l'avancée d'un dossier, elle nous le fait savoir. Alors qu'avant, cela pouvait mettre des mois… Par ailleurs, elle connaît bien maintenant notre public et le reçoit sans aucune difficulté. On peut dire aujourd'hui que les choses sont sur les rails et ça roule…! Une seule petite remarque, par rapport au délai pour que le dossier soit entièrement transféré d'un régime à un autre : cela peut prendre jusqu'à deux mois et pendant ce temps là, aucune prestation n'est versée, ce qui peut poser problème, notamment en matière d'APL reversées directement à un propriétaire et gérer du stress… ■

L'actualité MSA

Retour sur les trois étapes de la revalorisation des petites retraites des exploitants agricoles

Depuis 2003, le montant des retraites de base et complémentaire cotisées est majoré de points gratuits de Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO). L'objectif de la Loi de 2014 est de porter progressivement la retraite non salariée agricole (NSA) à 73 %, 74 % et 75 % du Smic agricole net pour une carrière complète de chef d'exploitation.

Trois étapes ont permis de réaliser cet engagement :

Date de versement	Date d'effet du rappel	Montant mensuel atteint
Novembre 2015 : 73 %	1er janvier 2015	820,92 €
Novembre 2016 : 74 %	1er janvier 2016	836,30 €
Novembre 2017 : 75 %	1er janvier 2017	855,00 €

Entre 2015 et 2017, les retraites NSA ont donc été revalorisées d'un montant cumulé d'environ 63 €, soit + 8 %.
Le fonds ayant supporté la mesure est celui de la RCO créée en 2003, et la revalorisation porte le nom de Complément Différentiel (CD de RCO).
Pour la MSA Bourgogne, ces trois étapes ont permis de verser :

Année	Nombre de bénéficiaires	Valorisation annuelle CD RCO
2015	6 352	1 957 000 €
2016	8 259	1 498 000 €
2017	9 711	1 026 000 €

On constate que la 1ère étape a été significative car elle a visé les plus faibles retraites. Les effets suivants sont de moindre importance, car le relèvement est de 1%. Cependant le nombre de bénéficiaires est en augmentation, ce qui met en évidence le montant peu élevé des retraites des anciens exploitants agricoles.
La MSA va prochainement intégrer, dès l'attribution, le versement du CD de RCO dans l'échéance mensuelle des retraités. ■

Pensions de réversion : mesures de simplification

Le guichet unique mis en place pour la retraite de base concerne également certaines pensions de réversion. La réforme du 1er juillet 2017 s'adresse aux veufs/veuves dont le conjoint a ou aurait bénéficié du nouveau dispositif "Lura".
C'est la situation du conjoint décédé qui est examinée : né à partir du 1er janvier 1953, dès lors qu'il a cotisé durant sa carrière à au moins deux des régimes suivants :
1. salarié du régime général (Carsat),
2. salarié agricole (MSA),
3. affilié à la sécurité sociale des indépendants (SSI).

Si le conjoint décédé rentre dans ces critères, ou s'il était lui-même bénéficiaire "Lura", la retraite de réversion sera calculée selon les nouvelles dispositions. Il n'y aura qu'une seule retraite de réversion versée au conjoint survivant pour ces régimes de base.
Les caisses qui versaient les retraites du conjoint ou celle où il a cotisé en dernier lieu peuvent délivrer le dossier de demande de réversion. Les organismes se coordonnent ensuite entre eux pour déterminer les droits. Par ailleurs, les droits à la retraite de réversion (base et complémentaire) des Non Salariés Agricoles sont étudiés et mis en paiement séparément.

Quelle que soit la situation rencontrée, pour aider ses ressortissants dans ces moments difficiles, la MSA est à leur écoute.
Il suffit de contacter la MSA Bourgogne et de demander un rendez-vous pour constituer et déposer le dossier de réversion. Les chargés d'accueil de la MSA conseillent, orientent et répondent aux questions des assurés et ils s'assurent que le dossier est complet, afin de leur éviter une rupture de ressources. ■



Il n'est jamais trop tard pour réécrire l'histoire

Vous-même ou quelqu'un de votre entourage est en situation de détresse.
Avant qu'il ne soit trop tard, Agri'écoute permet de dialoguer à tout moment et anonymement avec un écoutant professionnel au 09 69 39 29 19 (prix d'un appel local, gratuit depuis une box).

Tout sur ma retraite !

En 2003, la loi reconnaît un droit individuel des assurés à être informés sur leur retraite. Elle met en place le GIP Union Retraite qui coordonne les 35 régimes obligatoires de retraite. Membres de ce groupement, les caisses de retraite contribuent ainsi à l'information des assurés.
Pour diffuser le plus largement possible ce droit à l'information retraite, les sites internet des partenaires évoluent et permettent de réaliser de nombreuses démarches et simulations en ligne : www.info-retraite.fr



Le site de la MSA Bourgogne www.msa-bourgogne.fr est parfaitement à niveau et permet aux assurés de se projeter vers l'avenir et de préparer leur retraite :



Parmi tout le bouquet offert par la MSA dans votre espace privé, ces services ont pour avantage d'être disponibles 24/24 7/7 pour préparer tranquillement votre retraite et dialoguer avec votre MSA. ■

Tout pour bien démarrer le nouveau Tesa

L'adhésion au nouveau Tesa est possible depuis début janvier 2018. Le service nouveau Tesa, quant à lui, sera disponible :
▸ à partir du 1er avril pour les employeurs qui souhaitent utiliser ce service de façon exclusive pour déclarer leurs salariés en CDI et CDD ;
▸ à partir du 1er juillet pour les employeurs en mixité DSN/Tesa, ceux qui ont recours à au moins un contrat particulier (apprentissage…) et les particuliers employeurs. Pour le 2e trimestre, ils doivent continuer à utiliser les déclarations habituelles (ancien TESA et DTS).
Le nouveau Tesa permet aux employeurs agricoles de simplifier les démarches et déclarations liées à l'emploi de leurs salariés. Ils peuvent réaliser les formalités suivantes :
▸ la gestion des taux de cotisations dues auprès d'organismes complémentaires non gérés par la MSA ;
▸ la déclaration préalable à l'embauche ;
▸ la modification du contrat de travail ;
▸ l'émission des bulletins de salaire ;
▸ la production des documents RH (certificat de travail, registre unique du personnel pour la gestion des salariés, attestation Pôle emploi, etc).
Ce nouveau service intègre les informations nécessaires à la MSA pour produire une Déclaration Sociale Nominative (DSN). Les données sont transmises directement par la MSA aux organismes sociaux concernés (Pôle emploi, caisses de retraite complémentaire, institutions de prévoyance, etc). Il prendra également en compte le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu qui entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2019.
Pour utiliser le nouveau Tesa, l'employeur doit impérativement adhérer au service au début du trimestre au cours duquel il souhaite réaliser son embauche avant le 15 du premier mois du trimestre concerné (par exemple, adhésion avant le 15 avril pour toute embauche à réaliser courant avril, mai ou juin). Il est impératif pour l'employeur d'adhérer au nouveau Tesa, même s'il utilisait jusqu'à présent le Tesa web actuel. Il peut également recourir au nouveau Tesa pour gérer ses salariés, qu'ils soient en CDI (jusqu'à 20 CDI) ou en CDD. Il a aussi la possibilité d'utiliser conjointement le nouveau Tesa pour ses salariés en contrats courts et la DSN pour les autres. Le nouveau Tesa s'adresse prioritairement aux petites entreprises agricoles non équipées d'un logiciel de paie ou qui n'ont pas recours à un tiers déclarant pour effectuer leurs déclarations sociales.
Afin d'accompagner au mieux les employeurs de main-d'œuvre dans la prise en main de ce nouveau service, un site Internet dédié au démarrage et à l'utilisation du nouveau Tesa est accessible à l'adresse suivante : https://nouveau-tesa.msa.fr
Ce site propose des présentations du service en ligne ainsi qu'un descriptif de ses principales fonctionnalités. Des tutoriels vidéo qui expliquent pas à pas chaque grande étape du service, des questions-réponses classées par thèmes, des conseils pratiques et les dernières actualités sont là pour accompagner les utilisateurs.
Par ailleurs, pour aider les employeurs de main-d'œuvre à se familiariser avec ce nouveau service en ligne, la MSA Bourgogne a tenu, sur chaque département, les 21, 22, 27, 28 et 29 mars, une réunion de présentation du dispositif. ■

Caisse Régionale MSA de Bourgogne
14, rue Félix Trutat
21046 Dijon cedex
www.msa-bourgogne.fr
particulier : 09.69.36.20.50
employeur : 09.69.36.20.60
professionnel de santé 09.69.36.20.70

msa santé famille retraite services

L'agriculture, une chance pour l'emploi...

Édito

Le Nouveau TESA arrive le 1er avril, à quoi s'attendre ?

Le nouveau TESA (titre emploi service agricole) a été créé pour permettre aux employeurs de ne pas investir dans un logiciel de paie pour répondre à l'obligation de DSN (déclaration sociale nominative) et de garder la maîtrise de la paie. L'idée est bonne et nous la saluons. Pour rappel, elle fait suite à nos revendications qui ont permis d'obtenir une exception en agriculture pour pouvoir continuer à utiliser le TESA (surtout pour nos saisonniers) en plus de la DSN.
En pratique, le nouveau TESA reprend l'idée de l'ancien à savoir la possibilité de faire : la DPAE, le contrat de travail, les bulletins de salaires, le registre unique du personnel et les documents de fin de contrat. Sauf que désormais, cette possibilité est ouverte à tous les contrats CDI ou CDD quel que soit le motif.
Sur le papier, l'idée est séduisante et semble nous simplifier la vie, pour une fois. En pratique, comme tout dispositif, le nouveau TESA a ses limites. Déjà, il est important de vous rappeler que vous êtes, en tant qu'employeur, le seul responsable des informations que vous indiquerez dans le TESA. En cas de contrôle ou de Prud'hommes, vous serez le seul mis en cause. La MSA s'exonère de toute responsabilité, elle fournit un outil mais n'a pas pour mission de vérifier la véracité des informations indiquées. Parce que le TESA est un nouvel outil, pas une solution miracle !
Pour les contrats de travail, c'est à vous de vérifier que toutes les informations obligatoires y sont présentes, pas à la MSA. Pareil pour la paie, c'est à vous de vérifier et d'effectuer les calculs, pas à la MSA.
Pour conclure, nous pensons que le nouveau TESA est accessible à ceux qui réalisaient leur paie sur excel auparavant et qui maîtrisent parfaitement le sujet. Il n'est ni adapté aux contrats particuliers (CDI intermittent, contrat à la tâche, annualisation…) ni aux personnes qui n'ont pas de connaissances techniques et juridiques préalables. Nous vous conseillons donc d'être prudents sur l'utilisation du dispositif qui est récent et reste à améliorer et à perfectionner. Les services emploi et paie de vos FDSEA sont présents pour vous accompagner sur ces sujets et vous aider à choisir la solution la plus adaptée à vos besoins.



Olivier Gallien
Président de la Commission Emploi 21



Mathilde Lafaye
Présidente de la Commission Emploi 58



Jean-Baptiste Thibaut
Président de la Commission Emploi 89

► *En bref*

La réforme de l'assurance chômage : les principaux changements

Suite à la conclusion d'un accord national interprofessionnel le 22 février, la Ministre du travail a présenté le 2 mars dernier, les deux principales mesures envisagées dans le cadre de l'assurance chômage :
- Les salariés démissionnaires pourront bénéficier du versement de l'allocation aide au retour à l'emploi projet à condition de cotiser à l'assurance chômage depuis cinq ans et d'avoir un projet d'évolution professionnelle.
- Les indépendants pourront également bénéficier de l'assurance chômage suite à une liquidation judiciaire s'ils sont en activité depuis au moins deux ans et qu'ils justifient d'un bénéfice annuel d'environ 10 000 € pendant deux ans. Cette mesure serait financée par la hausse de la CSG.

Les modifications annoncées seront précisées dans le futur projet de loi dont la présentation est annoncée en conseil des ministres pour la mi-avril.

Réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage : les mesures phares du gouvernement

Le gouvernement a récemment présenté les grands axes des réformes à venir sur la formation professionnelle et l'apprentissage.
Le gouvernement souhaite réformer la formation professionnelle afin de lutter contre les inégalités d'accès à la formation. Aujourd'hui, l'accès à la formation professionnelle n'est pas équitable selon le statut des salariés, ou la taille de l'entreprise.
Le gouvernement souhaite développer l'apprentissage et améliorer l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Aujourd'hui, 1,3 million de jeunes ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études.
Ces deux réformes devraient être intégrées au projet de loi «*pour la liberté de choisir son avenir professionnel*» qui sera présenté au Conseil des ministres fin avril.
Nous saurons à ce moment-là quelle sera la date de mise en œuvre de ces réformes.
- Les indépendants pourront également bénéficier de l'assurance chômage suite à une liquidation judiciaire s'ils sont en activité depuis au moins deux ans et qu'ils justifient d'un bénéfice annuel d'environ 10 000 € pendant deux ans. Cette mesure serait financée par la hausse de la CSG.
Les modifications annoncées seront précisées dans le futur projet de loi dont la présentation est annoncée en conseil des ministres pour la mi-avril.

CONTACTS

Vous souhaitez obtenir des précisions sur les articles ci-dessus ou des informations sur les prestations proposées par le réseau FDSEA (droit social, paies, formation, recrutement), n'hésitez pas à contacter le service emploi de votre département :

- FDSEA 21 : 0 Emmanuelle Glaessner 03 80 68 67 67 /sje@fdsea21.fr
- FDSEA 58 : Charlotte Leclerc 03 86 93 40 94 /emploi.fdsea58@orange.fr
- FDSEA 89 : Laetitia Clerc 03 86 49 48 10 /fdsea.yonne@fdsea89.fr

► *Le chiffre du trimestre*

10 € c'est l'augmentation moyenne du salaire net du salarié. Elle est due à la suppression de la cotisation assurance maladie, à la baisse de la cotisation assurance chômage (de 2,40 % à 0,95 %) et à la hausse de la CSG déductible (de 5,10% à 6,80%).

SERVICE PAIE FDSEA

Simplifiez-vous la vie, Externalisez vos paies !

Gain de temps
Sécurité avec des paies conformes et optimisées
Maîtrise des coûts
Prévention des risques sociaux
Accompagnement pour toute question sociale
Confidentialité garantie

Déclarations incluses (DSN, DADS…)
Conseil Paie compris

FDSEA

21 : servicepaie@fdsea21.fr
58 : emploi.fdsea58@orange.fr
89 : service.paie@fdsea89.fr

Cas pratique sur une question récurrente :

La journée de solidarité en pratique

La journée de solidarité consiste en une journée supplémentaire de travail obligatoire ne donnant pas lieu en principe à rémunération supplémentaire, sauf si le salarié l'a déjà exécutée pour l'année en cours chez un précédent employeur.
L'employeur peut prévoir :
- ► soit le travail d'un jour férié auparavant chômé autre que le 1er mai. Dans ce cas, les jeunes de moins de 18 ans ne l'accompliront pas puisqu'il est interdit de les faire travailler un jour férié ;
- ► soit le travail d'un jour de RTT mais pas d'un congé payé ;
- ► soit toute autre modalité permettant le travail de 7 heures (pour un temps complet) précédemment non travaillées en application de la convention collective ou des modalités d'organisation de l'entreprise.

Rémunération de la journée de solidarité : Salariés mensualisés

Pas de rémunération :
- dans la limite de 7 heures (au prorata pour les salariés à temps partiel) ;
- dans la limite d'une journée de travail pour les salariés en forfait annuel en jours.

Salariés non mensualisés
(salariés saisonniers ou intermittents)
Rémunération normale pour le travail effectué durant cette journée de solidarité.

Semis

Réussir l'implantation du tournesol

Le tournesol présente de nombreux avantages dans les systèmes de culture: rupture dans le cycle des graminées, amélioration de la structure du sol, valorisation des sols superficiels…. Cependant, pour bénéficier de ces intérêts, il faut réussir l'implantation.



Le tournesol est une plante à racine pivotante et à cycle court, ce qui en fait une plante très sensible à la structure du sol. Tout obstacle au développement du pivot peut faire perdre plus de 5 q/ha et dégrader la teneur en huile.

Une bonne structure de sol

Limiter les passages d'engins sur la parcelle et attendre le ressuyage du sol avant d'entrer dans les parcelles ou utiliser des équipements spécifiques type roues jumelées ou pneus basse pression.

La profondeur de travail du sol (10 à 30 cm) sera fonction du taux de matière organique et de la présence de zone de tassement (vérifié par un test-bêche).

Ce travail du sol aura pour effet de favoriser l'enracinement de la culture, de préparer le lit de semence qui ne doit pas être trop motteux et de débarrasser le sol des résidus végétaux.
Le semis direct ou le travail très superficiel sont déconseillés. Le strip-till, permet de sécuriser l'implantation de la culture tout en limitant le travail du sol.

Assurer le peuplement et limiter les ravageurs

Assurer une levée rapide rend la culture moins sensible aux dégâts d'oiseaux, de limaces ou des ravageurs du sol. Le semis doit donc s'effectuer sur un sol ressuyé et suffisamment réchauffé (8°C à 5 cm de profondeur).
En règle générale, la plage optimale de semis se situe dans la deuxième décade d'avril dans l'ensemble de la zone Nord et Est.

Viser un peuplement optimal de 50 à 60 000 plantes levées/ha selon les secteurs, ce qui correspond à des densités de semis de 65 à 70 000 graines/ha en bonnes conditions et 75 à 80 000 graines/ha en conditions plus difficiles.

Adapter sa variété

Outre l'adaptation de la précocité au contexte pédo-climatique de la région et la recherche de variété productive, la tolérance aux maladies doit être prise en compte :
- Phomopsis : choisissez des variétés Résistantes (R) ou Très Peu Sensibles (TPS).
- Sclérotinia : Les variétés Peu Sensibles (PS) sont à retenir.
- Mildiou : diversifiez les profils de résistances.
- Cas particulier des variétés tolérantes aux herbicides : Leur utilisation (variétés Clearfield et ExpressSun) doit être réservée aux flores spécifiques type ambroisie, bidens, chardon, tournesol sauvage, liserons des haies ou datura. Dans le cadre de leur utilisation, veillez à gérer le risque d'apparition de résistance. Pour vous aider, utiliser l'outil R-Sim (www.r-sim.fr).

Pour vous aider à faire votre choix, utilisez l'outil MyVar (www.myvar.fr) et reportez-vous à la liste de variétés recommandées.

Densité de semis (graines/ha)	Rendement aux normes (q/ha)		Teneur en huile aux normes (%)	Humidité des graines à la récolte	Gain de marge brute par rapport à un semis à 50 000 graines/ha**	
	sur le total de 16 essais*	sur les 6 essais avec levée irrégulière*			Sans rémunération de la richesse en huile	Avec rémunération de la richesse en huile
50 000	27,5	23,1	42,8	9,2	-	-
65 000	29,1	26	43,7	8,4	+ 39 €/ha	+ 52 €/ha
75 000	29,5	26,6	44,1	7,7	+ 41 €/ha	+ 59 €/ha

* Taux de levée moyen de 71 % sur l'ensemble des 16 essais et de 51 % dans les essais à levées irrégulières

** Exemple avec une dose de 150 000 graines à 190 € et un prix de la graine de tournesol à 350 €/t aux normes.

Essais densité CETIOM 2011 et 2012 (16 essais retenus dans le sud de la France - Variété DKF 3333).

Lutter contre les ravageurs

Limaces : Evitez les sols motteux ou creux au semis et limiter la présence de résidus en surface. Dans les situations à risque, appliquez un anti-limace au semis.

Dégâts d'oiseaux : Le tournesol est sensible aux dégâts d'oiseaux du semis au stade *«première paire de feuilles»*. Pour limiter le problème, des techniques peuvent être envisagées mais leur efficacité est limitée. Parmi elles, il y a la mise en place d'effaroucheurs. Attention, les oiseaux s'accoutument à leur présence, attendre le début de la levée pour les positionner dans les champs.

Taupins : avant d'utiliser un insecticide, il est conseillé d'évaluer le niveau de risque (présence avérée, attaques sur les précédents maïs ou tournesol, précédent favorable comme la prairie). Une augmentation de la densité de semis permet de compenser les pertes de pieds éventuelles. L'utilisation d'insecticides nécessite un diffuseur à adapter sur l'embout du tube de descente du microgranulateur).

3 insecticides sont disponibles (Belem 0.8 MG/Daxol à 12 kg, Karate 0.4 GR de 12 à 15 kg et Trika Expert+ à 15 kg). Ces produits présentent également une bonne efficacité sur noctuelles terricoles.

M.Geloen –Terres Inovia



Implantation du chanvre

Une étape clé

L'implantation du chanvre est une étape clé qui conditionne 70% de la réussite de la culture. Le chanvre est une espèce à cycle court, toute rupture de croissance doit être évitée une fois le semis réalisé.



Chanvre en zone hydromorphe.

Malgré un système racinaire pivotant et de fortes capacités de compensation, le chanvre est très sensible à tous défauts de structure de sol. La préparation de sol doit favoriser :
- en profondeur, un enracinement de qualité pour permettre au pivot d'extraire l'eau et les éléments minéraux
- en surface un lit de semences fin, aéré et suffisamment réchauffé pour garantir une levée rapide et homogène.

Une bonne structure de sol

Pour éviter les tassements du sol préjudiciables au système racinaire, il est préférable d'utiliser des trains d'outils afin de limiter le nombre de passages sur la parcelle et/ou des équipements de types roues jumelées ou pneus basse pression. Si le chanvre ne couvre pas le sol 15 à 20 jours après la levée à cause de problème de structure ou d'éléments ralentissant sa croissance, les adventices peuvent rapidement prendre le dessus. Le chanvre est également très sensible à l'hydromorphie en début de cycle. La présence de semelles de labour ou de zones compactées qui ne permet pas une bonne circulation de l'eau, voir une stagnation, génère une asphyxie racinaire extrêmement préjudiciable à l'implantation du chanvre.

Un faux semis pour optimiser le lit de semences

Après le labour (d'hiver ou de printemps), on peut reprendre le sol avec le passage d'un outil à dents pour ameublir la terre, favoriser la pénétration des futures racines, faciliter le réchauffement du lit de semences et éviter le dessèchement du sol. Cela aura également l'avantage de faire lever les adventices (technique du faux semis) qui seront ensuite détruites de préférence par voie mécanique.

Semer dans de bonnes conditions

La levée du chanvre qui intervient 4 à 10 jours après le semis représente la phase la plus délicate de la culture. Pendant cette période, le chanvre, très sensible aux conditions de sol, doit avoir une levée rapide et homogène. Pour cela un semis régulier à une profondeur de 2 à 3 cm dans un sol bien structuré, parfaitement ressuyé et réchauffé (10 – 12°C) est primordial. Le semis va se faire en ligne avec un semoir à céréales classique à socs, de 9 à 17 cm d'écartements (privilégier les faibles écartements qui diminuent le nombre de plantes sur la ligne de semis et donc la concurrence entre plantes qui génère des pieds morts).

En année normale, et selon les régions de production, les semis se réalisent de fin mars à début mai. En conditions difficiles, il est possible de retarder le semis jusqu'à début juin mais le rendement en paille risque d'en être diminué.
La densité de semis doit être comprise entre 45 et 50 kg/ha pour atteindre le meilleur compromis entre le rendement paille et le rendement chènevis.

Une fois le semis effectué, un roulage peut être nécessaire pour favoriser la germination des graines en permettant la remontée capillaire de l'humidité au sol, limiter la présence de cailloux et niveler le sol et ainsi assurer de bonnes conditions de récolte.

Louis-Marie Allard – Terres Inovia

Les excès d'eau et/ou les forts gels de ce début d'année risquent d'avoir un impact sur les cultures implantées à l'automne (colza et céréales). Certaines parcelles vont devoir être retournées. Ci-dessous les possibilités ou non de pouvoir semer du chanvre en remplacement de ces cultures d'automne selon le programme de désherbage qui a été appliqué :

Produit (doses)	Chanvre	Produit (doses)	Chanvre	Produit (doses)	Chanvre
Colzor Trio (3 à 4l)		Callisto (0,3l)		Trooper (2,5l) + DFF 120 g	
Axter (2l)		Kerb Flo (1,8l)		Trooper (2l) + Chlortoluron (1500 g)	
Novall (2,5l)		Springbok (3l)		Fosburi (0,6l) + Chlortoluron (1500 g)	
Colzor Trio (3l) + Butisan S (1l)		Alabama (2,5l)		Défi (3l) + Carat (0,6l)	
Novall (2,5l) + Ruéda (0,25l)		Cléranda (2l) – Céravis (2l)		Metsulfuron methyl	
Iélo (1,5l)		Lontrel SG (0,2l)		Isoproturon	
Successor 600 (2l) + Ruéda (0,25l)		Butisan S (2l)		Challenge 600	
Colzor Trio (4l) + Iélo (1,5l)		Napropamide (1260 g)		Tramat	

	Chanvre possible sans restriction
	Chanvre possible sous condition de labour profond
	Chanvre à proscrire



Si l'implantation est réussie, le chanvre couvre très rapidement le sol et étouffe les adventices.



Bovins lait

Revenus et prix à la hausse

L'Institut de l'élevage a publié son dossier annuel sur les bovins laitiers pour l'année 2017 et les perspectives pour l'années 2018. Si les revenus des éleveurs se sont améliorés au cours de l'année, notamment grâce à la hausse du prix du lait, la situation reste difficile pour une majorité d'exploitations.

Le lait bio continue son ascension

En 2017, le nombre d'exploitations livrant du lait bio est passé de 2 315 en août à 2 760 en décembre. Au 4ème trimestre, la collecte a bondi de 41 % par rapport à 2016, grâce aux bonnes conditions fourragères et à l'achèvement de conversions de nouveaux éleveurs. Elle a progressé de 14 % sur l'année, soit 77 000 tonnes de plus de lait, pour atteindre les 646 000 tonnes. La production laitière bio représente 2,6 % du lait de vache collecté en France. La hausse devrait se poursuivre en 2018 avec la venue de nouveaux agriculteurs sur ce terrain. La consommation progresse aussi en volume et en valeur. Selon l'Idele, d'après les chiffres de FranceAgriMer, le prix du lait standard bio s'élevait à 454 € les milles litres en 2017, soit 11€ de plus qu'en 2016 (+4,9 %), et 117€ de plus que le prix du lait standard conventionnel.

L'Institut de l'élevage (Idele) dresse le bilan de la production laitière française en 2017, dans son dossier annuel, publié en mars. Les éleveurs ont bénéficié d'une hausse de leur revenu en 2017. L'augmentation est faible pour les producteurs des montagnes de l'Est ainsi que pour les bio de plaine, mais leur revenu s'établit en moyenne respectivement à 29 300€ et 32 800€. Tandis que les éleveurs des montagnes et des Piémonts du Sud ont vu s'accroitre de 6 000€ leur revenu, ce dernier reste en dessous de 20 000€ en moyenne. Les gains ne suffisent pas à améliorer leur situation. 38 % des exploitations ont une trésorerie nette globale négative, et autant sont endettées à long et moyen terme. Au 1er janvier 2018, le cheptel français comptait 3,75 millions de têtes, soit 32 000 de moins qu'un an auparavant (-0.8%), selon les chiffres de l'Idele. Il s'agit de la troisième année de baisse consécutive. L'élevage se concentre de plus en plus dans les bassins laitiers denses et là où le lait est le plus valorisé. La collecte a très légèrement augmenté par rapport à l'année précédente pour atteindre 24,6 millions de tonnes (+0,6%). Elle a commencé l'année en retrait et est restée ralentie jusqu'en juillet, avant de dépasser les niveaux de 2016, grâce au bonnes conditions climatiques pour la pousse de l'herbe et aux bonnes récoltes de maïs. Le prix du lait standard, en augmentation, atteint son meilleur niveau depuis 2014. Il a gagné 40€ (+14 %) en glissement annuel et s'est élevé à une moyenne de 334 € les 1 000 litres. Celui du lait, calculé pour une valorisation beurre et poudre maigre, a aussi progressé de 30 % par rapport à 2016.

La consommation de produits laitiers en berne

La production de produits frais est, quant à elle, en recul. Le lait conditionné, les yaourts, les desserts frais, le beurre et les fromages blancs, accusent une baisse de 3 %. Mais ce sont les matières grasses laitières anhydres qui affichent la diminution la plus forte (-16 %). À l'inverse, la fabrication de crèmes de consommation a augmenté de 5 %. Les fromages, quant à eux, se maintiennent. En ce qui concerne les ingrédients secs, les poudres maigres chutent de 7,3 %. Cependant les caséines et les poudres infantiles sont en forte hausse, respectivement 24 % et 6,7%, et les poudres grasses en légère augmentation. Globalement, la vente de produits laitiers en Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) régresse, sur l'année 2017, de 3 % par rapport à 2016. Avec la montée des prix de vente moyens de 3 %, l'Idele estime toutefois que *«les ménages ont maintenu leurs dépenses»*. Les volumes de ventes de laits liquides reculent de 4 %, de même que ceux de fromages frais de 5 %, ainsi que de desserts lactés frais et laits fermentés de 2 %. Ces diminutions sont aussi notables en valeur. Le beurre et la crème suivent la même tendance, mais plus faiblement, et ils bénéficient aussi d'une légère croissance en valeur. Seules les ventes de fromages sont à la hausse en volume (+0,4 %) et en valeur (+2 %). La détérioration de la consommation de laits liquides s'observe aussi en 2017 (-3%). Les Français ont consommé 10kg de moins de lait qu'il y a 10 ans, sur l'année écoulée. Les yaourts, desserts frais et crèmes, sont tous à la baisse, seule la consommation de fromage se maintient.



ToyotaBusinessPlus Grandir avec vous.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.
Hilux : Consommations mixtes (L/100 km) et émissions de CO2 (g/km) : de 7 à 7,8 (hors Châssis Cabine) et de 185 à 204 (E à F). Consommations et émissions de CO2 selon données d'homologation. PROACE: Consommations mixtes (L/100 km) et émissions de CO_2 (g/km) : de 5,1 à 6,2 et de 133 à 163 (C à E). Consommations et émissions de CO_2 selon données d'homologation. * LOA : Location avec option d'achat
(1) Exemple pour un **Hilux Xtra Cabine Légende** neuf au prix exceptionnel de **22 231 €** HT, remise de **4 553 €** HT déduite. LOA* 60 mois, 1er loyer de **5 850 €** HT suivi de **59** loyers de **189 €** HT/mois hors assurances facultatives, ou **140 €** HT/mois hors prestation maintenance. Option d'achat : **11 635 €** HT dans la limite de **60** mois & **100000** km. Montant total dû en cas d'acquisition : **28 636 €** HT maintenance **60** mois **100 000** km incluse et **25 696 €** HT hors prestation maintenance. **Modèle présenté : Hilux Double Cabine 4WD D-4D Lounge** avec peinture métallisée neuf au prix exceptionnel de **34 080 €** TTC, remise de **6 980 €** TTC déduite. LOA* **60** mois, 1er loyer de **7 020 €** TTC suivi de **59** loyers de **301 €** TTC/mois hors assurances facultatives, ou **252 €** TTC/mois hors prestation maintenance. Option d'achat : **17 836 €** TTC dans la limite de **60** mois & **100 000** km. Montant total dû en cas d'acquisition : **41 445 €** TTC prestation maintenance incluse et **38 505 €** TTC hors prestation maintenance. (3) Contrat de maintenance et de garantie suivant contrat N°20130601 souscrit auprès d'Opteven Assurance SA. Société Anonyme au capital de 5 **335 715** euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 379 954 886, dont le siège social est sis 35-37 rue Louis Guérin – 69 100 Villeurbanne. (2) Exemple pour un PROACE Compact 95 D-4D Active neuf au prix exceptionnel de **15 945 €** HT, remise de **7 900 €** HT déduite. LOA* **60** mois, 1er loyer de **4 050 €** HT suivi de **59** loyers de **139 €** HT/mois hors assurances facultatives. Option d'achat : **5 950 €** HT dans la limite de **60** mois & **75000** km. Montant total dû en cas d'acquisition : **18 201 €** HT hors prestations facultatives. **Modèle présenté :** PROACE Medium 95 D-4D Business avec peinture métallisée et habillage intérieur en bois neuf au prix exceptionnel de **18 060,70€** HT, remise de **8 974,30€** HT déduite. LOA* **60** mois, 1er loyer de **4 050 €** HT suivi de **59** loyers de **168 €** HT/mois hors assurances facultatives. Option d'achat : **6 759 €** HT dans la limite de **60** mois & **75000** km. Montant total dû en cas d'acquisition : **20 721 €** HT hors prestations facultatives. (4) Option habillage intérieur bois complet usage standard du fournisseur SD Services comprenant un plancher CP 15 mm, un coffrage des passages de roues CP 15 mm et un doublage parois et portes CP 5 mm, prix client conseillé de **610** € HT selon référence au tarif du **01/04/2017** et incluant la pose, basée sur le taux horaire national conseillé de **69** € HT. Offres réservées aux professionnels valables jusqu'au **31/03/2018** chez les distributeurs Toyota participants portant sur le tarif en vigueur au jour de la souscription du contrat. En fin de contrat, restitution du véhicule dans votre concession avec paiement des frais de remise en état standard et des éventuels kilomètres excédentaires. Sous réserve d'acceptation par TOYOTA France FINANCEMENT, 36 bd de la République 92423 Vaucresson, RCS 412 653 180 - n° ORIAS 07 005 419 consultable sur www.orias.fr.

FOUCHER
03 86 46 83 84 Auxerre
03 86 64 96 96 Sens
03 86 34 18 31 Avallon
www.groupe-foucher.fr

La chronique ovine

Une mise à l'herbe des brebis sans soucis



Éviter de mettre à l'herbe lors de fortes intempéries

La mise à l'herbe est un changement important au niveau digestif, avec le passage d'une alimentation sèche à une alimentation à base d'herbe, souvent riche en eau et pauvre en lest, mais aussi en magnésium. Laurent Saboureau, vétérinaire à l'Alliance Pastorale, explique que *«les principaux risques sanitaires liés à ce changement sont les suivants : diarrhées alimentaires, tétanie d'herbage, enterotoxémies et parasitisme»*. La prévention de ces risques est tout à fait possible. Une mise à l'herbe progressive, autour des bâtiments quelques heures par jour, est l'une d'entre elles. La distribution de fourrages secs pour assurer un lest digestif, et de concentrés énergétiques facilement digestibles, facilite également la transition. Quelques centaines de grammes par animal pendant une dizaine de jours en diminuant progressivement suffisent. Enfin, il est deconseillé de mettre à l'herbe lors d'une période de fortes intempéries.

La vaccination contre l'entérotoxémie

«Plus spécifiquement, pour la tétanie d'herbage, la prévention consiste à distribuer un minéral riche en magnésium (minimum 10%) et en oligo-éléments, un mois avant et jusqu'à un mois après la mise à l'herbe» indique Laurent Saboureau. *«Concernant les enterotoxémies, la prévention la plus efficace reste la vaccination. Attention sur les agneaux, qu'ils soient nés de mères vaccinées ou non, deux injections à un mois d'intervalle sont nécessaires avant la mise à l'herbe. Enfin, l'argile en dilution dans les bacs à eau peut être utilisée en prévention des diarrhées. La suspension de lait d'argile qui se forme est efficace»*.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la vidéo *«prévenir les maladies liées à la mise à l'herbe»* sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)

Machinisme

Une semaine de jours T chez Claas Bourgogne



Destinée à promouvoir l'évolution de ses gammes de tracteurs, le constructeur allemand a organisé du 14 au 16 mars dernier dans son réseau, un évènement baptisé les Jours T. Claas Bourgogne a consacré la semaine à cette opération avec une présentation des tracteurs dans chacune de ses bases, présentations qui ont permis à de nombreux clients de découvrir les Arion 400, 500 et 600, Axion 800 et 900, tous répondant aux normes antipollution Tier IV Final avec adjonction d'AdBlue dont le réservoir est intégré au réservoir de carburant. La Mother Régulation, norme européenne issue du transport routier et des TP impose aux tractoristes un circuit de freinage double ligne hydraulique ou pneumatique, une signalétique de sécurité pour l'utilisateur et une transmission capable de rouler à 50 km/h, tout en respectant la législation en vigueur, pour ne citer que les principaux points.

Ainsi, chez Claas, les Arion 400, 6 modèles 4 cylindres compacts de 90 à 140 cv, peuvent désormais recevoir la cabine Panoramic, idéale pour les travaux au chargeur frontal, et un mono-levier multifonctions qui commande le chargeur, l'inverseur et la vitesse d'avancement. Pour les travaux simples sans chargeur frontal, une nouvelle définition de cabine d'entrée de gamme baptisée CIS, sans levier multifonctions est proposée. Les Arion 400 adoptent également la définition de cabine haut de gamme CIS+, qui comprend l'écran couleur CIS, un circuit hydraulique LS 110 l/min et jusqu'à six distributeurs électrohydrauliques. Côté transmission, les Arion 400 disposent de la Quadrishift 16/16. Les quatre modèles 430-440-450 et 460 peuvent recevoir en option la transmission Hexashift à six rapports sous charge et quatre gammes robotisées (24/24). Le confort est également amélioré avec une suspension de cabine et pont avant de série.

Les Arion 500 (4 cyl) et 600 (6 cyl) évoluent en puissance à la fois vers le bas et vers le haut. Avec l'arrivée de l'Arion 510, la gamme 500 est proposée de 125 à 165 cv. Quant aux Arion 600, deux modèles font leur apparition: l'Arion 610 de 135 cv et l'Arion 660 de 205 cv avec surpuissance termine la gamme. Trois versions d'équipement sont disponibles : une version de base CIS, la version inédite CIS+ et une version confort Cebis, toutes trois proposées avec la transmission robotisée Hexashift, les versions CIS+ et Cebis proposant également la transmission à variation continue Cmatic. La version Cebis propose quant à elle un terminal Cebis Touch entièrement revisité avec un écran tactile de 12 pouces. La transmission Hexashift adopte de nouvelles fonctions comme le régulateur de vitesse Cruise Control qui permet de rouler automatiquement à la vitesse réglée par le conducteur avec un régime moteur optimal. Un nouveau pont avant suspendu à correcteur d'assiette Proactiv est également proposé. Celui-ci permet de réduire le roulis dans les virages ainsi que les mouvements de tangage au freinage ou à l'accélération. À noter qu'à partir de l'Arion 630, des jantes de 42 pouces et un diamètre de pneumatiques de 1,95 m sont proposés.

Les tracteurs grosses puissances Axion 900 évoluent aussi avec l'introduction de l'Axion 960 qui représente désormais le tracteur standard le plus puissant du constructeur avec ses 445 cv. Les Axion 900 bénéficient d'une optimisation des courbes moteur entre 1400 et 1800 tours qui permet la réduction de carburant et apporte 10% de couple supplémentaire.
Les visiteurs étaient invités à participer à un jeu concours qui désignera par tirage au sort, dans les prochaines semaines, un gagnant par concession participante. Ce dernier aura l'opportunité d'essayer pendant 150 h un tracteur Claas.

▶ Des professionnels à votre service

CLÔTURE ÉLECTRIQUE PERMANENTE
L'Éleveur Bourguignon
UNE SOLUTION ÉCONOMIQUE ET EFFICACE POUR GARDER VOS ANIMAUX ET LIMITER L'ENTRÉE DU GIBIER SUR LES PARCELLES
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

avec vous depuis plus de 20 ans !
Bâtir ensemble
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
DEVIS SUR DEMANDE
www.batir.ensemble.fr
Votre conseiller Robert Bousquet 06 86 55 97 76

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Industrie manufacturière

L'agroalimentaire résiste au repli du secteur

Selon les données de l'Insee, entre 2006 et 2015, l'industrie manufacturière a globalement connu un recul excepté l'agroalimentaire et la construction aéronautique qui tirent leur épingle du jeu.

En France, en décembre 2015, l'ensemble des secteurs marchands non agricoles comptait 1,4 million d'établissements employeurs et 14,7 millions d'effectifs salariés. Avec 123 300 établissements et 2,7 millions de salariés, l'industrie manufacturière est le deuxième employeur du secteur, derrière le commerce.

L'essentiel de la diminution du nombre d'établissements concerne les industries alimentaires qui regroupent 96 % des établissements du secteur.
En revanche, le nombre de salariés augmente légèrement dans cette activité (+ 900, soit + 0,2%), alors qu'il est en recul dans la fabrication de boissons (- 1 400, soit – 3 %) et en fort recul dans la fabrication de produits à base de tabac (- 1 900, soit – 62 %), essentiellement pour les établissements de 250 salariés ou plus.

Industrie manufacturière : un repli sur l'ensemble du territoire

Au sein des industries alimentaires, les activités de boulangerie et de boulangerie-pâtisserie sont de loin les plus répandues, avec près de deux établissements employeurs sur trois fin 2015 et un quart des effectifs.

Dans ces activités, le nombre d'établissements employeurs a baissé de 6% entre 2006 et 2015 (- 1 500 établissements), mais les effectifs salariés ont augmenté de 12 % (+14 100).

Sur la même période, le nombre d'établissements employeurs et les effectifs salariés ont diminué dans les activités de charcuterie (respectivement - 1 600 et - 3 700).

Il en est de même pour la préparation industrielle de produits à base de viande (respectivement - 300 et - 5 400) et la transformation et la conservation de viande de boucherie (respectivement - 100 et - 4 300).
L'industrie manufacturière est en repli sur l'ensemble du territoire national. Néanmoins, les zones d'emploi les plus fortement touchées sont celles du bassin parisien, du nord, de l'est et du centre de la France.

Les grands établissements industriels (250 salariés ou plus) sont particulièrement présents dans les zones d'emploi de Paris (une centaine), Lyon (une soixantaine), Saclay (une quarantaine) Toulouse, Grenoble, Rouen et Nantes (une trentaine chacune) ainsi que Bordeaux, Rennes, Roissy-Sud-Picardie, Belfort-Montbéliard-Héricourt et la Roche-sur-Yon (une vingtaine chacune).

V.G.



G. Omnès

Au sein des industries alimentaires, les activités de boulangerie et de boulangerie-pâtisserie sont de loin les plus répandues, avec près de deux établissements employeurs sur trois fin 2015 et un quart des effectifs.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Laissac 27/03/2018	Bourg-en-Bresse 27/03/2018	St-Christophe-en B. 21/03/2018	National 21/03 au 27/03/2018
Vaches viande (V)	U	3,90 €	-	3,73 €	3,79 €
	R	3,40 €	3,35 €	3,53 €	3,41 €
	O	3,25 €	3,00 €	-	3,13 €
Vaches mixte (M)	R	3,30 €	-	-	3,30 €
	O	3,25 €	3,05 €	-	3,13 €
Vaches lait (L)	O	2,90 €	-	-	2,81 €
	P	2,75 €	2,60 €	-	2,56 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,30 €	4,05 €
	R	3,30 €	3,55 €	3,66 €	3,48 €
	O	3,25 €	2,90 €	-	3,12 €
Taureaux VML	URO	2,80 €	2,50 €	3,05 €	2,74 €

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **27/03/2018**

Effectif total: 895 - Nombre d'invendus: 89%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	400-450	2,71 €	2,88 €	2,79 €	-
		U	200-250	3,12 €	3,29 €	3,18 €	-
			250-300	2,99 €	3,19 €	3,06 €	-
			300-350	2,74 €	3,12 €	2,92 €	-
			350-400	2,71 €	2,88 €	2,79 €	-
			400-450	2,61 €	2,83 €	2,72 €	-
			450-550	2,55 €	2,77 €	2,62 €	-
		R	250-300	2,85 €	3,17 €	3,02 €	-
			300-350	2,69 €	2,78 €	2,75 €	-
			350-400	2,54 €	2,69 €	2,61 €	-
			400-450	2,52 €	2,56 €	2,55 €	-
			450-500	-	-	-	-
	F	U	200-250	2,63 €	2,95 €	2,83 €	-
			250-300	2,61 €	2,79 €	2,73 €	-
			300-350	2,50 €	2,72 €	2,63 €	-
			350-400	2,42 €	2,66 €	2,60 €	-
		R	200-250	-	-	-	-
			250-300	2,53 €	2,67 €	2,64 €	-
			300-350	2,43 €	2,55 €	2,49 €	-
			350-400	2,28 €	2,57 €	2,46 €	-

BROUTARDS : Belle présentation. Forte demande dans toutes les catégories de poids. Cours sensiblement reconduits. Aucun invendu.

LAITONNES : Transactions et cours plus discutés notamment en fin de marché avec quelques invendus.

Effectif total: 167 - Nombre d'invendus: 82%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	R	400-450	-	-	-
		U	300-350	-	-	
			350-400	-	-	-
			500 et +	2,11 €	2,46 €	2,25 €
			600 et +	2,12 €	2,27 €	2,21 €
	F	U	400-450	2,22 €	2,46 €	2,41 €
			450 et +	2,14 €	3,09 €	2,55 €
		R	350-400	-	-	-
			400-450	2,03 €	2,28 €	2,20 €

GENISSES 2 ANS : Morosité persistante. Seuls quelques lots valablement vaccinés et de qualité correcte réussissent à tirer leur épingle du jeu.

Effectif total: 283 - Nombre d'invendus: 93%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
VACHES CHAROLAISES GÉNISSES - TAUREAUX	F	E	- 5 ans	2,23 €	2,38 €	2,31 €	-
			5 à 10 ans	2,17 €	2,33 €	2,26 €	-
		U	- 5 ans	1,85 €	2,19 €	1,99 €	-
			5 à 10 ans	1,78 €	2,14 €	1,92 €	-
			+ 10 ans	1,73 €	1,84 €	1,79 €	-
		R	- 5 ans	1,60 €	1,85 €	1,76 €	-
			5 à 10 ans	1,59 €	1,81 €	1,74 €	-
			+ 10 ans	1,40 €	1,76 €	1,66 €	-
		O	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	-	-	-	-
		E	24 à 36 mois	2,44 €	3,64 €	2,82 €	-
		U	24 à 36 mois	2,00 €	2,12 €	2,06 €	-
		R	24 à 36 mois	1,80 €	1,99 €	1,94 €-	
	M	U	+ 500 kg	1,74€	1,84 €	1,79 €	-
		R	+ 500 kg	-	-	-	-

VACHES/GENISSES 30 MOIS : Les apports sont plus importants par rapport à la semaine passée. On enregistre une bonne vingtaine de lots supplémentaires dans toutes les catégories confondues. La qualité est semblable par rapport au marché précédent, mise à part dans les plus jeunes, c'est ce qui explique la baisse de quelques centimes cette semaine. Dans les autres tranches d'âges, la marchandise est de bonne qualité et les cours sont reconduits avec une vente active. Pour conclure, l'offre ne couvre pas la demande, à noter que la recherche de vaches herbées commence à se faire ressentir pour un engraissement futur au pré

TAUREAUX : La vente est active, les besoins sont forts, l'offre ne couvre toujours pas la demande

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 26/03/2018

Bovins (396)		
Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
175 à 370 kg	600 - 1010	2,56 - 3,41
380 à 450 kg	1000 - 1200	2,51 - 2,74
Laitonnes		
285 à 310 kg	730 - 820	2,55 - 2,65
350 à 390 kg	930 - 950	2,43 - 2,64
Génisses		
320 à 430 kg (16-24mois)	650 - 1060	2,04 - 2,48
470 à 570 kg (24-36mois)	940 - 1170	1,93 - 2,25
Taureaux		
895 à 1495 kg	1400 - 2430	1,54 - 1,65
Vaches		
Vaches légères	730 - 1120	
Vaches entre deux	1130 - 1390	
Vaches lourdes	1400 - 1600	

Placement plus sélectif en broutards de qualité ordinaire entraînant quelques invendus. Cours reconduits en supérieurs de moins de 430 kg.
Demande moins pressante en femelles cette semaine orientant les tarifs à la baisse. Léger fléchissement en lourdes. Peu d'invendu. Vente suivie en vaches maigres à des tarifs fermes.

Bovins gras : 8

Prochain marché bovins le 3 avril 2018. Pesée à 10h30, vente à 13 h.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 21/03/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 259 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	200 - 250	2,97 €	3,73 €	3,18 €	+0,06
			250 - 300	2,81 €	3,30 €	3,01 €	+0,09
			300 - 350	2,61 €	3,08 €	2,87 €	+0,04
			350 - 400	2,53 €	2,88 €	2,76 €	-0,02
			400 - 450	2,58 €	2,83 €	2,68 €	+ 0,03
	F	U	200 - 250	2,48 €	2,62 €	2,53 €	+0,03
			300 - 350	2,32 €	2,84 €	2,51 €	- 0,03
			400 - 450	-	-	-	-

Broutards: vente active dans tous les sujets.

Laitonnes: comme la semaine dernière, les sujets dépassant 330 kg ne profitent pas du léger frémissement dans les -300 kg.

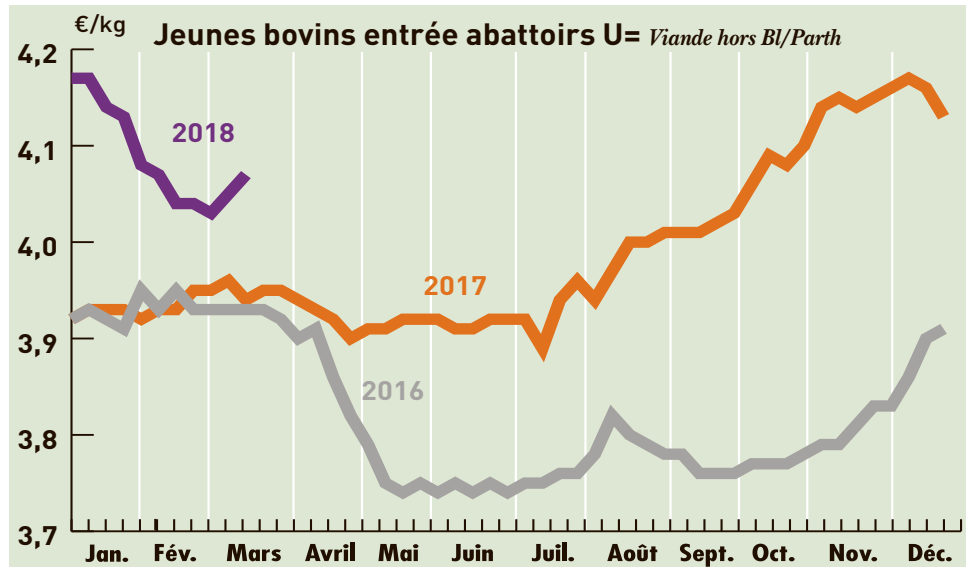
Bovins

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Centre-Est du 19/03 au 25/03/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,00 €	3,77 €	-			
Races mixte		-	-	3,64 €	-	-	
Races lait					-	3,41 €	3,38 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	6,08 €	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,34 €	3,33 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	3,13 €	3,11 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	3,85 €	3,70 €	-	-		
Charolaise - 10 ans +350 kg		3,74 €	3,68 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,12 €	-				
Races mixte				3,34 €	3,27 €		
Races lait					-	2,96 €	2,93 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,91€	4,31 €	3,95 €	3,72 €			

Tendance : petite hausse ponctuelle



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 19/03 au 25/03/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,02 €	4,00 €	3,95 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	-	3,70 €	3,56 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,85 €	3,69 €				
Races mixte					3,27 €	3,27 €		
Races lait						2,96 €	2,93 €	2,88 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	5,55 €	4,31 €	3,95 €	3,72 €				

Tendances SEM. 13/2018

Bovins de boucherie

L'activité commerciale est peu soutenue dans les animaux hauts de gamme, car les magasins vont devoir écouler les animaux de concours, sur un week-end de Pâques peu ensoleillé. Les tarifs se maintiennent dans les bonnes génisses et les jeunes vaches Charolaises bien conformées. Dans le domaine des allaitantes de choix secondaire et bas de gamme, la réduction de l'offre avec le début des mises à l'herbe a peu d'impact sur le commerce pour cette semaine Sainte avec un recul d'activité dans les abattoirs. En laitières, les industriels ont stabilisé les prix avec des disponibilités de fin de campagne plus étoffée qui couvre mieux la demande. En jeunes bovins, les achats de Pâques n'ont pas permis une fluidification du marché et la modestie des commandes en Italie pèse sur la tendance européenne.

Bovins d'embouche et d'élevage

La météo est plus favorable à la pousse de l'herbe, même si les sols restent humides. Les engraisseurs ont des besoins, mais la demande cible des animaux de milieu de gamme (R) avec du gabarit à herbager. Cette gamme de marchandise (lourde et finie) est traditionnellement mieux demandée pour la période estivale. La demande est soutenue dans les Montbéliardes de gabarit à finir en herbage.

Broutards

L'activité commerciale reste soutenue par le déficit de marchandise. Les petits engraisseurs italiens peinent à s'approvisionner, car les grands groupes intégrés absorbent une large partie de l'offre. Les bons mâles Charolais ou Limousins légers d'automne restent recherchés pour des tarifs très fermes. Les repousseurs ont du mal à suivre le tempo, au regard des tarifs pratiqués. La même question se pose chez les engraisseurs, mais le déficit actuel de marchandise devrait avoir des répercussions à terme sur le prix de la viande. La demande espagnole reste soutenue, car ce pays doit maintenant assurer les contrats avec les pays du pourtour méditerranéen. En femelles, la demande est normale pour les bonnes laitonnes de 300/350kg. Le commerce est calme avec des cours stables (mais peu élevés) dans la moyenne marchandise destinée au marché espagnol.

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale reste régulière, mais la réduction des mouvements vers l'Espagne (moins rentable) a permis aux intégrateurs de stabiliser les prix. Ces derniers compensent le déficit de veaux laitiers par des croisés laitiers dont les prix sont très proches. En ce qui concerne les Montbéliards, le recul de l'offre facilite les échanges, avec une demande toujours soutenue pour l'export. La tendance est lourde avec des tarifs très discutés dans les croisés laitiers ou allaitants lourds de moyenne conformation (R), avec un tri plus sévère notamment dans les petites femelles croisées. ■

Laurent Chupin

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 21/03/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 156 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise	F	U	- 5 ans	1,88 €	2,14 €	1,94 €	=
			5 à 10 ans	1,71 €	1,98 €	1,81 €	-0,04
			+ 10 ans	1,55 €	1,80 €	1,64 €	-0,05
Vache Charolaise	F	U	- 10 ans + 350 kg	3,50 €	3,80 €	3,64 €	+0,04
Génisses		U	24 à 36 mois	1,86 €	2,36 €	2,29 €	+0,14

L'offre plus orientée sur les génisses cette semaine profite de cours en hausse. En vaches, après le mieux constaté la semaine dernière, la vente est quasi totale mais les cours sont difficilement reconduits.

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **26/03/2018**

Effectif total: 398 - Taux de vente: 91%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
AGNEAUX : Il reste encore quelques lots d'agneaux gris, mais qui intéressent peu les acheteurs dont les besoins s'orientent désormais vers des laitons. Ceux-ci sont présents en plus grand nombre et ne permet pas de couvrir les besoins des acheteurs qui ont déjà honoré la majeure partie de leurs commandes à seulement une semaine de Pâques. Les cours sont en retrait après la forte hausse enregistrée au cours du marché précédent.		U	de 32 à 38 kg	3,55 €	3,90 €	3,55 €	-
			de 38 à 44 kg	3,32 €	3,86 €	3,56 €	-
			> 44 kg	3,11 €	3,57 €	3,31 €	-
			> 50 kg	-	-	-	-
		R	de 32 à 38 kg	3,33 €	3,40 €	3,37 €	-
			de 38 à 44 kg	3,13 €	3,20 €	3,16 €	
			de 44 à 50 kg	-	-	-	-

Effectif total: 115 - Taux de vente : 94%

				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Brebis : Demande suivie. Cours sans changement.	M		(M)	0,93 €	1,14 €	1,03 €	-
	F	U	< 60 kg (F)	1,16 €	1,47 €	1,32 €	-
			> 60 kg (F)	1,15 €	1,32 €	1,26 €	
		R	> 60 kg (F)	0,81 €	1,21 €	1,10 €	-
		O	< 60 kg (F)				

Effectif total: 25 - Taux de vente : 100%

			AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux	U	32 à 38 kg	3,66 €	3,66€	3,66 €-	
		38 à 44 kg	3,85 €	3,87 €	3,87 €-	
		> 44 kg	3,47 €	3,47 €	3,47 €-	
	R	38 à 44 kg	-	-	-	

Effectif total:

			AGNEAUX MAIGRES - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux :	U	25-35 kg	-	-	-	

Vente rapide et totale dans toutes les catégories. Hausse des cours due principalement à un déficit d'offre.

Sicagemac (prix au kg vif) *Marché de Corbigny du 19/03/2018*

Ovins : 78	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	96 - 135	2,23 - 2,70
Brebis	35 - 70	0,63 - 1,08

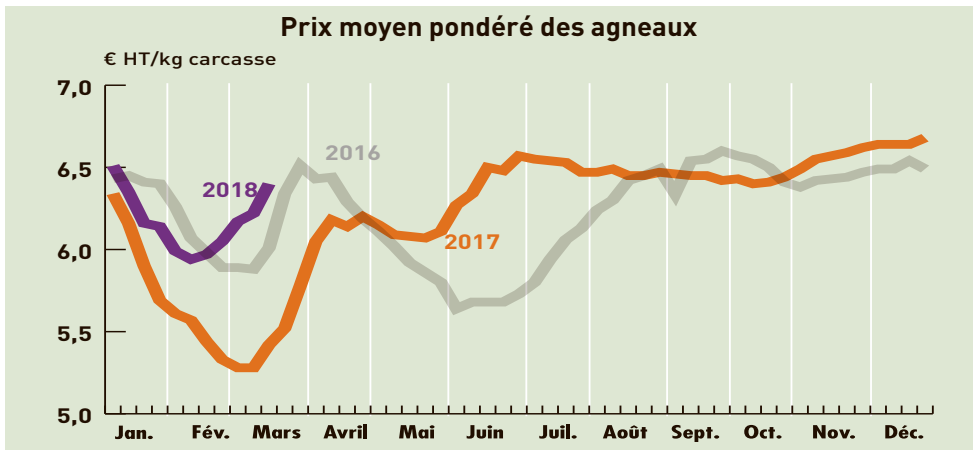
Peu d'apports et de qualité ordinaire ne facilitant pas la vente.
Prochain marché le lundi 26 mars aux horaires habituels.

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 19/03 au 25/03/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,90 €	6,14 €
Couvert	16 -19 kg	7,63 €	6,87 €	6,23 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	6,02 €	5,43 €

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)*
Cotations FranceAgriMer du 19/03 au 25/03/2018

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,67 €	7,584 €	2,41 €



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 19/03/2018 au 25/03/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,79	7,71	6,83	-	-	-	-
	Var.		0,03	0,01	-0,02				
	R	7,22	7,38	7,24	-	6,94	6,89	6,93	-
	Var.	0,05	0,09	0,06		0,34	0,32	0,28	
	O	6,20	6,27	-	-	6,26	6,14	-	-
	Var.		0,20			0,40	0,29		
3 (couverts)	U	-	7,73	7,65	6,66	-	7,06	6,89	6,16
	Var.		0,06	0,05	-0,03		0,24	0,20	
	R	7,15	7,20	7,02	6,37	6,84	6,78	6,57	6,13
	Var.	0,01	0,09	0,10	0,15	0,15	0,18	0,26	0,27
	O	6,45	6,40	6,37	5,59	6,35	6,18	6,04	5,63
	Var.	0,18	0,14	0,17	0,04	0,21	0,29	0,29	0,30
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	6,03	5,86	-
	Var.						0,20	0,27	
	O	-	-	-	-		5,74	5,47	-
	Var.						0,24	0,20	

Zone nord : AGNEAUX : Hausse de circonstance en agneaux, demande un peu plus soutunue en bonnes brebis. **Zone sud :** Application du réseau

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés «Eleveur & Engagé». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

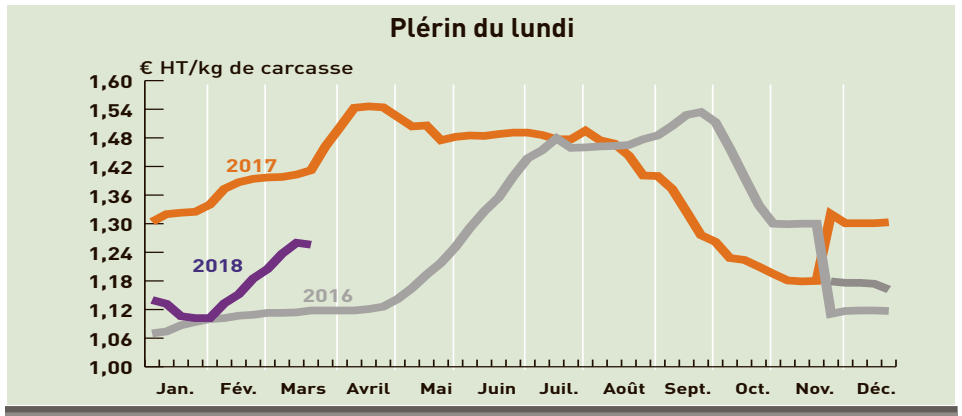
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 26 mars 2018) :

«Cours facilement reconduits avec quelques hausses négociables jusqu'à 400-420 kg.»

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 014 porcs présentés) *Cotations du lundi 26 mars 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,205 €**



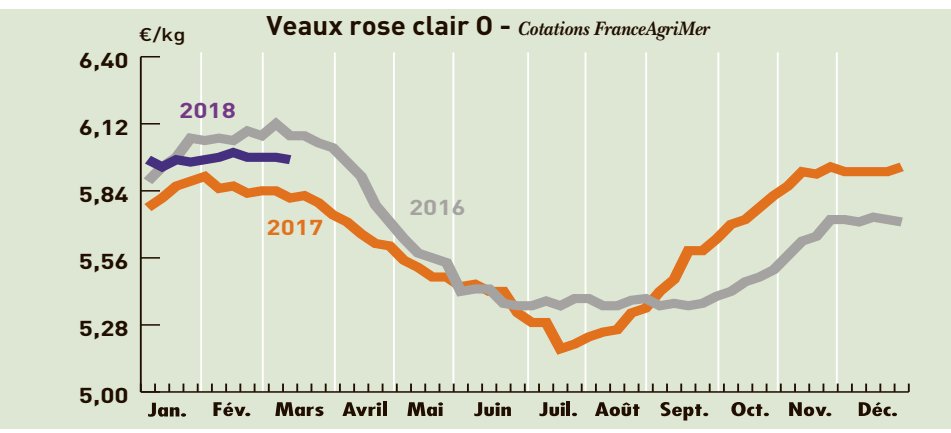
Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 09/03 au 15/03/2018*

1,46 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 19/03 au 25/03/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,86 €	-	-
U	-	7,56 €	6,06 €	-
R	-	6,49 €	5,26 €	3,81 €
O	-	5,98 €	4,95 €	3,85 €



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 19/03 au 25/03/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	685	la baisse des apports permet de maintenir les cours des veaux supérieurs. vente difficile en mrchandise de qualité.
La Talaudière	458	Cours difficilement reconduits en veaux croisés supérieurs.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	231	1
Femelles	149	1
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	145	4,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)* *Cotations FranceAgriMer du 19/03 au 25/03/2018*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	3,20	0,13	4,06

Céréales

Marché du 22 mars 2018

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte d'Or	meunier	mars-juin	147	N	C
	fourrager	mars-juin	142		C
Nord Côte d'Or	meunier				C
	fourrager				C
Aube	meunier	mars-mai	142	N	C
	fourrager	mars-mai	140	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	62/63 kg/hl	mars-juin	142	N	C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	4 de mars	140	N	C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl		inc.		C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'or/Haute Saone	48-50 kg/hl	4 de mars	120	V	C
SEIGLE PANIFIABLE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or		.	inc.		C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saône	66 kg/hl		inc.		C
Yonne			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		mars-juin.	149	N	C
Côte d'Or			inc.		C
Sud Côte d'Or/Saône-et-Loire		mars-juin.	150		C
SORGHO	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Yonne	alim. animal		inc.		C
POIS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Yonne	fourrager	mars-avr.	165	T	C
Aube	fourrager	mars-avr.	170	T	C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	18% 1ère main	2 de mars	172	V	
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2018**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	18% 1ère main	11 de mai	172	V	
Pulpes de betterave	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main		157	V	

Matériel

Tracteur

03 - Vends foin bot ronde 120x150 35 euros + paille 120x150 17euros + enrubannage 120x140 50euros - 03210 Besson
✆ **06 62 00 61 90**

21 - Vends Lambordini 4 x 4, 115 cv, 10 000 euros, - BM 350 Volvo, 4 500 euros, - 405 Peugeot GRDT Break, contrôle OK, 2 200 euros (réf. 130F)
✆ **03 80 51 87 65 HR**

26 - Vends génisses Salers 12-14 mois Indem IBR et BVD
✆ **06 08 42 53 90**

26 - Vends épandeur compost 4T epandage latéral 900 euros + nettoyeur haute pression 360 Stil 400 euros
✆ **06 80 73 20 45**

38 - Tracteur Soméca 450 de 1970, 5000 h avec rotovator Howard rotocadet + Ford 2000 super.
✆ **06 79 77 17 98**

38 - Vends tracteur Renault 88 avec fourche Agram 2200 euros Moteur Ford 5000 + pièces Ford + jantes scie à bois électrique.
✆ **06 75 04 60 70**

69 - Vends tracteur Case 55 CV arceau repliable 2500 H 1992 TBE PN neufs 4 RM 10 000 euros HT.
✆ **06 07 06 77 50**

71 - Vends tracteur Case 5140 pro. 9.400 H, faucheuse Krone 283, 7 assiettes.
✆ **06 14 23 83 37**

Travail sol

01 - Vends charrue Grégoire Besson RC 31 4 corps laboure 200 HA matériel traite.
✆ **06 89 57 71 82**

38 - Vends herse peigne 5 m, 3 r lachaud 2500 HT, Herse Sicam 8 m terrage forcé 3000 euros HT dent neuve.
✆ **04 78 31 26 00**

54 - Vends semoir pneumatique 8 m Nodet trémie de bigbag 3.500 Ð BE, semoir Roger 4 m 4.000 Ð BE.
✆ **06 15 57 91 93**

Récolte

07 - Vends presses MD FARH 360 girofaneur GR 25 BE 800 piquets acacia 2m faits main
✆ **06 24 80 71 60**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres. (réf. 130E)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Achète presse John Deere 336 A ou 342 ou 349 359 plus remorque fourrage 6M en 4 roues
✆ **06 70 87 57 90**

71 - Vends andaineur Kuhn, année 1999, essieu, tandem, 3,50 m, bon état.
✆ **06 83 13 82 29**

71 - Vends faucheuse conditionneuse Kuhn 243, année 2011, bon état, cause retraite.
✆ **06 16 46 36 49**

71 - Cause cessation vds M.B. 3 m, Claas Consul, dessileuse Lucas, option élévateur, bacs galva. B.E.
✆ **06 87 44 87 52**

76 - Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland type 80.70.
✆ **06 21 49 50 89.**

Traitement

21 - VENDS pulvé Berthoud porté force 10, 1 000 l., 21 m., BE, contrôle OK, 04/2021, - semoir engrais Amazone ZAM compact, 1 500 l., 20/28 m., BE (réf. 130G)
✆ **06 22 97 30 19**

42 - Vos semoir engrais Amazone 1T double plateau, fermeture hydraulique.
✆ **06 21 48 47 71**

Arbo-viti

69 - Vds 4 escabeaux roulants légers 4 marches avec support caisse 100 euros pièce.
✆ **04 78 56 10 11 HR**

Agri. divers

01 - Cse retraite vds 2 roues étroites et 20 vis souples - cellule ronde galva
✆ **04 74 38 27 07**

21 - Cause retraite VEND herse rotative Kuhn 3 m., 1 000 tours, dents neuves, état moyen, 2 200 euros, - semoir maïs 4 rangs Monosem avec fertilisateur, 2 800 euros, - tracteur Fiat 1180, 10 000 H, petites roues traitement, BE, 5 500 euros (réf. 130D)
✆ **06 63 41 19 75**

26 - vds charrue Huard TR3 66 Chisel 5 dents Pulvérisateur Berthoud 600 L 12M Elevateur Aiglon 75
✆ **04 75 03 91 57 hr**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 24- 26- 28- 32- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 3- 4 m, round-ballers. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vend chisel pompe arrosage 40 m cubes jumelage 1236 ventilateur diam. 70 cm.
✆ **04 74 54 01 55**

38 - Vends poulailler déplaçable 30 m2 : 200 euros, bac à cire : 800 euros, fendeuse à bois : 900 euros.
✆ **06 81 64 05 80**

38 - Vds vibro 4,10 rep BE vérin convoyeur NH TX semoir céréales 2,20 BE.
✆ **06 78 52 42 14**

38 - Vend vibro 3 m + herse alternative avec rouleau packer Amazone 3 m pour pièce.
✆ **04 74 97 46 53**

39 - Cse retraite vds groupe électrogène 32 kv, 1 500 t, neuf. Nettoyeur haute pression b.é.
✆ **06 08 94 59 39**

42 - Vds tracteur John Deere 920, 2 roues, 40 ch, plateau semi porté 5,20 m x 2,20 m, andaineur 3 m.
✆ **04 77 28 65 23**

69 - Vends presse balles rondes John Deere type 572 avec boîtier Baletrak et ramasseur large de 1m81 coeur mou ficelle possibilité d'adapter filet. Jamais fait d'entreprise prix 8000 Ð 00 à débattre - Vends faucheuse Kuhn type GMD600 prix 2500 Ð à débattre - Vends girofaneuse Kuhn type GF 3701 prix 600 Ð 00 à débattre.
✆ **06 16 44 78 10**

69 - Vds semoir Nodet GC 3 m. aérofaneur presse Claas 46, presse JD 336 5 génisses Red 9 mois.
✆ **04 78 48 44 23 HR**

69 - Vds monte bottes longueur 9 mètres moteur électrique prix 100 euros.
✆ **06 88 73 18 49**

71 - Vends presse balles carrées 80/80 Grenland Vicon, peu servi, révisée + aplatisseur céréales Toy moteur tri.
✆ **06 37 77 46 19 ; 06 25 73 39 74**

71 - Vds cse retraite tracteur Claas Ares 557 ATX, 2007, 4.500 H, semoir engrais Amazone, 2010, B.E.
✆ **06 80 27 96 84**

74 - Av tracteur Case 733, 4900h, faucheuses Vicon KM281, Neimeyer 230H, retourneur, faneuse Fanex 500.
✆ **04 50 62 15 08**

84 - Vds Renault JN95 plateau CU 5 tonnes, 2 tapis roulants L : 5 m, divers matériel irrigation.
✆ **06 03 10 61 11**

Elevage

01 - Vds gaines aspiration alu forme queues d'hirondelle section 50 cm hauteur 170 cm
✆ **06 81 97 38 01**

38 - Vends 6 niches à veau avec porte seau servi 2 mois.
✆ **04 76 34 67 36**

43 - Vds épandeur fumier 4T refait à neuf ridelle plancher
✆ **06 26 11 14 04**

Véhicule

Utilitaire

19 - AV Camion Bétaillère Iveco Eurocargo, 12T, de 2002, pont hydrau., 170CV, 90.500km, TBE
✆ **06 75 75 57 72**

26 - Vds C15 2003 90 000 km GAL ATL 1700 euros CT OK Jumpy 1999 270 000 kms ATL 1500 euros CT ok
✆ **06 79 81 58 13**

38 - Recherche camion V23 Citröen et 203 Peugeot familiale et commerciale.
✆ **06 80 73 70 51**

Tourisme

69 - Vend Partner Tepee EHDI 90 cv. 1,6 l. diesel. Année modèle 2014 137 000 km. 1ère main très bon état 2 pneus neige montés sur jantes. Prix 9900 euros à débattre.
✆ **04 78 19 62 00**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille blé bottes rectangulaires 220 sous abri faneuse Pottinger HIT 69 N
✆ **06 84 80 36 68**

01 - Part vend paille bottes rectangulaires bottes divisibles en 5 parts
✆ **06 81 87 23 48**

01 - Vds blé noir, tournesol, pommes de terre conso spunta NT foin paille regain B rect rond.
✆ **0674182926**

26 - Vends luzerne 2e et 3e coupe botte ronde 120/120
✆ **06 58 39 58 42**

39 - Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ **06 73 92 81 55**

39 - Vds foin BR 120 2017, région Champagnole (39300). Prix 1,50 euro/tonne
✆ **06 08 12 90 20**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

Fourrage

01 - Vds foin 2017 BR 120
✆ **0474428117**

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

21 - VENDS paille de qualité en Bourgogne, prix : 54 euros la tonne, transport camion-remorque (réf. 050F)

58, VENDS SON, REMOULAGE
pour animaux
MOULIN D'ARON
03 86 58 35 54
✆ **06 85 73 22 68**

42 - Vends foin prairie naturelle et luzerne, belle qualité, BR et BC, livraison assurée.
✆ **0620582430**

63 - AV foin luzerne Bio 2e coupe 2017, BC bien récoltée, stockée ss hangard.
✆ **06 78 38 99 88**

69 - Vends foin bio bottes carrées.
✆ **06 58 64 26 03**

69 - Urgent achète paille en bottes carrées et foin de bonne qualité. Quantité minimum 5 tonnes.
✆ **07 78 16 13 33**

Pépinière

01 - Vds surplus plants peupliers 2 à 3 euros/pièce suivant calibre variété 214
✆ **06 82 07 73 68**

Propriété

21 - RECHERCHE exploitation agricole ou terres agricoles ACHAT ou LOCATION, région St Jean de Losne, Nuits St Georges, Genlis, Plaine. Ecrire à Terres de Bourgogne -1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 0602)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

26 - Proche Tain l'Hermitage vend ferme en élevage caprin avec transfo fromagère labellisée bio
✆ **06 89 41 00 29**

38 - Recherche maison ancienne + terrain grange oui - non département 38.
✆ **07 64 55 62 13**

Bâtiments

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France


Terrain

01 - Recherche terres agricoles toutes surfaces
✆ **04 74 22 21 54 hr**

18 - Vends, à Châteauneuf sur Cher, 92 ha et 22 ha de pâtures, soit 114 ha.
✆ **06 79 32 27 49.**

38 - Cherche terres agricoles en Drôme étudie toutes propositions.
✆ **06 89 44 75 22**

Divers

01 - Vds grumes chênes 60 m3 acacia 30m3 peuplier 12m3 au plus offrant faire offre
✆ **06 82 07 33 68**

01 - Vds grumes chênes 60m3 acacia 30m3 peuplier 12m3 au plus offrant faire offre
✆ **06 82 07 33 68**

01 - Prends génisses en pension suivi assure 01
✆ **0675747391**

38 - Vds remorque de Jeep, porte arrière bon état, deux bacs à eau 1100 l, état neuf.
✆ **07 80 32 43 90**

58 - VENDS 2 poutres en chêne neuves 5,80 m., 25 X 13, - 1 poutre en chêne de 5.10 m., 18 X 18, - planches neuves en chêne (réf. 120A)
✆ **03 86 58 31 61**

M. DABO VOYANT MEDIUM
Dons héréditaires de père en fils, vous aide à résoudre vos problèmes, retour immédiat de l'être aimé, désenvoutement et protection définitive. Travail sérieux et efficace, et par correspondance
06 75 69 36 09

68 - Artisan paysagiste retraité avec bonnes connaissances en rénovation et entretien bâtiment, espaces verts, palefrenier, gardien de propriétés, chauffeur particulier étudie toute proposition sérieuse en échange d'un petit appartement,
✆ **07 77 08 19 87**

69 - Vds remorque foraine 5,50 m. fermée 10 m. ouverte planteuse super Prefer poireaux, pommes de terre, butternute et courges muscade.
✆ **06 78 94 46 44**

69 - Vds planteuse à poireaux Monosem 2 R 1996 TBE grand soc aucun réglage sauf écart.
✆ **06 07 06 77 50**

Location

Agricole

07 - A louer parcelle de cerisiers 22 ares + fûts 200L bon état
✆ **06 89 27 00 19 HR**

21 - RECHERCHE prairie à louer ou pension pour génisses (réf. 1207)
✆ **07 77 08 03 95 - 06 84 70 90 78**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Remorques Lambert
ALLIANCE

Remorque Lambert
32 T PTC Tridem Suiveur
Roues Kargo Radial
Année 2018 - Démo
24 700 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

COLLECTI'VERT
PAILLE DE COLZA 2018
RECHERCHE PARTENAIRES
en fourniture de paille de colza
en andains ou en bottes carrées
Biomasse Valorisation industrielle
06 45 53 97 64 • 06 42 25 28 46 • mathilde@collectivert.fr
76190 SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
64€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001

Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles. (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, parce que très léger (250 g environ) malgré son ossature rigide, facile à ajuster, vite rangé dans son étui de transport, et conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE grâce à la très grande surface de travail du filtre et à l'absence d'humidification par l'haleine expirée, le filtre a une durée de vie généralement 8 à 10 fois supérieure aux masques jetables classiques.
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1- La grille amovible protège le filtre contre les chocs. Elle est facile à ouvrir pour changer les filtres.
2- Le filtre à poussière facilite le passage de l'air et la respiration grâce à une surface importante.
3- L'ossature du masque maintient le filtre parfaitement en place et facilite la circulation de l'air.
4- La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
5- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGs - Photos non contractuelles

69 - Urgent donne parcelle en fermage gratuit de 35 ares de vignes de Chénas plein sud contre bon entretien.
✆ **06 67 37 94 64 ou 09 51 06 60 40**

69 - Donne en fermage 3 ha de vignes en appellation Beaujolais Villages. Très bien situées, mécanisables, secteur Lantignié.
✆ **04 74 69 92 29**

Offre

Emploi

00 - Exploitation lait et cultures en Suisse-Romande recherche un employé qualifié, travaux divers et variés, appartement de fonction, bon salaire.
✆ **0041 78 602 83 24**

01 - Gaec Production lait et céréales recherche salarié agricole à partir de juin
✆ **06 82 38 04 29**

18 - Exploitation céréalière, Champagne berrichonne, cherche pour moisson juillet et août, J.H. permis VL.
✆ **06.09.23.16.80 ou 02 48 70 24 59, heures repas.**

58 - CHERCHE ouvrier agricole en CDI, polyculture élevage (réf. 1103)
✆ **06 33 10 52 29 - 06 87 31 57 31**

58 - Cosne sur Loire RECHERCHE chevrier responsable, expérience souhaitée, élevage 500 chèvres, moderne (réf. 110D)
✆ **06 09 91 38 93 - e.melet@wanadoo.fr**

69 - Le Service de remplacement du Rhône recrute des agents en CDD pour des missions ponctuelles sur le secteur des Monts du Lyonnais en particulier et sur tous les autres secteurs - et des agents en CDI sur les secteurs Monts du Beaujolais, Monts du Lyonnais et Coteaux Sud. Compétence principale : traite vaches laitières. Contact : remplacement@rhone.chambagri.fr
✆ **04 78 19 61 36**

71 - Cherche ouvrier agricole dans l'élevage, journalier occasionnel.
✆ **06 77 77 03 85**

74 - Cherche vacher sachant traire pour saison été en alpage du 20/04/2018 au 15/10/2018.
✆ **07 71 74 82 21**

89 - RECHERCHE ouvrier viticole ou tacheron Homme ou Femme, secteur Chablis. (réf. 1303)
✆ **06 15 29 80 69**

Service

21 - Agriculteur RECHERCHE chantier moisson 2018, coupe 7.3 m. + coupe colza (réf. 1302)
✆ **06 30 82 41 63**

38 - Particulier recherche petite démolition bâtiment terrain à Lotin 50 kms autour de Lyon.
✆ **06 83 87 26 71**

Mariage

Rencontre

38 - Retraité ch. F indépendante aime campagne nature sortie relat. durable M. Fumat, 45 A. Picasso 38400 SMH.
✆ **07 64 55 62 13**

54 - JF milieu agricole, célibataire, aimerait rencontrer homme sérieux, travailleur. J'accepte de changer de région. Ecrire au journal Le Paysan Lorrain - 5, rue de la Vologne, 54520 Laxou sous la référence 84550.

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Animaux

Bovin

01 - Vds 2 mâles repro charolais HBC, 14 mois, poids 700 kg vêlage facile, prix raisonnable.
✆ **06 88 76 67 81**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 16 - 17 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - taureaux IA, - 14 génisses pleines vêlage septembre - octobre (réf. 020B)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - EARL Trameson vend reproducteurs, 14 mois, HBC, 2 descend. Lascar super prix Moulins 2015, 1 descend. de taur. utilisé sur gén., visite de l'élevage à Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, pour vaches et pour génisses dont 3 issues d'IA, vêlages faciles, 2 Hiver et 1 Castor, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.**

18 - EARL Breton, vds 2 reproducteurs HBC, avec très bonnes qualités de race, 14-15 mois, à vêlage facile pour génisses.
✆ **06 82 25 17 13.**

19 - AV 4 génisses SALERS, HBS, 15 mois, mères IVMAT + de 100, fille de BARON/ HALLEY / JOSS
✆ **06 75 75 57 72**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : mâles (16 mois) et génisses 1 an et 2 ans (prêtent à saillir), origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires.(réf. 0304)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente 8 taureaux de 2 ans, - 40 veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances (réf. 050D)
✆ **06 07 75 59 74 (Jean-Luc) - 06 67 58 18 03 (Michel) - 06 74 69 62 41 (Bertrand)**

21 - VENDS taureau 2 ans, - veaux de l'année, vêlage facile sur génisses et vaches. IND IBR, HBC. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0603)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - VENDS grand choix de reproducteurs CHAROLAIS 1 et 2 ans HBC, TGS. GAEC Ferroux - 21430 Savilly (réf. 060F)
✆ **06 84 86 22 72**

21 - El. charolais HBC - EARL Gabory Bruno - 21460 Jeux les Bard VEND taureaux de 15 mois, petit fils de Noaille, vêlage facile et fils d'Hymalaya, champion Semur 2017, IBR A., TGS (réf. 09VB2)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - Elevage HBC, VEND taureau adulte et veaux reproducteurs 16 mois CHAROLAIS, IND IBR, TGS. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 110C)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent) - 06 37 23 32 07 (Baptiste)**

Elevage Charolais DESSERT Maurice
Les Sillets - 03210 MARIGNY
VENDS TAUREAUX HBC issus I.A., 17 et 18 mois, prêts à la monte, vêlage facile, lait, croissance.
FACILITÉS PAIEMENT, TRANSPORT POSSIBLE
06 88 96 23 63

21 - Elevage HB Limousin VENDS reproducteurs mâles de 18 à 24 mois, TGS. Livraison assurée (réf. 130C)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IBR A, vêlage facile, TGS. EARL de Jully - Magnien (réf. 1301)
✆ **03 80 90 08 79 - 06 70 11 90 57**

21 - VENDS taureau Aubrac 5 ans, docile (réf. 130B)
✆ **03 80 64 72 86**

21 - Elevage charolais inscrit VEND taureau adulte et gros veaux 16 mois aptes à saillir, TGS. GAEC Lechenault Frères - St Thibault (réf - 1305)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - Elevage HBC Vends 8 taureaux 16 – 18 mois , père Cluedo, Artois, Chabal et Calogéro, dont un fils de First très viandé, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 130I)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - VEND 7 vaches de 4 à 6 ans et 3 génisses, le tout vêlage avril 2018, inscrit HBC, vac. BVD, IBR A, cheptel IA depuis 35 ans. Parisot Bruno - La Motte Ternant (réf. 130J)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - VENDS taureaux reproducteurs 2 ans CHAROLAIS type viande, - veaux 1 an aussi dispo. GAEC Loiseau (réf. 130K)
✆ **06 78 09 53 79**

21 - VENDS 1 TB taureau 6 ans en confiance- vêlage facile par Trézégoal - IBR A Prix correct (réf. 1308)
✆ **06 60 71 80 79**

25 - Race MONTBELIARDE vend ou échange vaches laitières, génisses pleines, livraison assurée (réf. 100A)
✆ **03 81 50 46 81 - 06 82 66 55 60**

38 - Vds taureau Blond d'Aquitaine 3 ans 4 mois.
✆ **06 70 24 56 64 HR**

38 - Cherche vache Tarine et génisses dociles avec cornes si possible avec lunette à la tache et corde.
✆ **04 76 59 25 39 le soir après 16 h**

39 - Vds 5 belles jeunes vaches gasconnes suitées, 1 taureau gascon gène culard 3 ans. 1 vosgienne pleine 5 ans. Ind. IBR. Possibilité livraison
✆ **06 26 20 05 40**

42 - Vds taureaux Charol adulte et 2 ans et 16 mois HBC, vélage facile, élevage et viande Cuisset Jean Marc
✆ **06 30 92 60 12**

42 - Vds taureaux Charolais HBC, 5 ans et cinq de 17 mois, livraison assurée, Gaec Lapendery.
✆ **06 33 45 64 39**

42 - Vos tx Charolais HBC, 16 mois, tous hiverné av. pré, IBR A, TGS, Liv. poss., Denis JF, Vougy.
✆ **06 82 46 99 41**

58 - David THOULE, sélectionneur LIMOUSIN, vente permanente de reproducteurs mâles et femelles HBL ou non, - cheptel docile au qualité maternelle et facilité de naissance, - veaux aptent pour la saillie issus de taureaux qualifiés, Possibilité de réserver d'avance (réf - 030H)
✆ **03 45 82 90 10 - 06 10 09 65 69**

58 - Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VEND taureaux 18 mois, - adultes, - veaux de l'année avec ou sans corne (réf. 040D)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - Elevage HBC EARL Colmont VEND reproducteurs mâles 14 et 24 mois SC et cornu, vêlage facile, TGS (réf. 050B)
✆ **06 08 78 05 01**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans HBC et non, IBR A, naissance facile. Guinot - Sermages (réf. 0501)
✆ **06 50 19 42 35**

58 - VENDS génisses HBC 22 et 28 mois, origine insémination, - mâles reproducteurs, certains vêlages faciles, génotypés. F. Bouche (éleveur inséminateur) (réf. 070D)
✆ **06 16 07 54 55**

58 - VENDS reproducteurs dont plusieurs vêlage facile, origine Celsius, - taureaux 2 et 3 ans, HBC, TGS. GAEC des Morillats - 58360 Préporché (réf. 070B)
✆ **06 33 49 46 88**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans adultes, - veaux de l'année, - vaches pleines, le tout HBC. Elevage Roger Batho (réf. 090A)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - VENDS taureaux 2 ans, bonnes origines, HBC, TGS, - gros veaux reproducteurs. GAEC Guillien - Château Gaillard - Epiry (réf. 090D)
✆ **03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32**

58 - VENDS confiance bon taureau 5 ans, HBC né en 03 GAEC Mellet, - bon taureau 2 ans HBC, - reproducteurs 14 mois CHAROLAIS HBC et LIMOUSIN, ind. IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 10VB3)
✆ **06 78 97 54 52 - 06 72 26 48 56**

58 - VEND 1 taureau de 3 ans, - veaux reproducteurs 15 mois, HBC, IBR A, qualités et origines. Martinet Damien - Ternant (réf. 1101)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VENDS 4 taureaux de 2 ans HBC ou non, bonnes origines, TGS. Donne chiots Beauceron x Border. GAEC Montcharmont Roland et Thomas (réf. 110E)
✆ **06 14 09 77 66 - 06 16 36 19 68**

58 - - 21 - El. charolais HBC, GAEC de Beaumont - 58230 Alligny-en-Morvan - EARL Guenot Nicolas - 21230 Allerey VENDS taureaux 15 mois et 2 ans issus de grande lignée, vêlage facile, IND. IBR, prix raisonnable, livraison toutes distances (réf. 110B)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS veaux de l'année HBC, TGS, IBR A dont cinq vêlages faciles. Charetier - Anlezy (réf. 1106)
✆ **03 86 60 23 29 - 06 37 43 86 56**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans, TGS, très bonnes origines. EARL du Champ Morin - St Seine 58250 (réf. 12VB1)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS 2 taureaux adultes, - 1 taureau 30 mois vêlage facile, - taureaux 18 mois, HBC, IBR A. GAEC Marion - Luzy (réf. 12VB2)
✆ **06 24 42 29 42 - 06 07 51 04 99**

58 - VENDS veaux reproducteurs 12 à 14 mois avec bonne qualité de race, HBC, IBR A, TGS, à partir de 2 300 euros. GAEC Poupon - Chiddes (réf. 130A)
✆ **06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56**

58 - VENDS taureau LIMOUSIN 2 ans, cheptel IND IBR A (réf. 1304)
✆ **06 87 17 93 32**

58 - VENDS reproducteurs 12 - 16 mois, - génisses 18 mois HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 1306)
✆ **06 88 78 99 53 - 06 47 76 43 44**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, CHAROLAIS et LIMOUSINS, bonnes origines, - taureau 8 ans CHAROLAIS, TGS. GAEC Pannetier Simon (réf. 1307)
✆ **06 81 04 68 24**

69 - Vds taureaux charolais HBC 16/18 mois type viande et élevage, vêlage facile. Ttes garanties sanitaires et livr. possible.
✆ **06 85 73 49 86**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2, 3 et 5 ans, IBR A, TGS. Ducert Claude Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Elevage limousin vends pour la reproduction taureaux 18 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends tx adultes 2 ans, veaux de 15 mois, HBC, TGS, T. B. qualités maternelles, vêlage facile. Gaec Star 2000, 71.
✆ **06 14 24 87 52 ; 06 22 92 16 72**

71 - Vends T. B. taureaux repro. charolais HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vds choix de taureaux charolais HBC, de 1 an et 2 ans, TGS, IBR A, livraison. Chatillon JM, Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - VENDS taureaux 5 et 2 ans, - gros veaux issus IA, Castor - Isola - Voimo - Bully, IBR A. Livraison. EARL Plantard - Cuzy (réf - 13VB1)
✆ **06 17 35 43 02**

71 - Vds 6 trx 24 mois, HBC + 10 vaches pl. ou suitées + 25 génisses 2 ans, à saillir, HBC, le tout TBO et qualités. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. Goulliard - Toulon sur Arroux (réf. 130H)
✆ **06 74 09 49 89**

74 - AV taurillons Abondanciers de 13 mois.
✆ **06 74 91 27 33**

89 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 16 - 17 mois HBC pour vêlage facile issus IA ou SN, bon potentiel de croissance dont plusieurs taureaux sans corne, prêt à saillir, TGS, IBR A, livraison assurée. El. Mandron Laurent - Montillot (réf. 030I)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - Vends charolais HBC : - 5 taureaux de 20 mois, - 60 taureaux de 14 mois, - 40 génisses de 2 ans, - 20 laitonnes. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 040G)
✆ **06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71 - GAEC CADOUX**

89 - VENDS choix de reproducteurs CHAROLAIS nés en décembre 2016 issus IA, vêlages faciles dont 1 sans cornes, livraison possible. EARL Montenat 89200 Lucy le Bois (réf. 0605)
✆ **06 13 13 39 48**

Ovin

26 - Vds béliers Préalpes du Sud jeunes et adultes Génotypes et vaccinés paratuberculose
✆ **06 30 56 91 13**

Porcin

38 - Vends porcelets toute l'année à partir de 20 kg et tous les poids jusqu'au porc finis - née et élevés sur paille.
✆ **06 83 81 45 79**

Chien

26 - Vds chiot Patou de 3 mois 1/2 parents extra troupeau mère 250268731641300 il sont dans les brebis depuis leur naissance, nés le 15/11/2017, 7 chiots dans la portée, SIRET 480 840 487 000 15
✆ **06 30 56 91 13**

63 - A réserv. 9 chiots type Beauceron nés le 05.02.18 dispo début 04 pucés, vacc. vermifugés. N°mère 250268500605442. SIREN 818 153 629
✆ **04 73 71 54 32 / 06 12 90 11 83**

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2018 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

CAFE DU COMMERCE

SARL au capital de 7 700 euros
Siège social : 6 Place des Martyres de la Résistance
21270 Pontailler sur Saone
RCS DIJON 424 504 496

Par assemblée générale du 28 février 2018, les associés ont pris acte de la démission de Karine CORNOT de ses fonctions de co-gérant à compter de cette même date et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis.

AL211321201

SOCIETE ISSOISE DES PLASTIQUES APPLIQUES-SIPA

SA au capital de 548.816,46 €uros
Siège : Is Sur Tille (21120)
015 850 282 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Ordinaire du 7 MARS 2018 :

- a constaté la démission de Monsieur Claude CORNUOT, commissaire aux comptes suppléant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement, le titulaire étant une personne morale à plusieurs associés.
- a pris acte de la démission de Madame Dominique DAIGNEY de ses fonctions de membre du directoire avec effet au 31 DECEMBRE 2017.

Le Président du directoire

AL211321296

SUCCESSION

SELAS « Didier NOURISSAT, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD, Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER et Thomas ROQUEL, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à Dijon(Côte d'Or), 23 rue Buffon 21000 Dijon

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe en date à DIJON, en date du 17 octobre 2011,

Madame Christiane Françoise Juliette **THIEBAUT**, en son vivant retraitée, demeurant à Dijon, (21000) 8 rue de la Charmette, née à Dijon (21000), le 7 décembre 1929, veuve de Monsieur Armand Lucien PETRI et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité Française, Résidente au sens de la réglementation fiscale, décédée à Talant (21240) (France), le 11 janvier 2018 a institué divers légataires universels .

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Ivan STRIFFLING, Notaire à Dijon, le 15 mars 2018 suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du TGI de Dijon, le 21 mars 2018.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Ivan STRIFFLING, notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée «Didier NOURISSAT, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD, Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER et Thomas ROQUEL, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à Dijon (Côte d'Or), 23 rue Buffon, ayant un bureau annexe à Quétigny, 2 bis rue du Cap Vert.

Pour avis

Me Ivan STRIFFLING

AL211321327

NOMINATION

STOCK TRANS SERVICE

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 64.000 euros
Siège social : Route de Saulon
21220 Gevrey Chambertin
399 635 309 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2017 : le cabinet FIDAUDIT situé 41 Rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex a été nommé commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Patrice LOFFROY, commissaire aux comptes titulaire démissionnaire, pour la durée restant à courir de son mandat. Monsieur Jérôme BURRIER a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes suppléant et il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL211320986

JPKLM DESTINATION DIAMANT

SAS au capital de 3.000 €
Siège social : 3 Petite Rue des Leux
21270 Perrigny sur l'Ognon
791 666 704 RCS Dijon

AVIS DE NOMINATION D.G.

La collectivité des actionnaires, par décision en date du 16/01/2017, a nommé en qualité de première Directrice Générale : Mme Karine HAFF, dmt à Perrigny sur l'Ognon (21270) – 3 Petite Rue des Leux et ce, avec effet rétroactif au 01/01/2017 et pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

Pour avis,

Le Président

AL211321302

S.A.R.L. DOMAINE JEAN GRIVOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 6 rue de la Croix Rameau
21700 Vosne Romanée
394 928 766 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé la S.A.S. AMV Audit et Commissariat située à Oullins (69600) - 26 rue Raspail, en qualité de Commissaire aux Comptes de la Société, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2023.

Pour avis

AL211321334

TRANSFERT DE SIÈGE

AVENIR FINANCEMENT+

SAS au capital de 1000 €
Siège social :
32 Rue JEANNIN, 21000 Dijon
808 565 956 RCS de Dijon

L'AGE du 28/02/2018 a décidé de transférer le siège social de la société 558 ROUTE DE GRAY, 21850 Saint-Apollinaire, à compter du 28/02/2018.

Mention au RCS de Dijon

AL211321209

CASH EMBALLAGE DIJON

Société à responsabilité limitée
au capital de 42 000 euros
Siège social
20 D, rue Louis Jouvet
21240 Talant
334 666 849 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 7 mars 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CASH EMBALLAGE DIJON a décidé de transférer le siège social du 20 D, rue Louis Jouvet, 21240 Talant au 2, boulevard Clémenceau, 21000 Dijon, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL211321316

SCI GIFF

L'AGO de la société GIFF, SCI au capital de 7 622,45€, 48 Rue Antoine Masson, 21130 Auxonne, 380 671 222 RCS Dijon, a décidé, le 23.6.2017, de transférer le siège social de la société, le 23.3.2018, au 19 Route des Maillys, 21130, Tillenay. Mention au RCS de Dijon

AL211321328

«SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE VERNET COLETTE CARBONNEAUX SANDRINE, INFIRMIÈRES ASSOCIÉES»

Société Civile Professionnelle
au capital de 26 221,23 euros
Siège social : 33 rue du 08 mai 1945 21270 Pontailler sur Saône
415 369 628 RCS Dijon
SIRET 415 369 628 00011

Siège social à compter du 01 janvier 2018: -ancienne mention : 63 rue du 08 mai 1945 - 21270 Pontailler sur Saône -nouvelle mention : 33 rue du 08 mai 1945 - 21270 Pontailler sur Saône Pour avis La gérance

AL211321335

MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA DES MORETS

société civile
au capital de 120 000 euros
siège social
1 rue de la Tannerie
21520 Les Goulles
828 310 714 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 15 mars 2018, la collectivité extraordinaire des associés a décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 560 000 euros.

Pour avis, la gérance.

AL211321311

ALDARIA

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 rue Paul Claudel
21800 Chevigny Saint Sauveur
RCS Dijon 510 957 582

Par décision du 15.03.2018, l'associé unique a décidé une augmentation du capital de 24 000 euros par incorporation de réserves, qui entraîne la publication des mentions suivantes : AN : Capital social : 1 000 euros -NM : Capital social : 25 000 euros - Dépôt légal RCS Dijon

AL211321324

ADDITIF

A.PERES PEINTURE SN

Rectificatif à l'annonce légale parue dans «Terres de Bourgogne» dans son n° 1468 du 23 mars 2018, dans l'édition 21.

En complément, il faut lire :

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque associé est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSE D'AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés, uniquement avec accord de la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

AL211321318

MODIFICATION DE STATUTS

Thomas TISSANDIER
Avocat 2 bis rue du Cap Vert
21800 Quetigny

LE LIEVRE-CORNIAU-LABONDE-LARGY

Ancienne dénomination Société Civile de Moyens KRUMM-LE LIEVRE-LOUIS
Nouvelle dénomination
LE LIEVRE-CORNIAU-LABONDE-LARGY
SCM au capital de 160,00 euros
Siège social : 44 A rue de Longvic
21000 Dijon
RCS Dijon 525 170 106

Avis

Par assemblée en date du 28 février 2018, la collectivité des associés a :

- décidé de modifier la dénomination sociale qui devient LE LIEVRE-CORNIAU-LABONDE-LARGY
- pris acte de la démission de leur fonction de co-gérant, à compter du même jour, de Mr Sébastien KRUMM demeurant au 7 Allée En Grand Loup 21490 Saint-Julien et de Mr Julien LOUIS demeurant au 65 rue Jean-Jacques Rousseau 21000 Dijon,
- désigné en tant que co-gérant à compter également du 28 février 2018 Mme Sonia LABONDE demeurant au 33 rue Pierre Tavaux à Dijon (21000) et Mr Emeric LARGY, demeurant au 22 rue Clément Janin à Dijon (21000), pour une durée indéterminée.

Pour avis,

AL211321199

LES VINS AUTHENTIQUES

Aux termes d'une délibération du 20 mars 2018, la collectivité des associés de la société LES VINS AUTHENTIQUES, SARL au capital de 21.000 €, dont le siège social est à Corcelles les Monts (21160) – 4 Bis, Place de l'Eglise, et immatriculée au RCS de Dijon sous le n°833 018 997, a décidé, à compter de la même date, d'adopter la modalité de variabilité du capital, et modifié en conséquence les statuts.

Anciennes mentions :

- forme : SARL

- **capital :** 21.000 €.

Nouvelles mentions :

- forme : SARL à capital variable

- capital : capital d'origine : 21.000 €, ne pouvant être réduit en dessous de 21.000 €.

Pour Avis.

AL211321315

CESSION

VENTE DE FONDS - GÉRANCE

Le contrat de location-gérance du fonds de commerce de restaurant à enseigne « McDonald's » situé ZAC «Acti Sud» 21160 Marsannay-la-Côte, conclu à effet du 1/6/2010, entre la société McDonald's France (ayant son siège social sis 1 rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt, immatriculée sous le n° 722 003 936 RCS Versailles) et Monsieur Jean-Robert BURNIAUX, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société MARSUD (ayant son siège social sis 24, rue de la Redoute 21850 Saint- Apollinaire, immatriculée sous le n° 378 219 026 RCS Dijon) ayant pris fin le 6/1/2018 au soir, un contrat a été consenti à effet du 7/1/2018, entre la société McDonald's France et Monsieur Olivier BURNIAUX, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société MARSUD, pour une durée courant du 7/1/2018 au 31/5/2030.

Pour avis.

AL211321293

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

VENTE DE FONDS - GÉRANCE

Le contrat de location-gérance du fonds de commerce de restaurant à enseigne « McDonald's » situé 38, rue de la Liberté 21000 Dijon, conclu à effet du 13/12/2009, entre la société McDonald's France (ayant son siège social sis 1 rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt, immatriculée sous le n° 722 003 936 RCS Versailles) et Monsieur Jean-Robert BURNIAUX, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société OLIVAL LIBERTE (ayant son siège social sis 24, rue de la Redoute 21850 Saint-Apollinaire, immatriculée sous le n° 352 497 697 RCS Dijon) ayant pris fin

le 6/1/2018 au soir, un contrat a été consenti à effet du 7/1/2018, entre la société McDonald's France et Monsieur Olivier BURNIAUX, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société OLIVAL LIBERTE, pour une durée courant du 7/1/2018 au 12/12/2029.

Pour avis.

AL211321294

VENTE DE FONDS - GÉRANCE

Le contrat de location-gérance du fonds de commerce de restaurant à enseigne « McDonald's » situé Boulevard des Allobroges 21121 Fontainelès- Dijon, conclu entre la société McDonald's France (ayant son siège social sis 1, rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt, immatriculée sous le n° 722 003 936 RCS Versailles), et Monsieur Olivier BURNIAUX, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société STEFNA (ayant son siège social situé 24, rue de la Redoute 21850 Saint-Apollinaire, immatriculée sous le n° 403 566 664 RCS Dijon), a pris fin le 19/1/2018.

Un nouveau contrat a été consenti à effet du 20/1/2018, entre la société McDonald's France, et Monsieur Olivier BURNIAUX, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société STEFNA, pour une durée courant du 20/1/2018 au 19/1/2038.

Pour avis.

AL211321295

VENTE DE FONDS - GÉRANCE

Le contrat de location-gérance du fonds de commerce de restaurant à enseigne « McDonald's » situé 25 boulevard Gabriel Dijon 21000 Dijon, conclu à effet du 4/1/2017, entre la société McDonald's France (ayant son siège social sis 1 rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt, immatriculée sous le n° 722 003 936 RCS VERSAILLES) et Monsieur Jean-Robert BURNIAUX, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société VILMA (ayant son siège social sis 24, rue de la Redoute 21850 Saint-Apollinaire, immatriculée sous le n° 403 566 805 RCS DIJON) ayant pris fin le 6/1/2018 au soir, un contrat a été consenti à effet du 7/1/2018, entre la société McDonald's France et Monsieur Olivier BURNIAUX, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société MARSUD, pour une durée courant du 7/1/2018 au 3/1/2037.

Pour avis.

AL211321303

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SISA BEAUNESANTE.COM

Société civile interprofessionnelle de soins ambulatoires au capital de 7084 euros, siège: 5 rue du Régiment de Bourgogne 21200 Beaune. 814727889 RCS Dijon.

L'AGE du 19/12/17 a nommé comme gérant Mathieu HERRY demeurant 12 allée Charles Vallin 21200 Beaune pour une durée illimitée en remplacement de Marion CRUCHANDEU.

AL211321216

EARL HOORNAERT

Société civile
au capital de 7 500 euros
Siège social : Ferme du Souhy
21520 Courban
497 498 865 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 14 mars 2018, l'associé unique a décidé d'agréer Madame HOORNAERT Alice, demeurant à Veuxhaulles sur Aube , en qualité de cogérante de la société pour une durée illimitée et ce à compter rétroactivement du 1er mars 2018.

Pour avis, la gérance

AL211321306

GAEC RONOT

siège social
21290 Lucey
378 693 915 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 1er mars 2018 la collectivité extraordinaire des associés a autorisé M. SOMMET Guillaume à démissionner de ses fonctions de co-gérant nommé M. RONOT Emilien demeurant à Lucey (21290) co-gérant de la société pour une durée illimitée.

Pour avis, La gérance.

AL211321310

JS TRANSPORTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social
Ferme Notre Dame
21510 Echalot
788576619 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2018, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants, Monsieur Jérôme TUPIN, demeurant 21510 Echalot et Madame Virginie TUPIN, demeurant 21510 Echalot, pour une durée illimitée.

Pour avis, La Gérance

AL211321312

SARL TUPIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 600 euros
Siège social
21510 Echalot
483 348 181 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 6 mars 2018, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Virginie TUPIN, demeurant 21510 Echalot, pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 1er janvier 2018.

Pour avis, La Gérance

AL211321314

SARL LUXURY CARS

Route nationale 74
21220 Brochon
RCS Dijon 812 792 083

Démission d'un gérant

Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 2018, il a été décidé de ne pas procéder au remplacement de M. Morgan CORDIER, gérant démissionnaire. M Florian BIERRET demeure seul gérant de la société.

Pour avis, le représentant légal,

AL211321332

ARTAUD & Associés

Le 23/03/18, l'associé unique de la SARL SOCIETE DE CARRIERE MORLOT au capital de

7 622,45 € dont le siège est à Selongey (21260) 12 rue des Champs, 423 591 676 RCS Dijon, a pris acte à compter du même jour, de la démission de M. José ALLER de ses fonctions de cogérant et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis

AL211321339

NON DISSOLUTION

GARBIN

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 20 000.00 €
Siège social : 19 rue du Quai
21600 Longvic
820 344 406 RCS Dijon

Avis

D'un procès-verbal de l'associé unique et Président du 12 mars 2018, il résulte que :

- statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,

le représentant légal.

AL211321234

DIRECT INVESTISSEMENTS PATRIMOINE

SARL au capital de 1 000 €
12 rue du Pâtis
21800 Neuilly Les Dijon
527 708 275 RCS Dijon

PV d'AGE du 15/02/2018 : Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL211321255

DISSOLUTION LIQUIDATION

FP PEINTURES

SARL en liquidation au capital de 7 700 €
Siège social : 74 rue de la Corvée
21000 Dijon (Côte d'Or)
445 302 714 RCS Dijon

Avis

L'associé unique par une décision en date du 19/03/2018, après avoir entendu le rapport de M. Francis PANSIOT, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

Pour avis, le liquidateur

AL211321285

SNC AGRI FOURRAGE

Société en nom collectif
en liquidation
Au capital de 1 280 euros
Siège social : rue du Vaut
21150 Bussy le Grand
418 335 360 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 février 2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateurs, Monsieur FARCY Jean-Luc, demeurant à Bussy le Grandet Monsieur FARCY Dominique, demeurant à Bussy le Grand pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à rue du Vaut – 21150 Bussy le Grand.C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Les Liquidateurs

AL211321305

SCI BIDALOT -CLEMENCET

Société Civile Immobilière
en Liquidation au capital de 1 000 Euros
Siège Social et Siège de Liquidation
11, place de l'Europe – 21630 Pommard
438 568 727 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 13 mars 2018, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis.

AL211321309

GAEC DU SOUFFLET

Société civile en liquidation
Au capital de 73.328 euros
FERME DU CHAUDOT
21150 Flavigny Sur Ozerain
408 276 269 RCS Dijon

Aux termes d'une AGE du 08/11/2017, la

safer Bourgogne Franche-Comté — AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 26/03/2018

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ESBARRES : Terre - Objectif : maintien des exploitants sur les parcelles.

3 ha 00 a 70 ca - En poteleux: ZM-18 - Le thielley: ZH-39(J)-39(K)

SAINT-SEINE-EN-BACHE : Terre - Objectif : maintien des exploitants sur les parcelles.

13 ha 27 a 60 ca - En barge: ZE-11-12 - L etang de beausejour: ZH-1-10(A)-10(B) - La corvee noirot: ZB-53[31]

TALANT : Terre et Landes

56 a 31 ca - Chaumont : AB-493[110]-499[110]-639[621] - Les epoutieres: AB-225

BOUZE-LES-BEAUNE: Bien occupé : Vigne, Aligoté BGO

44 a 00 ca - Le cretot a droite: B-673

POMMARD: Bien occupé

BR 121 : Vigne, cépage Pinot Noir, AOC POMMARD

BT 75 et 76 : Vigne, Aligoté, BHCB

BT 65 et 72 : Landes

36 a 32 ca - En boeuf: BR-121 - Les rouards: BT-65-72-75-76

SAFFRES: Terres, Bois-Taillis, Landes

Objectif : Maintien de l'exploitant en place

8 ha 89 a 34 ca - Charmot: C-199 - Closeau: D-269 - Foux: D-64 - Golot des vignes: B-580-581 - La goloire: B-392-399-407 - La grande roie: B-725 - La grange moreau: B-363 - La saliere: ZE-9(J)-9(K)-10(J)-10(K) (sans bâtiment)

- Le dos: B-645 - Les plantes: B-343 - Les rachesses: B-178 - Les soillons: B-993-995-1003 - Marfau: B-550 - Rougevelle: B-492

VITTEAUX: Terres, Bois-Taillis, Landes

Objectif : Maintien de l'exploitant en place

11 a 89 ca - La sarree: B-370-427-436

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 17/04/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL211321336

collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée du groupement à compter du 08/11/2017 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateurs, Monsieur Gilles LAFFAGE et Monsieur Christophe MASSON demeurant tous deux à Flavigny Sur Ozerain, et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Flavigny Sur Ozerain, lieu du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Pour avis, Le liquidateur

AL211321319

SAS GROUPE AVA

Le 23.03.2018 les associées de la SAS GROUPE AVA, capital de 500 Euros, siège social 132A rue de Longvic 21000 Dijon, 814781951 RCS Dijon ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au RCS de Dijon.

AL211321331

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

FOUR FROID ET ASSISTANCE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 9 Grande Rue
21250 Labruyère
Siège de liquidation : 9 Grande Rue
21250 Labruyère
493 983 423 RCS Dijon

L'Assemblée Générale réunie le 01/02/2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. André CHEVALIER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL211321337

➜ AVIS DE CONSTITUTION

TIMERS

Suivant acte SSP du 19 mars 2018, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée ayant pour caractéristiques :

Dénomination : TIMERS

Siège Social : 17 rue de la Sucrerie 21540 Blaisy Bas

Capital social : 1.000 €

Objet : acquisition de terrains, immeubles ou droits immobiliers, vignobles, forêts, terrains agricoles, la construction d'immeubles, locaux industriels, commerciaux ou d'habitation ; mise à disposition, administration et location de tous les biens et droits immobiliers y compris la location meublée.

Durée : 99 années

Gérant : M. Richard THOMAS, demeurant 8B, Str I.I.C., Jud ILFOV, Ors Otopeni, BRATIANU, (Roumanie).

La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

AL211321299

GAEC DES QUINTEFEUILLES

Groupement agricole d'exploitation en commun
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 1 rue de l'Eglise
21270 Etevaux

Avis de constitution

(Décret n° 80.720 du 15 Décembre 1980)

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/03/2018, il a été créé un GAEC dont les caractéristiques sont les suivantes : dénomination sociale : GAEC DES QUINTEFEUILLES Siège social : 1 rue de l'Eglise – 21270 Etevaux

Date d'agrément par le préfet du département de Côte-d'or : 02/03/2018 N° d'Agrément : 1329 Ledit GAEC sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés du Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon. Pour avis et mention

AL211321301

SARL FILEAS
Fiscal & Legal - Assistance
Société d'Avocats
14 rue Jean de Cirey
21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LINK DEAL

Siège : 14 rue Jean de Cirey – 21000 Dijon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 50 000 euros

Objet : la Société a pour objet la mise en relation et l'intermédiation dans les cessions et acquisitions de titres de sociétés, de fonds de commerce, d'immeubles et de tous autres actifs, la prise de mandats de cession et de recherches de cibles à acquérir, le conseil dans les transactions à l'exception de la rédaction des actes juridiques, la valorisation de titres de société et de fonds de commerce, le conseil en levée de fonds, et toute autre activité accessoire.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Vincent CHAU demeurant 3D, avenue de Marbotte à Dijon (21000)

Commissaires aux comptes :

Titulaire : la société ADEXIAM, ayant son siège social 5 rue Albert Thomas – Immeuble le Forum – 25000 Besançon

Suppléant : la société Génération Audit Expertise, domiciliée 28 rue Thomas Edison – 25000 Besançon

Immatriculation : au RCS de Dijon

Pour avis.

AL211321304

HARMEZ IMMO

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 mars 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : HARMEZ IMMO

Siège Social : 18, rue Antoine Bécquerel 21300 CHENÔVE

Capital social : 5.000 €

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- La prise de participations dans toutes sociétés et entreprises, françaises ou étrangères, civiles ou commerciales par tous moyens ; en pleine propriété, en nue-propriété ou usufruit, notamment dans le secteur immobilier ;

- La gestion de ces participations et la perception de tous revenus attachés ;

- L'activité de marchand de biens, soit l'achat de biens, tels qu'immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières, en vue de les revendre ;

- L'acquisition, la gestion, la location, l'achat pour revente et l'administration de tous biens et droits mobiliers et immobiliers ;

- L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet..

Durée : 99 années

Gérant : M. Régis, Pierre, Guy HARDUIN, demeurant 20A Cours du Parc, 21000 DIJON, FRANCE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Le Gérant

AL211321308

AVIS DE CONSTITUTION

(Décret n° 80.720 du 15 Décembre 1980)

Dénomination sociale : GAEC du domaine de la Cras

Siège social : Ferme de la Motte Giron – Chemin de la rente de Giron – 21000 Dijon

Date d'agrément par le préfet du département de Côte d'Or : 30 octobre 2017

N° d'agrément : 1 327

Ledit GAEC sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés du Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis et mention

AL211321313

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2018 à Vénarey Les Laumes, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI ROMA Siège social : 14 rue Alexis colin, 21150 Vénarey Les Laumes

Objet social : location de biens immobiliers Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame ROUSSEAU Marie-Luce, demeurant 14 rue Alexis colin – 21150 Vénarey Les Laumes Monsieur MARCONI Jean-Pierre, demeurant 9 rue des Eperons – 21460 Epoisses

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL211321321

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Combertault (21200) du 21 mars 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : DM

Siège social : 17 rue des Plantes - 21200 Combertault

Objet social : l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, viticole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Gérance : Monsieur David MORET demeurant 17 rue des Plantes - 21200 Combertault

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas sauf pour les cessions consenties entre associés - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis.

AL211321325

NIÈVRE

➜ SUCCESSION

AVIS DE DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 28/09/2017, Mme Muguette Emilienne MENARD, veuve de Mr Sérapio FERNANDEZ Y ABREU, demeurant à Millay (58170) maison de retraite, décédée à Autun (71400), le 20/12/2017, a institué un légataire universel, ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean CHINCHOLE, notaire à Luzy (58170), suivant PV du 15/03/2018 dont une copie authentique a été reçue par le greffe du TGI de Nevers le 20/03/2018.

Les oppositions pourront être formées auprès Me Jean CHINCHOLE, notaire à Luzy (58170) BP 16, référence CRPCEN : 58028, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL581321360

AVIS DE DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 9/08/2009, Mme Claire Jeanne LACROUTE, veuve de Mr André HAUTEMULLE, demeurant à Chiddes (58170) Le Bourg, décédée à Autun(71400) (FRANCE), le 1er février 2018, a institué un légataire universel, ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean CHINCHOLE, notaire à Luzy (58170), suivant PV du 15/03/2018 dont une copie authentique a été reçue par le greffe du TGI de Nevers le 19/03/2018.

Les oppositions pourront être formées auprès Me Jean CHINCHOLE, notaire à Luzy (58170) BP 16, référence CRPCEN : 58028, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL581321361

➜ NOMINATION

MAISON DE LA PRESSE COSNE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social
17-19, Boulevard de la République
58200 Cosne Cours sur Loire
822 806 782 RCS Nevers

Aux termes d'un assp du 09/03/2018, les associés ont décidé de nommer à compter du même jour Mr Jean-Michel VALADIER dt à Cosne Cours sur Loire (58) – 18, rue du Bourbonnais aux fonctions de Président de la société en remplacement de Mme Jeannine MARTINI décédée.

AL581321353

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

ATOME GESTION CONSEIL

SARL Unipersonnelle
au capital de 10000,00 Euros
49 avenue Dufaud,
58180 Marzy
488474990 R.C.S. Nevers

Sigle : AGC Par décision en date du 01/03/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 21 rue Gambetta, 58600 Fourchambault à compter du 19/03/2018. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

AL581321326

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L'ARBRE

Société Civile au capital de 2.000 €
Siège Social : 30, Avenue des Sycomores
58640 Varennes-Vauzelles
809 047 491 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 03 mars 2018 a décidé de transférer le siège social du 2, route d'Imphy – 58160 La Fermeté au 30, Avenue des Sycomores – 58640 Varennes-Vauzelles.

Pour avis, la gérance

AL581321329

CUMA DE SUILLY LA TOUR

RCS Nevers 328 845 722

Transfert de siège social

Par décision du Conseil d'Administration du 23 Février 2018, la CUMA DE SUILLY LA TOUR a transféré son siège social de La Fillouse – 58150 Suilly La Tour à

Mairie de Suilly la Tour – 27 rue St Symphorien – 58150 Suilly La Tour

François CHOLLET

Président

AL581321338

MAGNY FIC

Société par actions simplifiée
Au capital social de 5 000 Euros
Siège social : 12 rue du Champ Magny
58470 Magny-Cours
R.C.S. Nevers 827 560 434

Le 20.03.2018,l'AGE de cette société ayant pour présidente Mme Faïza MAILLARD demeurant 3 bld Victor Hugo 58000 Nevers a décidé de transférer le siège social au 523 avenue de Berlin, Parc d'Activités de Signes 83870 Signes. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Toulon.

Pour avis.

AL581321349

V.T.B.

SARL au capital de 10.000 euros
Siège social : 17 Rue Des Docks
58000 Nevers
RCS Nevers 827.721.036

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 20 mars 2018, il a été décidé de transférer le siège social au 46 Avenue du Général de Gaulle 58000 Nevers à compter du 1 avril 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL581321352

H2F PARTICIPATIONS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Ancien siège social
47, rue de l'Usine
58130 Urzy
Nouveau siège social
5, chemin des Bourdons
58640 Varennes Vauzelles
448 766 287 RCS Nevers

Aux termes d'un acte ssp du 18/10/2017, les associés ont décidé de transférer à compter du 1er novembre 2017 le siège social de URZY (58) – 47, rue de l'Usine à Varennes Vauzelles (58) – 5, chemin des Bourdons, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,

La gérance

AL581321357

SCM GONCALVES MASSON VETIZOU

Société civile de moyens
Au capital de 103.176 euros
Siège social : 7 rue du Général de Gaulle
58200 Cosne-Cours -sur-Loire
305 817 660 RCS Nevers

Transfert de siège social

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mars 2018, il a été constaté et approuvé le transfert du siège social au 16 boulevard de la République – 58200 Cosne-Cours -sur-Loire, avec effet rétroactif au 1er juillet 1999.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL581321362

LYS 58

SCI au capital de 10000,00 Euros
Les Pontots, 58350 Saint Malo En Donziois
524781630 R.C.S. Nevers

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23/03/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au ZA Route du Circuit, 58490 Saint Parize le Châtel à compter du 23/03/2018. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

AL581321366

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

CLAD

SARL au capital de 5 000 euros
Route de Fourchambault
58180 Marzy
R.C.S. Nevers 508 410 792

Décision du 05/03/2018 : L'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 60 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 5 000 euros Nouvelle mention : Capital social : 65 000 euros Pour avis La Gérance

AL581321324

➜ APPORTS

DACHE STEPHANE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50 000 €
Siège social : 2 Route des Loges
58170 - LUZY

Avis d'apport

Par acte sous seing privé à LUZY, en date du 19/02/2018, enregistré en annexe des statuts de la société DACHE STEPHANE, au S.I.E de NEVERS le 14/03/2018, dossier 2018 06056, référence 2018 A 00439,

Mr Stéphane DACHE demeurant au 17 Route des Loges – 58170 - LUZY a apporté à la société DACHE STEPHANE, Société à Responsabilité Limitée en formation, au capital de 50 000 €, siège social sis 2 Route des Loges – 58170 - LUZY, un fonds de commerce de vente et réparation de véhicules automobiles neufs et d'occasion ; carrosserie, peinture exploité Route de Fours – 58170 - LUZY, R.C.S NEVERS 400 107 892, évalué à 141 881€ avec prise en charge du passif pour un montant de 91 881 €, soit un apport net de 50 000 € porté en totalité au capital social contre 500 parts sociales de 100 € chacune.

La Société sera propriétaire du fonds à compter rétroactivement du 1er Janvier 2018.

Le présent avis fera l'objet d'une publication au BODACC, à compter de laquelle commencera à courir le délai de 10 jours imparti aux créanciers de l'apporteurs pour déclarer leur créance, au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS, auprès duquel domicile a été élu.

Pour unique insertion.

AL581321347

➜ DONATION

Etude de Maitre Hervé
DESQUEYROUX
notaire à Bordeaux

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hervé DESQUEYROUX, notaire à Bordeaux (Gironde), le 31 juillet 2017, Monsieur Jacques Claude Jean Marcel MAURIN, né à Bordeaux (33000) le 15 février 1939, et Madame Martine Jacqueline GAULIER, née à Paris 16ÈME ARRONDISSEMENT (75016) le 16 octobre 1940, ont fait donation partage à leurs enfants Madame Agnès Michèle Simone Jacqueline MAURIN, née à Versailles (78000) le 18 septembre 1969, Monsieur Christophe Jean-Paul André Jean MAURIN, né à PAU (64000) le 26 février 1972, Madame Caroline Dorothée Martine Catherine MAURIN, née à Bordeaux le 25 août 1974, de 852 parts de la SCI 107 RUE SAINTE CATHERINE dont le siège social est à Cosne-Cours-Sur-Loire (58200), 100 rue Saint Agnan au capital de 1380000,00 EUR, identifiée sous le numéro SIREN 830241162. Par suite le capital social est modifié comme suit : Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (1.380.000,00 EUR) divisé en 1380 parts, de MILLE EUROS (1.000,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 1380 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir: - Monsieur Jacques MAURIN : 426 parts en usufruit numérotées de 1 à 426, 264 parts en pleine propriété numérotées de 427 à 690 - Madame Martine GAULIER, épouse MAURIN : 426 parts en usufruit numérotées de 691 à 1116, 264 parts en pleine propriété numérotées de 1117 à 1380. - Madame Agnès MAURIN : 142 parts en nue propriété sous l'usufruit de Mr Jacques MAURIN numérotées de 1 à 142, 142 parts en nue propriété sous l'usufruit de Mme Martine MAURIN numérotées de 691 à 832. - Monsieur Christophe MAURIN : 142 parts en nue propriété sous l'usufruit de Mr Jacques MAURIN numérotées de 143 à 284, 142 parts en nue propriété sous l'usufruit de Mme Martine MAURIN numérotées de 833 à 974. - Madame Caroline MAURIN, épouse CARLSON : 142 parts en nue propriété sous l'usufruit de Mr Jacques MAURIN numérotées de 285 à 426, 142 parts en nue propriété sous l'usufruit de Mme Martine MAURIN numérotées de 975 à 1116.

Pour avis Maître Hervé DESQUEYROUX, Notaire à Bordeaux (33200) 23, avenue du Jeu de Paume.

AL581321367

➜ RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

LOCATION-GERANCE

Rectificatif suite à l'annonce parue le 8 Décembre 2017 dans Terres de Bourgogne n° 1454 - Modification de durée du contrat de location gérance

Par convention expresse entre les parties, la durée du contrat de location gérance établi par acte sous-seings privés en date à MAGNY-COURS du 27 Novembre 2017, entre les sociétés

THEVENIN & DUCROT AUTOROUTES – SAS au capital de 25 000 020 euros dont le siège est à PONTARLIER (25300), 67 rue de BESANCON, RCS BESANCON 433.887.759,

SARL SO'GERSUD – SARL au capital de 10 000 € dont le siège est à BRON (69500) – 6 et 8 rue du 35ème Régiment d'Aviation, immatriculée au RCS de LYON n° 819 808 452,

donnant en gérance libre à la société SARL SO'GERSUD, pour une durée déterminée du 8 Décembre 2017 au 7 Mars 2018 le fonds de commerce de la station-service autoroutière sis et exploité à MAGNY-COURS (58470) – RN 7 – Pré de la Fontaine – Aire de MAGNY-COURS , à l'exclusion de la vente de carburants confiée à la SARL en gérance mandat,

est prolongée jusqu'au 7 Décembre 2018.

Pour insertion unique.

AL581321355

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thibaut Marie, notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un office notarial dont le siège est à Nevers (58000), 1 rue Saint Martin, le 20 mars 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par : Monsieur Gilles THEVENET, retraité, et Madame Chantal Françoise GROLLEAU, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Nevers (58000) 29 boulevard du Maréchal Juin.

Monsieur est né à Moulins (03000) le 15 novembre 1952,

Madame est née à Dompierre-sur-Besbre (03290) le 5 octobre 1952.

Mariés à la mairie de Souvigny (03210) le 6 avril 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur et Madame sont de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les époux ont convenu à titre de convention de mariage, conformément aux dispositions des articles 1520, 1524 et 1525 du code civil, qu'en cas de dissolution de la communauté par le décès de l'un deux, et seulement dans ce cas, tous les biens meubles et immeubles qui composeront ladite communauté sans exception, appartiendront en pleine propriété au survivant, sans que les héritiers ou représentants du prédécédé puissent prétendre avoir droit, à la reprise des apports et capitaux entrés du chef de celui-ci dans la communauté. En profitant du bénéfice de cette stipulation qui s'appliquera qu'il existe ou non des enfants du mariage, l'époux survivant sera seul tenu d'acquitter les dettes et charges de la communauté.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Le notaire

AL581321339

SCP Joël GAUTHIER
& Emmanuel CLERGET
Notaires à La Charité-sur-Loire
(Nièvre)
37 ter, avenue Maréchal Leclerc

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL BURTIN

Joël GAUTHIER et Emmanuel CLERGET-NOTAIRES – La Charité-sur-Loire (58402)

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :

Monsieur Daniel André, Maurice BURTIN, Moniteur auto-école, et Madame Marie Christine POPPA, Conjoint collaborateur, son épouse, demeurant ensemble à GARCHY (58640)15 rue Blanche.

Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle

avec attribution intégrale.

Notaire rédacteur de l'acte : Maître Joël GAUTHIER

Date de l'acte : 9 Mars 2018

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis et insertion

Le notaire.

AL581321340

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL CARRIER

Les Magnes - 58270 CIZELY
Capital social : 55 140 euros
RCS Nevers- 452 728 777

Par acte sous seing privé du 15 février 2018, l'EARL CARRIER a été transformée en GAEC CARRIER à cette même date.

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités agricoles

Dénomination sociale : GAEC CARRIER

Siège Social : Les Magnes - 58270 CIZELY

Gérants : Mr et Mme CARRIER Joseph et Véronique demeurant Les Magnes - 58270 Cizely

Capital Social : 55 140 euros divisé en 5 514 parts représentant de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale du 6 février 2018.

Pour avis, la gérance

AL581321309

SARL TOULOUSE

SARL au capital de 239 800 euros
Siège social
Les Barbiers - 58300 Verneuil
RCS Nevers 391 204 351

MODIFICATION DU CAPITAL - MODIFICATION DE LA DÉNOMINATION SOCIALE

Aux termes de l'AGE du 28 novembre 2017

et des décisions de la gérance du 22 janvier 2018, le capital social a été réduit de 120 120 euros pour le ramener de 239 800 euros à 119 680 euros par voie de rachat et annulation de 273 parts. Aux termes du même procès-verbal, le capital a été augmenté de 5 280 euros pour être porté à 124 960 euros par création de 12 parts nouvelles, puis le capital a été augmenté de 114 840 euros pour être porté à 239 800 euros par incorporation de réserves. Il a également été décidé de modifier la dénomination sociale de la société par «SARL TOULOUSE ». Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence :

Article 4 – Siège social : La énomination sociale est : «SARL TOULOUSE».

Article 6 – Apports : Il a été apporté au capital de la Société : Lors de la constitution, une somme de 50 000 francs, à concurrence de 25 000 francs par Madame Nadine TOULOUSE, née GERMAIN, et 25 000 francs par Monsieur Jacques TOULOUSE.

Suite à l'apport à titre de fusion, par la Société SEBI, de la totalité de son patrimoine, actif et passif, la capital social a été augmenté d'une somme de 19 800 euros pour être porté à 239 800 euros et divisé en 545 parts sociales de 440 euros chacune.

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28.11.2017 et des décisions de la gérance constatant la réalisation de la modification du capital social, le capital a été réduit de 120 120 euros pour être porté de 239 800 euros à 119 680 euros, par rachat et annulation de 273 parts sociales appartenant à Monsieur Jacques TOULOUSE, puis a été augmenté de 5 280 euros par création de 12 parts sociales nouvelles, et augmenté de 114 840 euros par incorporation de réserves et création de 261 parts sociales nouvelles pour être porté de nouveau à 239 800 euros.

Article 7 – Capital social : Le capital social est fixé à la somme de DEUX CENT TRENTE NEUF MILLE HUIT CENT EUROS (239 800€). Il est divisé en CINQ CENT QUARANTE CINQ (545) parts sociales de QUATRE CENT QUARANTE EUROS (440 €) chacune, entièrement souscrites et libérées par les associés et attribuées à chacun d'eux en proportion de leurs apports respectifs, savoir : à Madame Nadine TOULOUSE, cinq cent vingt-deux parts sociales en pleine propriété, ci 522 parts numérotées 1 à 522, à Monsieur Romain TOULOUSE vingt-trois parts sociales en pleine propriété, ci 23 parts, numérotées 523 à 545, Total égal au nombre de parts composant le capital social : 545 parts.

Pour avis La Gérance

AL581321333

EARL ROY

Vendonne - 58340 Cercy la Tour
Au capital de 243 000 euros
RCS Nevers - 428 815 971

Par acte sous seing privé du 12 mars 2018, l'EARL ROY a été transformée en GAEC ROY-GAMRACY,

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités agricoles

Siège social : Vendonne - 58340 Cercy la Tour

Gérants : ROY Annick, ROY Céline et GAMRACY Teddy – Vendonne - 58340 Cercy la Tour

Capital social : 243 000 euros divisé en 243 parts représentant de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale en date du 11 septembre 2017

Pour avis, la gérance

AL581321335

EUROPE FORESTIER

SARL au capital de 1.500 €
217 rue Pergaud 58000 Nevers
809925670 RCS Nevers

Aux termes de l'AGE en date du 01/02/2018, les associés ont décidé de transférer le siège social à 21 Boulevard de la Republique, 58120 CHATEAU CHINON, à compter du 01/02/2018.

- nommer nouveau gérant M KOCABEY Fikri demeurant 17 rue Louis Pergaud 58000 NEVERS en remplacement de Mme KOCABEY Delphine, Ayfer démissionnaire.

statuts modifiés en conséquence.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers

AL581321345

TRANSPORTS LUDOVIC THAUSE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 25 000 €
Siège social : 25 route de Genève
58300 Devay
530 024 611 RCS Nevers

Suivant décisions de l'associé unique du 01/03/2018 et ce à compter du même jour :

- L'objet social de la société a été modifié, et devient : Le transport routier de voyageurs, l'organisation de voyages et la vente de voyages organisés, Apporteur d'affaires dans le domaine du transport routier de voyageurs et de l'organisation de voyages,

- La dénomination sociale a été modifiée et devient : LUDOVIC THAUSE TOURISME.

- Le siège social a été transféré au 12 Rue Gay Lussac – ZA Le Champ Mâle - 58640 - Varennes Vauzelles.

En conséquence, les articles 2, 3 et 5 des statuts ont été modifiés. Dépôt légal au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL581321348

EUROPE FORESTIER

SARL au capital de 1.500 €
17 rue Louis Pergaud
58000 Nevers
809925670 RCS Nevers

Aux termes de l'AGE en date du 01/02/2018, les associés ont décidé de transférer le siège social à 21 Boulevard de la Republique, 58120 Chateau Chinon, à compter du 01/02/2018.

- nommer nouveau gérant M KOCABEY Fikri demeurant 17 rue Louis Pergaud 58000 Nevers en remplacement de Mme KOCABEY Delphine, Ayfer démissionnaire.

statuts modifiés en conséquence.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers

AL581321359

MECA MAINTENANCE

SARL au capital de 15 000 Euros
Siège social : Zone d'Activité de Saint Eloi
Rue des Grands Prés
58000 Nevers
RCS Nevers 827 380 363

Décision du 19.03.2018

Ancienne mention :

Forme juridique : SARL

Nouvelles mentions :

Forme juridique : SAS

Président : M. Laurent HAFFREINGUE demeurant à Jouet Sur L'aubois (Cher), Le Chaume du Poids de Fer. Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis.

AL581321364

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI BRAVO JULIETTE

Société civile
au capital de 78.100,00 euros
Siège social : Oisy (58500),
Château de Sembrèves
RCS Nevers 527 721 971

Suivant AGE du 17/03/2018, il a été constaté la démission du gérant : M. Jean-Michel BEGUIN et la nomination de deux co-gérants : Mme Brigitte BEGUIN dt à Oisy (58500) chemin de la Garenne et Mme Marie-Joséphine BEGUIN dt à Paris (12e) 87bis rue de Charenton.

Pour avis, la gérance.

AL581321334

DISSOLUTION LIQUIDATION

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE DENISE FRERES

Société civile
au capital social variable
de 10 488,49 €
Siège social : Ferme de Nancray
58210 Champlemy
350 540 449 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 1er mars 2018, la collectivité des associés de l'E.A.R.L. DENISE FRERES a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er mars 2018 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateurs Monsieur André Luc DENISE, demeurant Route de Corvol d'Embernard – 58210 Champlemy et Monsieur Jean-Philippe DENISE, demeurant Ferme de Nancray – 58210 Champlemy et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social de la société : Ferme de Nancray – 58210 Champlemy.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers(Nièvre).

Pour avis,

l'un des liquidateurs

AL581321276

SARL CORBIGNY PRESSING

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7622,45 euros
En liquidation
Siège social : Corbigny(58800)
30 Avenue Saint Jean
SIREN : 408 070 209
RCS NEVERS

Par décision collective du 17 mars 2018, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2018 et sa liquidation amiable.

A été nommé liquidateur : Mme Béatrice PINET née BILLEBAULT, demeurant à Cervon (58800) 15 route du Four à Chaux-Précy, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis

Le liquidateur

AL581321328

CONCEPT LAVAGE ENTRETIEN AUTO ET NETTOYAGE PRODUCT

Sigle : CLEAN PRODUCT
SARL au capital de 5.000 €
Siège social : Zone d'Activité de Chaligny
Buisson de Fontenille
58120 Saint Hilaire En Morvan
RCS Nevers 821.772.142

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 18 mars 2018, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 18 mars 2018.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL581321331

CONIMA

Société civile immobilière
au capital de 4 573,47 euros
Siège social : 40 Rue Marcel Robin
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 342 090 438

Dissolution

L'AGE du 17.02.2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur André MAILHARRO, demeurant 40 rue Marcel Robin - 58640 Varennes Vauzelles, pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 40 rue Marcel Robin 58640 Varennes Vauzelles. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

AL581321336

CONIMA

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 4 573,47 euros
Siège social : 40 Rue Marcel Robin
58640 Varennes Vauzelles
Siège de liquidation : 40 Rue Marcel Robin
- 58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 342 090 438

Clôture de liquidation

L'AGE réunie le 24.02.2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur André MAILHARRO de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

AL581321337

CONSEIL ET ORGANISATION EN PATRIMOINE PRIVE – C O 2 P

SARL
au capital de 7.623 €
Siège social :
La Varenne d'en bas
58310 Saint-Amand-En-Puisaye
424 323 061 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2018, la Société LA FONTA CONSEIL, SASU au capital de 5 000 €, dont le siège social est sis à Saint Cyr L'ecole (78210), 30 rue des Demoiselles de SAINT CYR, 820 015 311 RCS Versailles.

A, en sa qualité d'associée unique de la Société SARL CONSEIL ET ORGANISATION EN PATRIMOINE PRIVE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret N° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société SARL CONSEIL ET ORGANISATION EN PATRIMOINE PRIVE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Nevers.

AL581321350

SCI MARIE TUDOR

Société Civile en liquidation
au capital de 1 524,49 €
Siège Social : 2 Ter, Boulevard Victor Hugo
58000 Nevers
421 297 094 RCS Nevers

Aux termes d'une AGO du 29/12/2017, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mr Philippe RAPNEAU dt à Nevers (58) – 2 Ter, Boulevard Victor Hugo de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 15/12/2017. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL581321363

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 1er février 2018, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : LES AUGERIES

Objet social : Acquisition terrain et bâtiment, construction et exploitation par bail

Siège social : Les Augeries 58200 Alligny Cosne

Capital : 100 euros

Gérance : M Flavien VERGNEAUX demeurant 1 Le Moulin Neuf 18240 Savigny En Sancerre et M Julien VILDE demeurant 14 impasse des Trembles 58200 Cosne Cours Sur Loire

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL581321243

NIEVRE SECOURS PREVENTION

Par acte SSP en date du 14/03/2018, il a été constitué une SARL dénommée : NIEVRE SECOURS PREVENTION

Objet social : La société a pour objet : La réalisation de prestations de formation de secourisme, prévention des risques, habilitations électriques, l'organisation, réalisation et commercialisation de tous stages et formations professionnelles, et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Siège social : 32 F Passage Privé du Maupas 58000 Nevers

Capital : 1 000 euros

Gérance : M. Thomas CHOMEL, demeurant 32 F Passage Privé du Maupas 58000 Nevers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL581321294

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 1er mars 2018, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun de PLANVOY, dont le siège social est fixé à Planvoy 58140 Lormes. Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 6 février 2018. Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL581321330

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 février 2018, à Château- Chinon.

Dénomination : Tuyauterie nivernaise.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 2 rue Louis Gallois, 58120 Château- Chinon.

Objet : Travaux de plomberie/chauffage/climatisation.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000€ euros

Gérance : Madame Morgane Chenot 20 rue du tissage 59126 Linselles.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Chenot Morgane

AL581321341

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte du 20/03/2018 il est constitué une société civile immobilière dénommée OLEP au capital de 500 € ayant son siège 12 avenue de la Tuilerie, 58150 Pouilly sur Loire pour une durée de 99 ans. Son objet est l'acquisition d'un immeuble situé à Cosne Cours sur Loire (58200), 9 bis rue Saint Jacques. Les mandats de cogérants sont confiés à M. Olivier LEVOIR et Mme Elodie VINCENT. La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis : M. Olivier LEVOIR

AL581321342

AVIS DE CONSTITUTION

De la Société commerciale

Dénomination: ROSE DE DAMAS

Forme juridique: Société en nom collectif

Objet : restaurant rapide et vente sur internet

Capital social : 100 euros

Siège social : 2 rue Francis Garnier, 58000 Nevers

Durée : 99 ans

Gérants associés:

- M. Al Sahhaar Souhel demeurant 96 quai de Loire, 58450 Neuvy sur Loire

- M. Al Sahhaar Mahmoud demeurant 10 impasse Georges Buffon, 58000 Nevers

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers

AL581321343

MAGRE MENUISERIE

Suivant acte SSP du 20 mars 2018 constitution de la SAS : MAGRE MENUISERIE

Capital social : 7 500 euros.

Siège social : 5 avenue de la Gare 58150 Pouilly sur Loire

Objet : Tous travaux de menuiserie, fermetures, huisseries, serrurerie et aménagement intérieur de menuiserie (y compris les petits travaux de plomberie, de plâtrerie et de peinture),Tous travaux de peinture, Tous travaux accessoires ou complémentaires, vente accessoire de tous produits et objets se rapportant aux activités ci-dessus spécifiés.

Président : M. Xavier MAGRE demeurant 450 route des Bertigneaux, lieudit les Bertigneaux 58400 Raveau

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.

AL581321344

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/02/2018 à LUZY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : DACHE STEPHANE

Siège social : 2 Route des Loges – 58170 – Luzy

Objet social : Vente et réparation de véhicules automobiles neufs et d'occasion ; carrosserie, peinture

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 50 000 € composés uniquement d'apport en nature d'un fonds de commerce exploité Route de Fours – 58170 – LUZY par Monsieur Stéphane DACHE, R.C.S Nevers 400 107 892

Gérance : Nommé pour une durée illimitée : Monsieur Stéphane DACHE né le 18/03/1969 à Le Creusot (71) demeurant 17 Route des Loges – 58170 - Luzy.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis

La Gérance

AL581321346

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19/03/2018, il a été constitué une SARL dénommée : PADOC FOURRIERE **Siège social** : 12 Chemin des Bourdons, 58640 Varennes-Vauzelles

Capital : 2.000€

Objet : remorquage véhicule, fourrière sur délégation, gardiennage véhicule

Gérance : M. POY DANIEL, 12 Chemin des Bourdons, 58640 Varennes-Vauzelles

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

AL581321351

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

POLE SANTE DES AMOGNES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Saint Benin d'Azy (Nièvre) du 20 mars 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : POLE SANTE DES AMOGNES

Forme : Société civile de moyens régie par l'article 36 de la loi du 29 novembre 1966 et les dispositions du Code Civil.

Capital : 800 € en numéraire

Siège : 1 rue des Brosses – 58270 Saint Benin d'Azy.

Objet : Faciliter l'exercice de l'activité médicale ou paramédicale de ses associés par la mise en commun de tous moyens utiles à leur profession.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

Gérants :

Monsieur Thierry BROSSET dt 2 rue Gilbert Clair – 58270 Saint Benin d'Azy

Madame Nadine GRISARD dt 8 chemin de Montigny – 58130 Montigny aux Amognes

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de la majorité en nombre des associés.

Pour avis, la gérance

AL581321354

SCI BOURGEOIS

Par un acte du 21/03/2018 il est constitué une société civile immobilière dénommée SCI BOURGEOIS au capital de 2000 € ayant son siège 116 rue Mademoiselle Bourgeois, 58000 Nevers pour une durée de 99 ans. Son objet est l'acquisition, l'administration et l'exploitation d'immeubles. Les mandats de cogérants sont confiés à M. Nathan SANGLIER et Mme Vicky DANJOU. La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis : M. Nathan SANGLIER

AL581321356

SARL ADRA

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARL ADRA

Forme sociale : SARL

Siège Social : 41, Grande Rue 58700 Prémery

Objet social : Exploitation de restaurants, cafés, bars, salons de thé - Fabrication et vente de plats à emporter

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 2 000 €

Co-Gérance : Mme Adra YAHIA et Mr Samir YAHIA dt ensemble à Avallon (89) – 2, rue du Fort Mahon

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL581321358

ANNONCES LÉGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

SCI BATHURST

Avis de constitution

Société constituée SSP le 8 février 2018 à Magny-Cours (58470)

- Dénomination : BATHURST - Forme : Société Civile

- Siège social : Magny-Cours (Nièvre) Technopole de Magny- Cours – Lieudit Les Presles –

- Durée : 50 ans

- Capital : 2.000 Euros souscrit en numéraire

- Objet social : L'acquisition et la gestion, notamment par location, de tous biens immobiliers

- Gérant : Monsieur Tugdual RABREAU demeurant aux Sables d' Olonne (85100) 25 avenue Paul Doumer

- Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts sociales par Assemblée Générale, stipulée à l'article 10 des statuts

-Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis

AL581321365

YONNE

DIVERS

BORVO TRAITEUR

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 40 000.00 euros
Siège social : Route de Beaumont
Chemilly Sur Yonne
89250 Seignelay
337 894 794 RCS Auxerre

Le 29 septembre 2017, l'assemblée générale pris acte, que les mandats de Mr Alain PATER devenu ALAIN PATER SAS, Commissaire aux Comptes Titulaire, ainsi que celui de Commissaire aux Comptes Suppléant de Mr Alain COIFFARD sont arrivés à échéance et a décidé de renouveler le mandat de ALAIN PATER SAS 27 Ter, Rue Dauvilliers – Arpajon (91290) en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire

Par ailleurs, en application de l'article L 823-1, I-Al 2 du Code de Commerce, la présence de commissaire aux comptes suppléant n'étant plus obligatoire dans la mesure où le commissaire aux comptes Titulaire est une personne morale pluripersonnelle, l'assemblée générale décide, en conséquence, de ne pas nommer de commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis

AL891321399

DÉMISSION

ETC AUDIT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 000 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 St Georges Sur Baulches
493 539 944 RCS Auxerre

Par décision ordinaire en date du 15 décembre 2017 , la collectivités des associés a pris acte de la démission de Monsieur Bernard THIESSON de ses fonctions de cogérant à compter du 7 décembre 2017.

Pour Avis

AL891321371

NOMINATION

SAS CABINET MORIZE ET ASSOCIES

Aux termes d'une délibération en date du 10 janvier 2018 du comité de direction de la SAS CABINET MORIZE ET ASSOCIES, au capital de 14300 euros dont le siège est 19 Avenue Pierre Larousse 89000 Auxerre, immatriculée 428743587 RCS Auxerre, il résulte que M. Eric MORIZE demeurant 28 Rue Eugène Hatin 89000 Auxerre a été nommé en qualité de Président en remplacement de Mme. Monika CLERC, démissionnaire.

Pour avis

Le Président

AL891321417

TRANSFERT DE SIÈGE

GLOBAL RESSOURCES SERVICES

SASU au capital de 500 €
Siège social :
9 place Charles Lepère,
89000 Auxerre
837 571 702 RCS d'Auxerre

L'AGE du 15/03/2018 a décidé de transférer le siège social de la société 9 place Maréchal Leclerc, 89000 Auxerre, à compter du 19/03/2018

Mention au RCS d'Auxerre

AL891321344

S.J.B.
Société d'Avocats

MESTRE

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social
3, rue de la Fonderie de Pont à Mousson
89100 St Denis les Sens
828 822 320 RCS Sens

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl B.L.G. INDUSTRIE** 3 rue des Gillettes 89550 Héry. RCS Auxerre 478692171. CIP 3488.

AL891321389

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Catherine PISSARD** 35 rue Joubert 89000 Auxerre. RCS Auxerre 432156255. CIP 3660.

AL891321390

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **PRAECELLENTIA** 8 place des Cotats 89800 La Chapelle Vaupelteigne. RCS Auxerre 814930772. CIP 3979.

AL891321391

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl SOL NET**.S 6 rue de la Burellerie 89600 Saint-Florentin. RCS Auxerre 533865473. CIP 3829

AL891321392

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Jennifer Nicole Jeannine NODOT** avenue Georges Pompidou Résidence Le Village 89000 Saint-Georges-sur-Baulche. RCS Auxerre 524871100. CIP 3833.

AL891321393

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique OBHM** 105, Rue des Mignottes 89000 Auxerre. RCS Auxerre 520724410. CIP 3790.

AL891321394

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl **ALLO TAXI STEPHANIE SAINT FARGEAU COEUR DE PUISAYE** 11 rue des Lions 89170 Saint Fargeau. RCS Auxerre 809889611. CIP 3802.

AL891321395

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de **Monsieur Alain Franck René COLLE**T 8 grande-rue 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye (Boulangerie - pâtisserie). RCS Auxerre 485098669. CIP 4026. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891321379

Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce dans la procédure de liquidation judiciaire simplifiée de **Monsieur Ludovic SKOKON** (RCS Auxerre 511 252 066) a été déposé au greffe du tribunal de commerce de AUXERRE le 19-03-2018. Tout intéressé peut contester ce projet dans le délai d'un mois à compter de la publication au Bodacc. CIP 3976.

AL891321380

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS à associé unique **PRIXEM** 7 rue de l'Europe 89380 Appoigny (négoce d'appareils électroménagers). RCS Auxerre 820413037. CIP 4027. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891321381

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de **Monsieur Silvère François Albert LOSSEROY** 12 Bis rue de Chichée 89800 Chablis (maçonnerie générale). RCS Auxerre 802189415. CIP 4028. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUuxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891321382

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire de la SAS à associé unique **SAS MS automobiles 89** 59 avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre (vente de véhicules d'occasion). RCS Auxerre 808740005. CIP 4029. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891321383

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la Sàrl à associé unique **CHAUFF HABITAT** Chemin de la Chapelle 89470 Moneteau (plomberie, chauffage). RCS Auxerre 817676893. CIP 4030. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891321384

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl BOURGOGNE TROPICAL** 23 B rue d'Egleny 89000 Auxerre (Restauration). RCS Auxerre 809012842. CIP 4031. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, SCP VERONIQUE THIEBAUT en la personne de Me Véronique THIEBAUT 5 Rue Docteur Chaussier BP81556 21015 DIJON CEDEX, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891321386

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **AB4S** avenue de Worms 89000 Auxerre (commerce de détails de meubles). RCS Auxerre 822754628. CIP 4008. Autorise la poursuite de l'activité jusqu'au 12/05/2018. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL891321387

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl DEBUR SPORTCOM** 13 rue Jules Ferry 89000 Auxerre. RCS Auxerre 502473473. CIP 3950.

AL891321388

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/03/2018 modifiant le plan de redressement de la **Sàrl M.2.R.C.** 5 allée du Tacot 89470 Monéteau (prestations de services dans tous domaines de management). RCS Auxerre 532124971. CIP 3780. Commissaire au plan : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon.

AL891321396

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/03/2018 arrêtant le plan de cession de la **Sàrl NAULOT FRERES AUTOMOBILES** route de Lyon BP 7 89200 Avallon (tous travaux de mécanique) RCS AUXERRE 331803635 CIP 3955 au profit de Monsieur Alain GOUSSOT Ledit jugement a désigné comme tenu d'exécuter le plan la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre.

AL891321397

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2017, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 3, rue de la Fonderie de Pont à Mousson, 89100 ST DENIS LES SENS au Zone Commerciale L'Aire des Moissons - Lot n°23 10410 SAINT PARRES AUX TERTRES à compter du 1er novembre 2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société qui est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES.

AL891321353

SCI LES GRANDS CHENES

S.C.I. au capital de 600.000 €
Vaudouard- 89500 Villeneuve sur Yonne
487 454 142 RCS Sens

Suivant AGE en date du 27/1/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 7, rue du Gal 84000 Avignon à compter du 27/1/2018.

La société sera radiée du RCS de Sens.

Pour avis

AL891321366

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 Saint Doulchard
tél. : 02 48 70 95 81

AG RECRUTEMENT 89

SARL au capital de 50.000 Euros
Siège social
94 Grande Rue - 89400 Bassou
831 803 044 RCS Sens

Par AGE en date du 30 mars 2018, il a été décidé de transférer le siège social au 6 avenue Gambetta - 89000 AUXERRE, à compter du 1er avril 2018.

Gérant : Monsieur Julien ALTMAYER, « Les Monts Serin » - 3 rue Fortes Terres, 89240 Escamps.

Radiation du RCS de sens et immatriculation au RCS d'Auxerre.

Pour insertion,

Maître Pierre GUILLET,

Avocat spécialement mandaté

AL891321367

ALEXANDRE PANNEQUIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
15 Rue de l'Eglise
89116 La Celle St Cyr
827 492 091 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 30/12/2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ALEXANDRE PANNEQUIN a décidé de transférer le siège social du 15 Rue de l'Eglise, 89116 La Celle St Cyr au 1 Place de la Mairie – 89116 La Celle St Cyr à compter du 31/12/2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance

AL891321369

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

S.C.I ORA+IMMOBILIER

SCI au capital de 50 000,00 euros
2 impasse de la Rouère
86140 St Genest d'Ambière
510654254 R.C.S. Poitiers

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03/10/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 29 rue d'Auxerre, 89460 Bazarnes à compter du 03/10/2017. Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes : **Objet :** l'aciquision par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement et la location de tous biens et droits immobiliers

Durée : 80 ans

Gérance : Monsieur MICHEL MULLER, demeurant 29 rue d'Auxerre, 89460 Bazarnes.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Poitiers

AL891321370

SCI OSAKA

SCI au capital de 7000 €
Siège social :
16 rue du Petit Fontainebleau,
89150 Montacher-Villegardin
513 406 561 RCS de Sens

L'AGE du 17/03/2018 a décidé de transférer le siège social de la société 5 rue du Palais de Justice, 89100 Sens, à compter du 17/03/2018

Mention au RCS de Sens

AL891321375

PERFECTING INTERNATIONAL BUSINESS - P.I.B.

SARL à associé unique
au capital de 50.000 Euros
Siège social : 26 - 28 avenue de la République
93170 Bagnolet
510 548 399 RCS Bobigny

Le 21 mars 2018, l'AGE de la société ayant pour gérant Mme FERREIRA AGUIAR REBELO Maria Do Rosario, 47 rue Jacques Monod 77460 Souppes-Sur-Loing, a décidé transférer le siège social au 32 rue d'Alsace Lorraine 89100 Sens. En conséquence, la société sera immatriculée au RCS de Sens

AL891321377

MW LOCATION

SARL au capital de 20000 €
Siège social :
100 rue Louis Blanc, 60160 Montataire
799 212 691 RCS de Compiègne

L'AGE du 21/03/2018 a décidé de transférer le siège social de la société 40 route Nationale, 89300 Saint-Aubin-sur-Yonne, à compter du 01/04/2018

Gérant : M. SANDLI Mehdi, demeurant 52 rue Carnot, 93230 Romainville

Radiation au RCS de Compiègne et réimmatriculation au RCS de Sens

AL891321398

ALTIS TP

SASU au capital de 10000 €
Siège social :
18 RUE DES GRAHUCHES, 89100 Sens
815 295 019 RCS de Sens

En date du 26/03/2018, le président a décidé de transférer le siège social de la société 6 RUE HENRI JAHIER, 93700 Drancy, à compter du 26/03/2018

Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Bobigny

AL891321405

MODIFICATION DE CAPITAL

LES CARS MATHIEU

Société à responsabilité limitée
au capital de 82.500 €
Siège social
11 Avenue de la Tourelle
89000 Auxerre
794 776 997 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'un Procès verbal des Décisions de L'associé unique du 20 Mars 2018, il a été décidé :

- d' augmenter le capital social d'une somme de 97.100 € pour le porter de 82.500 € à la somme de 179.600 € par la création de 971 parts sociales de 100 € de valeur nominale chacune

De réduire le capital fixé à 179.600 € et de le ramener à 82.500 Euros au moyen de l'annulation de 971 parts sociales existantes de 100 € de valeur nominale chacune.

Le capital ainsi fixé à la somme de 82.500 Euros divisé en 825 parts de 100€ de valeur nominale.

L'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL891321350

VALERIE RICCI

SARL au capital de 7000 euros
Siège social : avenue du Ru Couvert
89100 PARON
501 695 779 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10/11/2017 et du procès-verbal de la gérance du 25/01/2018, le capital social a été réduit de 3 000 euros pour le porter de 10 000 euros à 7 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 30 parts sociales appartenant à certains associés, à la valeur unitaire de 100 euros.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence .

Mention sera faite au RCS : Sens.

AL891321354

ADDITIF

DE OLIVEIRA

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 9 Chemin de la Grève
89500 Villeneuve-Sur-Yonne
483 624 821 RCS Sens

En complément de l'annonce légale du 9/03/2018

Dénomination

Ancienne mention : SARL DE OLIVEIRA

Nouvelle mention : DE OLIVEIRA

Mention sera faite au RCS de Sens

Pour avis,

AL891321374

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFET DE L'YONNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

sur la commune de Mézilles
Le public est averti qu'en exécution :
*** du code de l'environnement,**
*** de l'arrêté n° PREF-SCPPAT-BE-2018-033 du 26 février 2018**

Une enquête publique relative à la demande d'actualisation de l'autorisation d'exploiter un élevage de chiens situé sur le territoire de la commune de Mézilles, déposée par la société Centre d'Elevage du Domaine des Souches, sera ouverte du vendredi 23 mars 2018 (9 h) au mardi 24 avril 2018 (18 h) inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs à la mairie de Mézilles.

Sont désignés M. André PATIGNIER, en qualité de président de la commission d'enquête, M. José JACQUEMAIN et M. René MOREAU, en qualité de membres titulaires.

Le dossier de demande d'actualisation de l'autorisation d'exploiter comprenant une étude d'impact, le courrier de l'autorité environnementale et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête du 23 mars 2018 au 24 avril 2018 inclus, à la mairie de Mézilles, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier complet de demande d'actualisation de l'autorisation d'exploiter et le courrier de l'autorité environnementale pourront être consultés sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques / environnement / installations classées / enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 23 mars 2018 au 24 avril 2018, à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89.

La commune de Tannerre-en-Puisaye est concernée par le périmètre d'affichage.

Pendant le délai de l'enquête, les observations que soulève le dossier pourront être consignées :

• soit par voie électronique :

- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/649

ou

- à l'adresse e-mail suivante : enquete-publique-649registre-dematerialise.fr

• soit par écrit :

- sur le registre « papier » déposé à la mairie de Mézilles

ou

- courrier adressé à la mairie de Mézilles, à l'attention de la commission d'enquête.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, la commission d'enquête recevra à la mairie de Mézilles, les observations du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal, les :

- vendredi 23 mars 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 31 mars 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 05 avril 2018 de 14 h 00 à 17 h 00,
- mardi 24 avril 2018 de 15 h 00 à 18 h 00.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance, à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et à la mairie de la commune d'implantation, du dossier, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commission d'enquête. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet de la préfecture.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de la société Centre d'Elevage du Domaine des Souches – « Les Souches » 89130 MEZILLES - tél : 06.89.03.78.33.

AL891321197

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N°AL 890621060 concernant la SASU ECO HABITAT parue le 09/02/2018 il convenait de lire : **commercialisation de produits rénovation de l'habitat** au lieu de rénovation de l'habitat, ainsi que **Forme: SASU.**

AL891321185

RECTIFICATIF

Rectificatif à apporter à la publicité légale parue dans le journal TERRES DE BOURGOGNE (89) du 9 mars 2018 : Il convient de lire SARL LE VIN ET LA TERRE (au lieu de LE VIN ET LA TERRE).

Pour avis

La Gérance

AL891321356

Rectificatif du N°d'ordre 71732844, concernant la modification de la SASU SABLINONE, il faut lire RCS Versailles 823 123 740, au lieu de (820 775 393) et faut lire Route de Charny 89120 Charny Orée du Puisaye.

Le dépôt légal sera effectué au Tribunal de Commerce de Sens.

AL891321372

CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT DE NOM

M.NGBANDI Gergory, né le 25 julliet 1996 à Accra (GHANA), demeurant 42 rue Cécile de Marsangy 89100 sens, agissant en son nom personnel, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de **TEI.**

AL891321343

MODIFICATION DE STATUTS

CRISTALOR

SCI au capital de 305 euros
Siège Social : Chemin des Favereaux
89330 Saint Martin d'Ordon
379 202 070 RCS de Sens

L'AGE du 20/03/2018 a décidé de nommer comme gérante avec un effet rétroactif au 10/12/2016, date de décès de Mme Régine JARLOT, par conséquent gérante sortante :

• Mlle CAMUS Muriel, demeurant au 3 Chemin des Favereaux au lieu dit Les Rochers à Saint Martin du Tertre (89330),

De même, suite au passage du franc à l'euro, l'AGE du 16/03/2018 a décidé de mettre à jour l'article 7 – CAPITAL SOCIAL des Statuts de la façon suivante :

• Ancienne mention : capital : 2 000 francs

• Nouvelle mention : capital : 305 euros

Mention sera faite au RCS de Sens,

Pour avis,

La gérance.

AL891321217

BCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7500 euros
Siège social
5 Rue des Epenards
89510 Etigny
481479913 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée BCE :

- a décidé de transférer le siège social du 5 Rue des Epenards 89510 Etigny au 7 Rue des Ormeaux 89140 Villenavotte à compter du 28 février 2018, et de modifier en conséquence l'article 1.4 des statuts;

- a pris acte du décès de Madame Carole GUYOT, gérante, intervenu le 6 novembre 2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

La Gérance

AL891321349

Me Martine VASLOT
Avocat
22 rue du Général Leclerc
89100 Sens

BEPROL SERVICE

SARL transformée en SAS
au capital porté à 8 000 Euros
Siège social : Malay Le Grand (89100)
6 rue des Clérimois
511 587 271 RCS SENS
SIRET : 511 587 271 00020

L'assemblée générale du 13/03/2018 a décidé à compter du même jour :

- d'adopter la fixité du capital social en remplacement du capital variable,
- de transformer la société en société par actions simplifiée,
- de désigner un Président.

Cette transformation a entraîné la modification des mentions anciennement publiées ci-après :

Forme : SAS

Capital : 8 000 Euros

Président : Monsieur Thierry CARTON demeurant à Villeneuve Sur Yonne (89500) 1 impasse de la mare, hameau de Beaujard.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

Cession d'actions : Toute cession d'actions à un tiers non associé, est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

AL891321355

SCI DU 27 RUE DU COMMERCE

Société civile immobilière
Au capital de 60 000 Francs
Siège social : 27 Rue du Commerce
89500 Villeneuve Sur Yonne
393228952 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 20 Mars 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- Suite au passage du franc à l'euro de mettre à jour à compter du 20 mars 2018 le capital social, et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts comme suit :

. Ancienne mention : capital de 60 000 francs

. Nouvelle mention : capital de 9 146.94 euros.

- De transférer le siège social du 27 Rue du Commerce, 89500 Villeneuve Sur Yonne au 7 Lieu-Dit Les Sèves 89500 Bussy-Le-Repos à compter du 20 mars 2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Pour avis

La Gérance

AL891321357

ECAS

SAS au capital de 200 euros
83 Rue de Reuilly, 75012 Paris
800 467 474 RCS Paris

Par décision du 01/03/2018, l'associé unique a décidé à compter de ce jour :

- de remplacer la dénomination sociale ECAS par ECASIMMO et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- d'étendre l'objet social aux activités de marchands de biens et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts

- de transférer le siège social 83 Rue de Reuilly, 75012 Paris au 2 rue des Ardillières, 89140 Villemanoche, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 800467474 se radié et fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Sens.

AL891321368

S.J.B.
Société d'Avocats

EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES

Société Anonyme
au capital de 1 323 000 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 St Georges Sur Baulche
017 151 200 RCS Auxerre

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 FEVRIER 2018 et d'un Conseil d'administration du même jour, il a été apporté les modifications suivantes aux mentions antérieurement publiées : **Anciennes mentions : Président Directeur Général :** Monsieur Frédéric VAUTIN **Administrateur et Directeur Général Délégué :** Monsieur Claude BOULIC **Administrateur et Directeur Général Déléguée :** Madame Audrey LECOUET **Administrateur et Directeur Général Délégué :** Monsieur Stéphane DELZAIVE **Administrateur** : Monsieur Lionel LEBLANC **Administrateur** : Madame Sandra FAORO **Administrateur** : Monsieur Bernard THIESSON **Administrateur** : Monsieur Emmanuel LEJEUNE

Nouvelles mentions : Président Directeur Général : Monsieur Frédéric VAUTRIN Demeurant 14 Rue du Hêtre à Charbuy

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT
D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

BOURCE SAS

Redressement Judiciaire du 07/04/2015

Liquidation Judiciaire du 05/05/2015

1, Rue Saint Blaise 89140 EVRY

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 27 février 2018.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL891321295

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHARNY OREE DE PUISAYE (GRAND-CHAMP) - bois

14 ha 83 a 06 ca - Bois de mouchard: 192B-2-3 - La boulassiere: 192B-63-64

MOLOSMES - terre

5 ha 83 a 09 ca - Envers de l hommond: YA-77

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 16 avril 2018** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891321414

(Yonne) **Administrateur et Directeur Général Délégué :** Monsieur Claude BOULIC Demeurant 1 Rue de l'Intérieur à Charbuy (Yonne) **Administrateur et Directeur Général Déléguée** : Madame Audrey LECOUET Demeurant 11 Impasse des Marguerites à Saint Pierre Les Nemours (Seine et Marne) **Administrateur et Directeur Général Délégué :** Monsieur Stéphane DELZAIVE Demeurant 22 Rue Combeau à Fourchambault (Nièvre) **Administrateur** : Monsieur Lionel LEBLANC Demeurant 2 Rue des Pierreries à Marsangy (Yonne) **Administrateur** : Madame Sandra FAORO Demeurant 41 Bis Rue des Marmuzots à Dijon (Côte d'Or) **Administrateur** : Madame Séverine DE ARO Demeurant 9 Sauzay Corvol L'orgueilleux (Nièvre)

AL891321376

UNY FOREST

SAS au capital de 7 500 €,
Siège social : 9 rue Beau Soleil,
89600 Germigny,
797 934 288 RCS Auxerre

. D'un PV de l'associé unique et Président du 21/03/2018, il résulte que l'objet social de la société a été étendu, à compter du 21/03/2018, aux activités suivantes : Divers travaux de maintenance industrielle. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au RCS d'Auxerre.

AL891321409

➜ CESSION

CESSION DE FONDS

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 5 mars 2018 enregistré au Service de l'enregistrement d'AUXERRE 1, le 6 mars 2018 : dossier 2018 07150, référence 2018 A 00623.

La SAS MAHARAJA, ayant son siège social au 3 rue des Récollets 77130 MONTEREAU-FAULTYONNE, inscrite au RCS de Melun sous le n° 82802 661 405.

A cédé à :

La SAS SAARA, en formation, au capital de 1.000€, dont le siège social sera au 162 rue des Déportés et de la Résistance 89100 SENS.

Un fonds de commerce de RESTAURANT sis et exploité au 162 rue des Déportés et de la

Résistance 89100 SENS.

Moyennant le prix de : 15.000€.

Entrée en jouissance : le 6 / 03 / 2018.

Opposition : dans les dix jours de la dernière des publications prévues par la loi, pour leur validité au fonds de commerce vendu et pour la correspondance au CABINET MAROIS, Avocat, Me. Riadh GAFSI, 43 rue Le Marois 75016 Paris

AL891321364

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Luc BARDE, Notaire à Sens (Yonne), 1 place des Héros, le 2 mars 2018, enregistré au SPFE d'Auxerre 1, le 8 mars 2018, Dossier 2018 07455 référence 2018 N 00292, a été cédé par : La Société dénommée GUNES 89, Société à responsabilité limitée au capital de 1500 €, dont le siège est à Sens (89100), 17 rue du Général de Gaulle, et immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 497963702, à : Monsieur Yuksel ARKCI, demeurant à Montereau-Fault-Yonne (77130) 101 Rue Jean Jaurès.

Né à GOLBASI, (TURQUIE) le 24 juillet 1983.

Un fonds de commerce de restaurant, kebab, plats préparés à emporter, exploité à Sens(89100), 17, rue du Général de Gaulle, dénommé « LE BOSPHORE ». Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et l'entrée en jouissance a été fixée le même jour.

La cession est consentie moyennant le prix principal de SIX MILLE EUROS (6 000.00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DEUX MILLE SEPT CENTS EUROS (2.700,00 EUR), - au matériel pour TROIS MILLE TROIS CENTS EUROS (3.300,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Jean-Luc BARDE où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire.

AL891321401

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL HIER ET AUJOURD'HUI

Société A Responsabilité Limité
au capital de 1 000 euros,
Siège social :
21 Route de Paris
89380 Appoigny
R.C.S Auxerre n° 504 310 326

Dissolution anticipée de la société

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Décembre 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour

L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur Madame Danièle SALAH, demeurant à Appoigny (89380) 21 Route de Paris, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé au siège social.

L'adresse de la correspondance est au 21 Route de Paris – 89380 APPOIGNY où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis : Le Liquidateur,

AL891321326

WORLDDD

SARL Unipersonnelle
au capital de 500 Euros
6 bis rue de la République,
89150 Saint-Valérien
532635927 R.C.S. Sens

Par décision de L'AGE en date du 19/03/2018 l'associé unique a : - approuvé les comptes définitifs de la liquidation, - donné quitus au Liquidateur, Monsieur Igor Patino 21 rue de Paradis, 95100 Argenteuil, pour sa gestion et décharge de son mandat, - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Sens.

AL891321352

FED

SARL au capital de 8.000€ Siège social : 14 rue fecauderie, 89000 AUXERRE 428 076 368 RCS d' AUXERRE Le 30/11/2017, l' AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2017.

Radiation au RCS d' AUXERRE

AL891321406

CUMA DE CRAVANT

Société en liquidation
N° d'agrément 89-348
N° HCCA 32909
N° RCS Auxerre 778 661 785
Siège social : Salle des réunions,
Mairie de Cravant 89460 Deux Rivières

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 23 mars 2018 à Cravant 89460 Deux Rivières a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 23 mars 2018

et désigné aux fonctions de liquidateurs :

- M. Lionel DROIN domicilié Ferme du Bouchet 89460 Bazarnes

- M. Jacques THOMAS domicilié Route de Jougny, Cravant 89460 Deux Rivières

lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés chez Lionel DROIN, Ferme du Bouchet 89460 Bazarnes, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis

Les liquidateurs

AL891321412

➜ AVIS DE CONSTITUTION

RIZOM

Société par actions simplifiée
au capital de 18.750 Euros
Siège social :
18 Avenue Georges Pompidou
89100 sens

Avis de constitution

I - Aux termes d'un acte sous seing privé signé à Sens le 19 février 2018, il a été formé une Société par actions simplifiée au capital 18.750 Euros dénommée RIZOM présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : 18 Avenue Georges Pompidou, 89100 Sens

Objet : La société a pour objet :

- L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le négoce, en gros ou en détail, de tous produits manufacturés et non manufacturés quelle que soit leur provenance ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS

Président : M. Vincent BELLIARD, demeurant 9 bis Rue de Platry à Jablines (77450)

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses actions. Chaque membre de l'Assemblée a, sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les cessions d'actions entre associés ainsi que les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, de donation ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, peuvent être effectuées librement.

Toutes les autres cessions ou transmissions, en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable exprès des associés donné par décision collective ordinaire.

La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL891321258

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 01/03/2018 il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: H.D.

Capital: 500 euros

Siège: 17 Avenue de l'Europe 89100 Sens

Objet: Exploitation forestière.

Durée: 99 ans

Gérant: M. DEVECI Hasan 17 Avenue de l'Europe 89100 Sens

RCS: Sens

AL891321321

EURL DE OLIVEIRA JOSÉ

Au capital social de 7 000 €
51 Rue de Valprofonde
89500 Villeneuve sur Yonne
RCS Sens en cours d'immatriculation

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/03/2018, il a été constitué une EURL :

Dénomination sociale : DE OLIVEIRA JOSÉ

Forme : EURL

Siège social : 51 Rue de Valprofonde, 89500 Villeneuve sur Yonne

Capital social : 7 000 €

Objet social

- Entreprise générale de bâtiment, travaux de gros œuvre, maçonnerie, couverture, carrelage, zinguerie, ravalement ;

- Travaux de second œuvre, finition, aménagement de combles ;

- La participation de la Société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique, ou Sociétés françaises ou étrangères créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social.

- Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée : 99 ans

Gérant : LEAL FERNANDES DE OLIVEIRA José demeurant 51 rue de Valprofonde à Villeneuve sur Yonne (89500).

Immatriculation au RCS Sens

Pour avis

Le gérant

AL891321330

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Ligny le Châtel (Yonne) du 5 mars 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI CF FONFON

Siège social : 27 Rue Guy Dupas, 89144 Ligny le Châtel Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens. La prise de participation dans toutes SCI.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 3 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Christophe FONTAINE, demeurant 27 Rue Guy Dupas- 89144 Ligny le Châtel Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour les cessions entre associés ; Dans tous les autres cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre.

AL891321345

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Dénomination : LAURENT OLLIVIER

Enseigne : Le Don Quijote

Siège Social : 89000 Auxerre – 7 Rue René Schaeffer

Objet :

- Exploitation de tous commerce restaurant, bar et produits accessoires ;

Durée : 99 années

Capital : 1 000 euros

Apports en numéraire : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Laurent OLLIVIER, demeurant 18 Rue Jean Mermoz – 89600 Saint Florentin

Cession de parts

Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

AL891321348

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/03/2018, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CELIMAX

Objet social : Marchand de biens

Siège social : 60, rue Charles DE GAULLE, 89100 Saint-Clément.

Capital : 5000 €

Durée : 99 ans

Président : M. DUHAMEL Marc, demeurant 60, rue Charles DE GAULLE, 89100 Saint-Clément

Admission aux assemblées et droits de votes : Les actionnaires présents ou représentés adoptent à la majorité des voix les décisions collectives.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés.

Immatriculation au RCS de Sens

AL891321351

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SENS en date du 14 mars 2018, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : KOKALA

Siège social : 15 chemin entre deux vannes, 89100 Sens (Yonne)

Objet: l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, marchand de biens

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Capital: 1 000 euros

Gérance: Monsieur Frédéric VASSEUR, demeurant 15 chemin entre deux vannes, 89100

Sens (Yonne),

Immatriculation: Au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, le gérant

AL891321361

S.J.B.
Société d'Avocats

ALJAROCE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHABLIS (Yonne) du 12 mars 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : ALJAROCE

Siège social : 5, rue du Bas de Jonches 89000 AUXERRE

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Romain CARRIER et Madame Céline CARRIER, née LOISON,

demeurant 32 Rue de Poinchy - 89800 CHABLIS.

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés ; agrément des associés représentant au moins les troisquarts des parts sociales pour les autres cessions.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL891321362

CHARLET

Par acte SSP du 14/03/2018 il a été constitué une SCI dénommée : CHARLET

Siège social : 2 chemin des vignes de la côte 89510 VERON.

Capital : 1.000euros.

Objet : toutes opérations immobilières.

Gérant : M CHARLET Pierre Denis, 2 chemin des vignes de la côte 89510 VERON.

Cession de parts : Agrément requis sauf entre associés.

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de SENS.

AL891321363

SAARA

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/01/2018, il a été constitué une SAS dénommée : SAARA

Siège social : 162 rue des Déportés et de la Résistance 89100 SENS

Capital : 1.000€

Objet : Restauration de type traditionnel, consommation sur place et à emporter.

Président : M. Devanadan RADJAGOBALOU né le 20 février 1987 à PONDICHERY (INDE), de Nationalité FRANCAISE, demeurant 30 Les Hauts de Marcouville 95300 PONTOISE.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions cessibles après agrément par décision collective.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS.

AL891321365

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, à Etigny du 6/03/2018, il a été constitué une Société Civile dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Objet social : L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration et la location, par tous moyens directes ou indirects, de tous biens immobiliers et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport etc… ou prendre en location et notamment l'achat dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) d'un appartement sis à Rosny S/Bois (93110), situé dans le bâtiment D de la résidence Villa Garnier, 1-5, rue Charles Garnier, la réalisation éventuelle de tous emprunts auprès de tous organismes en vue de financer ces acquisitions ou des aménagements nécessaires et plus généralement toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Dénomination sociale : SCI ROSOUBOIS

Siège social : Hameau de Sérilly – 1, rue des Epenards - 89510 Etigny

Durée : 99 ans

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Luc JALEF et Madame Christine GERARDIN demeurant ensemble Hameau de Sérilly 1 rue des Epenards – 89510 Etigny assureront la cogérance de la société pour une durée indéterminée.

Clauses relatives aux cessions de parts :

- Les parts sont librement cessibles entre associés.

- Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la majorité des associés donné par décision extraordinaire.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Sens

AL891321373

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Joigny du 21/03/2018, il a été constitué une SCI. **Dénomination** : PATRANI SCI ; Siège social : 2 Rue de Champ Cornu 89110 Merry La Vallée ;

Durée : 99 ans ;

Capital social : 1.000€ ;

Objet social : La propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement de tous biens et droits immobiliers etc …

Agrément : Toute cession autre qu'entre associés est soumise à l'agrément préalable de la gérance ;

Gérance : Mme Patricia FERTINEL demeurant 2 Rue de Champ Cornu 89110 Merry La Vallée.

La société sera immatriculée au greffe de Sens

AL891321378

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 22/03/2018, il a été constitué une société par actions simplifié dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : FREDSO.

Capital : 100 €

Siège social : 11, place de la République 89500 Villeneuve sur Yonne.

Objet : L'exploitation par voie de création, d'achat ou de prise en gérance, de fonds de commerce spécialisés dans le négoce de tous articles relatifs à la parapharmacie, parfums, diététique.

Durée : 99 ans

Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles.

Président : M. Frédéric SCHMIT demeurant 59 avenue du Général de Gaulle 94160 Saint Mandé.

Commissaire aux comptes : SOCIETE D'AUDIT ARNOULD BACOT – S.A.A.B, SAS, 46, rue Cardinet 75017 Paris, 418 009 726 RCS Paris.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL891321402

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 22/03/2018, il a été constitué une société par actions simplifié dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SONO.

Capital : 100 €

Siège social : 36, rue Carnot 89500 Villeneuve sur Yonne

Objet : L'exploitation par voie de création, d'achat ou de prise en gérance, de fonds de commerce spécialisés dans le négoce de tous articles relatifs à la parapharmacie, parfums, diététique.

Durée : 99 ans

Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles.

Président : Mme Sorina SIEP demeurant 64 bis rue de Montargis 45260 Thimory.

Commissaire aux comptes : SOCIETE D'AUDIT ARNOULD BACOT – S.A.A.B, SAS, 46, rue Cardinet 75017 Paris, 418 009 726 RCS Paris.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL891321403

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 mars 2018, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

Dénomination : ESILOU

Capital social : 211.010 €

Siège Social : 20 rue du Champ de la Porte 89400 Bonnard

Objet : La société a notamment pour objet social :

- d'acquérir, de détenir, de gérer et de vendre toutes participations dans des sociétés exerçant leur activité dans tout secteur d'activité,

- de gérer, acheter, vendre tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes.

Durée : 99 années

Président : M. Jean-Baptiste QUER, demeurant 20 rue du Champ de la Porte, 89400 Bonnard

Commissaire aux comptes : CREATIS AUDIT 71 avenue Victor Hugo, 75116 Paris 722 005 360 R.C.S. Paris

Transmission des actions : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Sens.

Le président.

AL891321413

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 mars 2018, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : SCI LYENVA

Forme : SCI

Capital social : 150 €

Siège social : 4 Chemin des grands champs, 89110 Villiers Sur Tholon

Objet social : Acquisition, aménagement, entretien, administration, gestion et exploitation d'immeubles.

Gérance : Monsieur Sébastien BETTI demeurant 4 chemin des grands champs, 89110 Villiers Sur Tholon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL891321415





Gaz toxiques mortels

Attention au brassage de lisier

Le lisier n'est pas seulement un mélange de déjections animales et d'eau, c'est aussi un processus de décomposition qui libère des gaz potentiellement mortels. Quelques recommandations s'imposent.



L'accès à la fosse à lisier doit être sécurisé par une cloture, c'est une mesure de protection essentielle

Les risques d'intoxication dus au lisier sont méconnus et sous-estimés alors que les risques sont réels.
Les bâtiments d'élevage sur caillebotis intégral, de construction récente (fosse à lisier sous les vaches) doivent répondre à des normes de volume de stockage intégrant un volume d'air suffisant entre le dessus du lisier et le sol du bâtiment.
Cependant, en fonction des plans d'épandage et des contraintes météorologiques, ce volume peut être réduit par un *«sur-stock»* temporaire, souvent en fin d'hiver. C'est particulièrement à cette période que la vigilance doit être accrue ! Dans ces fosses, l'atmosphère peut renfermer des concentrations de gaz toxiques ou être dépourvue d'oxygène. L'agitation du contenu des fosses, qui est obligatoire pour une vidange correcte, entraîne la libération rapide de gaz toxiques. En effet, le sulfure d'hydrogène (H_2S), le dioxyde de carbone (CO_2), l'ammoniac (NH_3) et le méthane (CH_4) sont produits par des bactéries lors de la décomposition du lisier. En ce qui concerne le Sulfure d'hydrogène (H_2S), celui-ci étant plus lourd que l'air, il a tendance à stagner à la surface du lisier. Au fur et à mesure que le niveau augmente, la quantité de gaz s'élève également et peut se dégager au-dessus du plancher.
La période où le risque d'intoxication est le plus élevé, est celle de l'agitation des fosses qui libère alors le gaz retenu dans le liquide et l'orienter vers la stabulation.
À faible concentration, on le détecte grâce à son odeur caractéristique d'œuf pourri.
À forte concentration, le sulfure d'hydrogène cause la paralysie et la mort en quelques secondes !
Dans la majeur partie des cas, l'implantation des bâtiments d'élevage est définie en fonction des vents dominants et de l'exposition au soleil. La prise en considération de ces éléments permet une ventilation naturelle du bâtiment, souvent facilitée par des bardages qui laissent passer un certain flux d'air.

Quelles mesures de prévention faut-il prendre ?

• Protéger l'accès à la fosse à lisier
- Installer une clôture de sécurité et des panneaux d'avertissement *«Danger - Gaz mortels»* et vérifier régulièrement leur état.
- Sécuriser les ouvertures des fosses et citernes à lisier par des barres ou des trappes d'accès de sécurité (si possible à l'extérieur des locaux) pour prévenir toute entrée non autorisée. Dans tous les cas, il est nécessaire de fournir une protection temporaire adéquate si les fosses ou réservoirs n'en sont pas pourvus.

• Interdire l'accès à une fosse à lisier
Il ne faut jamais entrer dans une fosse à lisier. Même vide, il y a toujours un risque de présence de gaz et donc d'intoxication ou d'étouffement pouvant provoquer la mort. Seules les personnes disposant d'une formation et d'un équipement approprié (EPI, équipement respiratoire) peuvent le faire.

• Prendre des précautions lors de l'agitation ou le pompage du lisier
Il faut évacuer toutes les personnes des bâtiments. On doit également évacuer les animaux des bâtiments d'élevage également concernés par ces risques.
Dans le cas contraire, un surcroît de précautions s'impose.
Dès que le mélange de lisier commence, le gaz sort rapidement en grande quantité. C'est pourquoi, avant d'agiter le contenu d'une fosse à lisier, il est impératif de sortir immédiatement du bâtiment. Il est nécessaire d'intervenir lors d'une journée venteuse et d'assurer une ventilation maximum en ouvrant toutes les ouvertures du bâtiment. De plus, la libération de gaz est accrue lorsque la croûte est cassée ou lors de projection contre les parois murales.
Pour toute manipulation du poste de pompage ou de brassage, (démarrage, déplacement ou changement de direction d'une pompe),il est recommandé de sortir du bâtiment après la manipulation aussi longtemps que possible. Il ne faut surtout pas rester dans le bâtiment pour vérifier que le brassage se produise correctement ! il faut sortir des locaux. Concernant les malaxeurs automatiques, ils tournent généralement la nuit.

• Utiliser des moniteurs mobiles de détection des gaz
La concentration de ces gaz dangereux se mesure à l'aide de détecteurs portatifs de gaz, parfois munis d'une alarme qui se déclenche dès la détection d'une teneur dangereuse de gaz. C'est la solution la plus sécurisante, fortement recommandée pour mesurer la concentration des gaz dans les bâtiments d'élevage lorsque des personnes opèrent à proximité de fosses et citernes à lisier. Ces systèmes de détection de gaz ne doivent pas être utilisés comme substituts aux consignes de sécurité.

• Porter des masques respiratoires
Ils ne sont pas conçus pour être utilisés lors d'opérations de brassage de lisier. Ils peuvent être appropriés s'il est nécessaire d'évacuer une personne d'un bâtiment.

• En cas d'urgence
Il est impératif d'appeler les secours en précisant que les gaz de lisier peuvent être en cause. Si possible, il est recommandé d'arrêter la pompe, de ventiler et d'amener la personne à l'air frais, tout en évitant le sur-accident.
Chaque année, des victimes sont malheureusement à déplorer.
Communiqué Groupama Grand Est de SAU en 2022, 50% de produits bio, d'autres signes de qualité ou locaux dans la restauration collective. «L'objectif de 15% de la SAU est pleinement atteignable» conclut Florent Guhl, directeur de l'Agence Bio.

VALÉRIE GODEMENT

Famille

Un nouveau carnet de santé pour les enfants

Le nouveau carnet de santé de l'enfant va entrer en vigueur le 1er avril prochain. Il tient compte des avancées scientifiques et des attentes des professionnels de santé et des familles.

Les nouveaux carnets de santé publiés par le ministère des Solidarités et de la Santé ont été mis à jour sur la base de la recommandation du Haut conseil de la santé publique. Cette actualisation s'inscrit notamment dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé qui vise à mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tous les âges de la vie. La politique de santé de l'enfant fait l'objet d'une attention particulière, une action précoce sur les déterminants de la santé ayant des effets tout au long de la vie.
Le carnet de santé est le document qui réunit tous les événements concernant la santé d'un enfant depuis sa naissance. Il est aussi le support du dialogue régulier entre les familles et les professionnels de santé qui interviennent pour la prévention et les soins. Les informations qu'il contient sont confidentielles et couvertes par le secret médical. Il est délivré gratuitement au moment de la déclaration de naissance par l'officier d'état civil (de la mairie ou d'un hôpital public s'il dispose d'une permanence pour enregistrer les déclarations de naissance). À défaut, il peut être demandé au service départemental de la protection maternelle et infantile (PMI). Tout cela ne change pas, par contre les messages de prévention ont été enrichis et actualisées, avec de nouvelles recommandations et l'identification de nouveaux risques.

Notice diffusée aux professionnels de santé

Il est ainsi demandé aux parents d'utiliser des biberons garantis sans bisphénol A et d'éviter de mettre un enfant de moins de trois ans dans une pièce où la télévision est allumée même s'il ne la regarde pas. Autres recommandations : utiliser un lit à barreaux sans tour de lit et faire dormir, si cela est possible, le bébé dans la chambre des parents pendant les six premiers mois au minimum. Pour prévenir le syndrome du bébé secoué, des conseils sont donnés aux parents pour réagir face aux pleurs de leur nourrisson. Certains allergènes et produits chimiques présents dans l'environnement quotidien sont potentiellement toxiques pour les bébés. Des recommandations permettant de limiter les risques sur la santé ont donc été mises à jour par rapport à l'édition 2006 : aérer le domicile dix minutes chaque jour, réduire le nombre de produits d'entretien et préférer les produits à composant unique, ne pas utiliser de parfums d'intérieur, d'encens ni de bougies, utiliser des jouets et articles de puériculture homologués CE ou NF et éviter l'utilisation de produits cosmétiques dans les premiers mois, tant pour le bébé que ses parents.
De nouvelles courbes pour le suivi de la croissance des enfants apparaissent : elles ont été établies par l'Inserm à partir de la surveillance de 261 000 enfants, avec la collaboration de médecins généralistes et de pédiatres répartis sur tout le territoire métropolitain. Des documents complémentaires et des outils d'aide à l'interprétation des courbes de croissance seront mis en ligne par l'Inserm courant 2018. Les nouvelles recommandations vaccinales, pour accompagner la modification du calendrier vaccinal et l'extension des obligations sont également présentes. En effet, chez les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018, les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae de type b, l'hépatite B, le pneumocoque, le méningocoque C, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont obligatoires. Comme pour le carnet précédent, la copie des deux doubles pages a valeur de certificat de vaccination.
Une notice explicative a été élaborée et diffusée aux professionnels de santé pour leur présenter les principales nouveautés du nouveau carnet de santé, notamment pour ce qui concerne les courbes pour le suivi de la croissance des enfants.

VALÉRIE GODEMENT



CANTAL (15)

Paroles de jeunes

FORMATION

Rien ne destinait Pauline Garcia à devenir agricultrice. Son étonnant parcours l'a conduite à élever des Salers mais aussi, et surtout, à former d'autres éleveurs à l'éthologie.

Sur Internet

Pauline Garcia est très présente sur Internet, via son site (etho-diversite.fr) ou sur les réseaux sociaux où l'on trouve facilement ses pages sur Twitter, Facebook et même Instagram, en tapant « Etho Diversité » depuis les pages de garde respectives. Enfin, la spécialiste répond par courriel à toutes les questions sur les formations ou le comportement animal en s'adressant à ethodiversite@gmail.com

Eleveuse de salers et spécialiste du comportement

Il y a comme de la magie. Col de la Croix-de-Baptiste sur les hauteurs d'Allanche, 1 230 m d'altitude, pas un bâtiment en vue depuis la prairie où un lot de génisses salers s'ébat. Et puis Pauline Garcia arrive, leur parle, s'approche doucement. Elle en brosse une, puis deux, les caresse, leur parle encore, expliquant avec des mots simples chacune de ses actions. Bientôt, elle est encerclée par tout le lot, devenu paisible. C'est une éleveuse pas comme les autres. Installée en Gaec depuis mai 2015 sur la commune de Vèze[1], après une formation BPREA passée à Bonnefont (43), elle est aussi une spécialiste du comportement animal. À ce titre, elle anime des formations d'éthologie appliquée, autrement dit, d'éducation positive, basée sur la relation homme/animal (équidés, bovins, caprins…). Pourtant, au départ, rien ne destinait Pauline à ce métier.

De la pub aux salers, de Paris à Vèze

Originaire de Nîmes, la jeune femme de 34 ans, qui n'est pas issue du milieu agricole, va travailler à Paris durant une dizaine d'années, dans le domaine de la publicité. *« Et puis j'ai ressenti le besoin de mener une vie plus simple, de retourner vers plus de nature, d'être en contact avec des animaux »,* se souvient-elle. Alors, elle a suivi ses parents venus se retirer dans le Cantal (où ils louent des meublés de tourisme) et y a retrouvé aussi son cheval. Ce sont d'ailleurs les équidés qui lui ont permis de découvrir l'éthologie, avant de suivre une formation à Rennes. Son savoir-faire est aujourd'hui étendu aux bovins, caprins… *« Tous les animaux, et même des poules si on veut !»*, s'amuse dans un large sourire la comportementaliste. Pourquoi utiliser ce savoir-faire ? Pour éviter les contentions et les contraintes, faciliter les soins dispensés par l'éleveur, le vétérinaire ou l'ostéopathe. Les demandes sont particulièrement nombreuses en bovins allaitants. *« La traite quotidienne des troupeaux laitiers a un peu inhibé les comportements »*, relève Pauline Garcia. Au milieu des génisses Salers, elle livre quelques secrets. *« Le premier contact s'effectue sur le dessus de la tête de l'animal. Par exemple avec cette brosse, outil indispensable qui rappelle le comportement de léchage. Il faut se servir de codes que les bovins comprennent »,* explique Pauline. Mais pour en arriver là, elle a œuvré en amont, dès la fin du sevrage. *« Car tant que le veau tète, on ne perturbe pas la relation qu'il a avec la mère. Ensuite, comme tous les herbivores, il va avoir une réaction de recul, un instinct de fuite, vis-à-vis d'une autre espèce. Alors, pour l'éleveur, il est indispensable d'associer la présence humaine à autre chose qu'une agression.»* D'où l'apport systématique d'aliment sous forme de récompense. *« Au début, j'arrive les bras chargés de foin, car les jeunes bovins ne connaissent pas encore les céréales. Je m'assois au milieu d'eux. Ils viennent me flairer, me découvrir. Les individus les plus curieux vont influencer les autres »,* témoigne-t-elle. Ce n'est évidemment qu'un commencement, l'individu docile, selon Pauline Garcia, devant tolérer le contact partout, sur l'ensemble du corps. Le dessus de la tête, avec une brosse ou un gant à picots (qui rappelle la rugosité de la langue des bovins), n'est donc qu'une étape. Afin d'éveiller la curiosité des animaux et surtout gérer leur stress face à l'inconnu, Pauline n'hésite pas - au risque de passer pour une « originale » - à distiller quelques objets insolites dans les parcs à veaux et étables. De la couleur, des odeurs, des textures différentes qu'offrent des ballons ou des bouées par exemple. De quoi habituer à autre chose que la seule présence de congénères, de paille et de structures tubulaires.


Pauline Garcia, au milieu d'un lot de génisses de 18 mois, avec son indispensable brosse pour mieux les approcher. DR

> « *La traite quotidienne des troupeaux laitiers a un peu inhibé les comportements.* »

Éleveuse et formatrice

Voilà comment, sans avoir besoin de les appeler, les génisses de Pauline, au col de Croix-de-Baptiste, viennent facilement à elle. Elle n'oubliera pas de récompenser la docilité de celles-ci avec une poignée de céréales piochée d'un seau. *« C'est toujours la dernière impression qui reste en mémoire. Donc ne pas oublier de les récompenser après chaque approche, de les déstresser.»* Résultat : une vache qui se met en position dès qu'elle voit une tige d'insémination, car elle aura associé l'objet à un moment positif ! Ses trucs et astuces, issus de l'observation, des études conduites par les éthologues et mises en application par les comportementalistes, Pauline Garcia les partage lors de formations organisées par petits groupes, essentiellement dans le Massif central, mais aussi dans la France entière. Le 13 octobre, elle était au lycée de Volzac à Saint-Flour[2] ; et est intervenue en octobre en Haute-Loire ; en novembre, en Corrèze ; début décembre, en Côte d'Or ; en mars dans la Loire… Elle propose également des formations au *« clicker training »*, avec en main ce petit objet sonore qui change la manière de communiquer, *« en évitant les mots parasites »* et, contrairement à la voix, ne laisse passer aucune émotion. Car l'animal élevé - in fine - pour l'abattoir ne devient pas pour autant animal de compagnie, comme le souligne l'éleveuse, capable de garder ses distances avec l'affect. *« Je ne maîtrise pas toute la chaîne, mais je m'efforce, tant que l'animal est de ma responsabilité, à ce qu'il vive le mieux possible. »*

Renaud Saint-André

(1) Le Gaec Acajou produit du broutard et des génisses pleines de race Salers, issus d'un troupeau d'une centaine de mères.
(2) Se renseigner auprès d'Isabelle Pagès, au 06 81 55 06 64.